Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/religionetmdec00vida

K. 2A. 5

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
uOttawa
LIBRARY ANNEX

Religion et Médecine

C'est à la Médecine qu'il faut demander la solution des problèmes qui intéressent le plus la grandeur et le bonheur de l'humanité.

DESCARTES.

Cette vie est si misérable et si plate que tout homme vraiment homme doit la vouloir exalter, ennoblir, diviniser même pour la faire digne d'être vécue.

(Devise reproduite dans un livre de JEAN LAHOR).

Justification du tirage.

Tous droits réservés

Il faut soigner sa santé.
UN SAGE.

Religion et Médecine

4881
K
2A
5

Quelques considérations médicales à propos de divers points de la religion

PAR

Le Docteur Charles VIDAL F. M. P.

Cert. d. st. d. Méd. lég. psychiatrique de l'Inf. sp. du Dép. p. la Préf. d. Police d. Paris
Médaille de bronze de l'Académie de Médecine
Membre de la Société Française d'Histoire de la Médecine (de Paris)
Lauréat (diplôme d'honneur) de la Société Nationale des Conf. popul. (de Paris)
Membre du Com. de Vigilance et Rapport. au 2e Cong. des Praticiens (de Lille)
Membre de la Société d'Obstétrique (de Toulouse)
Membre du Comité de Rédaction de *L'Echo Médical des Cévennes* (de Nîmes)
Ancien Professeur d'Hygiène et de Zoologie. Médecin-adjoint des Hôpitaux
Président fondateur de la Section de Castres et de l'Union dép. des Sect.
du Tarn de la Ligue Nationale contre l'Alcoolisme. Président
fondateur du Syndicat des Médecins de Castres, etc., etc.

PARIS
LIBRAIRIE BLOUD & Cie
7, PLACE SAINT-SULPICE, 7
1 ET 3, RUE BLOUD, 6, RUE DU CANIVET
1910

UNIVERSITAS O. M. I. OTTAWIENSIS

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE

4 exemplaires numérotés sur papier de Hollande.

R
725.5
.V54R
1910

Si, dans l'inquiétude et l'insatisfaction d'une vie qui chemine à travers l'immensité et l'inconnu d'un désert lugubre, à l'atmosphère glacée par les brouillards de l'âpre convoitise, de l'hypocrisie, de la grossièreté, de la brutalité, de l'égoïsme farouche, de l'envie impitoyable des médiocres et des indolents, de la bassesse des jouissances viles, je rencontrais l'enthousiasme ardent et plein de franchise, l'affection désintéressée, prévenante, délicate et confiante, la tendresse engendrée par une sympathie établie sur l'affinité, je leur dédierais ce livre.

Si j'avais le bonheur de posséder une sœur, une fiancée ou une femme, une fille, je me ferais un devoir de leur en faire hommage,

Je le dédie de toute mon âme, à ma mère, femme de beaucoup d'intelligence, d'une haute distinction et d'un grand cœur, en témoignage de filiale et profonde affection et comme gage de ma reconnaissance pour sa vigilante bonté, pour son dévouement sans bornes pour moi, pour les bons exemples qu'elle n'a cessé de me donner à tous les instants de sa vie de sainte et pour ses enseignements.

Dr C. V.

AVANT-PROPOS

> La mission de l'hygiène, d'accord avec la morale et la religion, est d'assurer à tout homme le bénéfice de son organisation, sa mesure primordiale de longévité ; elle lutte contre les influences matérielles qui tendent à la réduire ; la religion et la morale combattent les influences d'un autre genre, mais tout aussi funestes à la conservation de l'individu et de l'espèce.
>
> MICHEL LEVY, *Hygiène*, I, 89.

Aujourd'hui comme dans le passé, la religio occupe la première place dans les préoccupations humaines. Même ceux qui se défendent d'avoir aucune attache avec elle ne peuvent passer à côté d'elle avec indifférence.

La religion est un fait. Elle a une existence universelle. A toutes les époques les hommes, quel que soit leur degré de civilisation, éprouvèrent le besoin religieux, c'est-à-dire le besoin de se rapprocher du divin, de satisfaire ce quelque chose qui en eux parle de l'infini et qui

est pour eux dans bien des circonstances, comme un malaise inexprimable.

L'origine et la fin de cette vie, de ce monde, de notre être, sont choses incompréhensibles et angoissantes. La science a fait des efforts multiples pour en donner l'explication. Le domaine de la connaissance s'est agrandi dans des proportions prodigieuses, les secrets les plus intimes de la nature ont été découverts et leur manière d'être, leur mécanisme expliqué. La science, par ses investigations, constate ce qui est et ses constatations s'étendent de plus en plus loin. Elle observe, elle expérimente et, sur cette observation, sur cette expérimentation elle établit des raisonnements qui, par déduction, induction et analogie provoquent la découverte des lois de la nature. Pour établir ces raisonnements elle est même forcée de se servir de notions qui paraissent gravées en nous et dont l'existence est aussi obscure à notre entendement que notre propre existence avec son apanage de facultés psychiques et somatiques diverses. Par son travail incessant elle agrandit l'horizon de notre intelligence, elle procure le bien-être et le confort matériel et social, mais elle bégaye, elle ne sait plus édifier que des hypothèses plus ou

moins obscures ou brillantes en ce qui concerne le pourquoi dernier de toutes choses.

Ce pourquoi, les religions l'expliquent et, parmi elles, la religion chrétienne est celle qui donne la solution la plus simple, la plus réconfortante.

Elle nous dit d'où nous venons, pourquoi nous sommes sur cette terre et quelle sera notre destinée supra terrestre. Elle satisfait le besoin de communier avec l'infini qui est au plus profond de notre âme, elle donne le calme à notre cœur troublé, elle nous guide dans chacun des actes de notre vie. Pour toutes les questions elle a une solution toute prête, certaine, définitive, indiscutable, car elle lui a été révélée. Cette solution, c'est le dogme et l'ensemble des dogmes forme un corps de doctrine qui empoigne l'homme tout entier du berceau à la tombe et même après la tombe. Sur ces dogmes qui se peuvent résumer par la loi d'amour, la plus idéaliste de toutes, elle a construit tout un ensemble de prescriptions positives qui sont un guide sûr pour la conscience morale et pour toutes les manifestations de la sensibilité, de l'intelligence et de la volonté. Par les sacrements et les commandements de l'Eglise, le catholi-

cisme dirige et gouverne minutieusement la volonté, par le dogme il met son emprise sur l'intelligence, par le culte il s'adresse à la sensibilité. La réglementation minutieuse du culte, la discipline stricte qui le caractérise, discipline toujours vivante et présente par la présence obligatoire, à côté de chaque fidèle, d'un directeur de conscience, empêchent l'éclosion de tous les excès religieux. Les flagellants du moyen âge et les convulsionnaires de Saint-Médard n'auraient pas souffert de leurs névroses s'ils s'en étaient tenus strictement à l'obéissance des règles de l'Eglise, et des esprits sans force ne transformeraient pas en un amas de superstitions grossières le plus idéaliste de tous les cultes s'ils s'astreignaient à suivre rigoureusement la discipline catholique sans la déformer et à bien comprendre la quintessence du dogme. D'ailleurs, comme l'a dit Krafft-Ebing, comme nous le rapportons plus loin, beaucoup de ceux qui perdent la tête à confesse sont des idiots mélancoliques. Par ses règles, le catholicisme est le culte qui prévient le plus possible l'éclosion des névroses religieuses et met un frein, oppose une barrière aux excès de l'ascétisme en contenant dans de justes mesures les tendances de

l'esprit à la contemplation et à l'abstraction. Il empêche l'imagination d'errer dans le domaine de la chimère troublante de l'imprévu, il prévient l'hypocondrie en créant la joie et la paix du cœur par la foi et par la charité, il combat et empêche de naître l'aboulie et l'impuissance par l'espérance. Par ses règles morales et rituelles il est un grand antagoniste de la fatigue physique et morale, par la fixité et la rigueur de ses dogmes il est un régulateur qui ne laisse plus de place à l'inconstance et à la mobilité du caractère, aux successions de sentiments et de volontés opposés et contradictoires qui caractérisent les névroses et font les ratés.

Des penseurs autorisés, prenant le fait de l'existence et de la nature de la religion l'ont étudié dans ses rapports avec la science en général, d'autres ont voulu le soumettre au crible de la raison pure d'après les méthodes de la philosophie. Pour nous, il nous a paru intéressant de spécialiser le point de vue scientifique et de considérer la religion au seul point de vue médical, incité à cela par cette hypothèse qu'une règle, qu'une discipline, qu'un dogme qui s'imposent à l'homme tout entier doivent forcément avoir de multiples points de contact avec la mé-

decine, cette autre religion qui, elle aussi, a la prétention de s'emparer de l'homme tout entier, corps et âme, de le saisir dès avant la naissance, dans les lointains de l'hérédité, et de le mener par la main jusqu'à la fin obligatoire, en le faisant vivre conformément aux lois de la biologie, en l'y ramenant lorsqu'il est malade, lui permettant ainsi de donner à ses facultés et à son moi toute la culture et toute la puissance possibles.

Eh bien ! au cours des recherches nécessitées par ce travail, nous avons constaté que les doctrines et les règles religieuses sont un étai puissant des doctrines et des règles médicales en ce qui est leur fin logique : la conservation de la santé, la prophylaxie et la cure des maladies. Nous avons même pu nous rendre compte que le livre fondamental, la Bible, est si riche de documents concernant la médecine et l'hygiène qu'on en pourrait extraire tout un petit traité de médecine usuelle que ne désavouerait pas la science contemporaine. Cela, croyons-nous, a été fait en Allemagne dans ces dernières années. On ne saurait d'ailleurs s'en étonner si l'on veut bien se souvenir de l'origine hiératique de la médecine. Au début, le même homme

était à la fois prêtre et médecin. Il en est ainsi encore dans les pays où la civilisation n'a pas fait de progrès suffisants pour nécessiter la séparation, la distinction du médecin des corps et des âmes qu'est le médecin d'aujourd'hui du médecin des âmes qu'est resté uniquement le prêtre.

Pour conclure, ajoutons que nous avons poursuivi cette étude avec toute l'impartialité possible, sans idée préconçue, avide seulement de vérité puis, la vérité trouvée, de la faire connaître avec le secret désir d'accomplir ainsi une bonne action et, pour notre époque, un geste sans banalité, un acte chevaleresque donc très français.

Si nous y avons réussi, ce sera notre récompense.

Dr Charles Vidal.

22 déc. 1909

LES COMMANDEMENTS DE DIEU

Quand la manière de vivre et de penser n'est pas conforme à la règle, l'organisme se transforme progressivement de telle sorte qu'il devient un terrain favorable à l'éclosion de toutes les maladies.

LES

COMMANDEMENTS DE DIEU

PROLÉGOMÈNES

> La science ne connaît ni penchants ni aversions : son seul but est la vérité.
>
> GROVE.

Depuis les travaux de Fritsch et de Hitzig, en 1870, qui découvrirent les localisations cérébrales chez les animaux, de Broca, de Ferrier, et de Charcot qui démontra, plus tard. que le cerveau humain présente des localisations, les psychologues ont voulu eux aussi mettre un peu d'ordre dans le chaos de leurs connaissances. Ils étudièrent alors, tout comme les médecins, l'anatomie et la physiologie du système nerveux. Ils ne craignirent même pas de faire appel à l'aide de l'anatomie comparée, et ce que nous appelons la méthode anatomoclinique n'a plus de secrets pour eux. La théorie du neurone, les connexions des neurones entre eux et leur groupement en systèmes, les localisations de la motilité

et de la sensibilité générale, de la vision, de l'ouïe, du goût, de l'odorat, du langage et des diverses fonctions de la vie végétative leur sont aussi connues qu'aux médecins eux-mêmes. Comme eux, ils savent que la plupart de nos fonctions soit dans l'ordre de la vie végétative ou dans celle de relation, soit dans l'ordre psychique, sont des réflexes.

Avec eux ils admettent qu'il y a dans notre vie intellectuelle et morale une grande part d'automatisme et de subconscience, que l'acte volontaire, conscient et libre, se produit rarement et que lorsqu'il se produit c'est avec une dépense énorme d'énergie.

Il y a donc aujourd'hui, de nouveau, union intime entre la pensée médicale et la psychologie, entre le médecin et le philosophe. Cette union est plus intime même que ne pourrait le faire admettre la seule étude commune du système nerveux.

Une nouvelle Ecole d'historiens nous dévoile les raisons cachées d'agir des hommes après les avoir recherchées à la lumière de la clinique. De plus en plus devient profonde la conviction scientifique et raisonnée qu'il y a union intime entre le physique et le moral. De nouveau la vieille maxime : *mens sana...*, est d'actualité. Il est donc de la plus haute importance de conserver la santé du corps pour posséder normale celle de l'âme.

Toutes les religions l'ont compris, car toutes nous présentent des règles d'obligation stricte, ayant une

fin hygiénique et médicale. A cela rien d'étonnant, car au temps de la fondation des religions le même homme exerçait à la fois le sacerdoce du prêtre et celui du médecin. Le judaïsme et puis ensuite le christianisme ne firent pas exception à la règle. L'ancien et le nouveau Testament s'occupent de questions médicales, et, la règle divine de l'un et de l'autre, le décalogue du premier, la loi d'amour du second, bien compris et strictement observés non seulement à la lettre, mais encore dans leur esprit, constituent la plus grande sauvegarde qu'il soit possible d'imaginer au point de vue de la santé humaine.

Des considérations qui précèdent découle ceci que le médecin est tout indiqué pour rechercher les conséquences médicales des règles bibliques et évangéliques et les raisons médicales de les observer. Ces règles, l'Eglise les a résumées dans ce qu'on a coutume de nommer les dix commandements de Dieu.

C'est là une question d'actualité très vivante car, malgré les apparences, nous sommes à une époque de foi intense. Notre siècle est une édition nouvelle du XVIe siècle. Comme alors, il y a aujourd'hui une ruée vers la connaissance de toutes choses, une soif ardente de savoir. Le monde est devenu une immense Sorbonne où l'on agite toutes les questions de la théologie et de la métaphysique. Les gouvernements basent leur politique sur la question religieuse. Les foules se précipitent en masses com-

pactes vers les sanctuaires célèbres. En Angleterre, en Belgique, en Allemagne, aux Etats-Unis, le catholicisme marche en avant sans relâche. Dernièrement, le congrès eucharistique de Londres fixa les yeux de l'Angleterre et du monde.

Cependant quelques esprits chagrins penseront qu'il faut être un « ignare » pour s'occuper des relations, hypothétiques à leur sens, qui peuvent exister entre une question d'ordre religieux et la médecine, la science matérialiste par excellence, semble-t-il.

La médecine s'appuie sur l'observation contrôlée par l'expérimentation et ne s'attache guère qu'aux résultats obtenus. Elle est imbue de pragmatisme. Or, dit M. Gustave Lebon, « pour un pragmatique, il n'y a ni vérité, ni erreur, mais seulement des résultats. Utilité et vérité sont synonymes ». Depuis quelque temps la médecine s'est aperçue de la part immense occupée par l'âme dans l'être humain, résultante de l'union intime d'une âme et d'un corps et il y a déjà quelques jours que la science est revenue au spiritualisme.

Enfin, on peut fort bien s'occuper à la fois de science et de religion sans mériter les foudres des esprits libres, car les deux peuvent et doivent aller de pair.

Ecoutez ce qu'en dit M. Paul Painlevé, professeur à la Faculté des Sciences de Paris (1) :

(1) P. Painlevé, « L'esprit scientifique et l'esprit religieux » (*La Revue du mois*, 15 décembre 1907).

« L'idée que je voudrais développer ici, c'est qu'au contraire il n'y a eu aucune antinomie, mais une parenté profonde, entre le véritable esprit scientifique et le véritable esprit religieux.

« Qu'est-ce en effet que l'esprit scientifique ? C'est essentiellement le besoin de connaître la vérité sur l'Univers, quelle qu'elle soit, souriante ou terrible. Qu'est-ce que l'esprit religieux ? C'est le besoin de connaître la vérité sur notre destinée, sur nos origines, sur notre place dans la Nature.

« Ce ne sont point là des sentiments contradictoires ; ils ont la même origine, le frisson d'effroi et de mystère qui saisit l'homme devant le double infini du temps et de l'espace, devant le vaste monde où il se sent immergé. L'esprit scientifique et l'esprit religieux ne sont que les deux faces de l'anxieuse curiosité humaine, l'une fixement tournée vers les régions de l'inconnu qu'éclairent déjà les lueurs de notre intelligence et de notre raison ; l'autre orientée vers les ténèbres de l'inconnaissable, de ce qui pour nous est aujourd'hui l'inconnaissable, et s'efforçant par le rêve et l'intuition d'en percer l'épaisse nuit. »

Nous voilà, peut-être, en dehors de notre sujet. On pourrait être tenté de le croire. Mais, toutefois, ce préambule n'est probablement pas tout à fait inutile pour la justification de ce travail.

*
* *

Le but réel de la vie est incompréhensible pour l'homme et le pessimisme le plus profond s'emparerait de lui s'il n'était soutenu dans son voyage terrestre par un espoir.

Toutefois, les hommes de pensée ont essayé d'en percer l'opacité ténébreuse. Ils ont échafaudé de brillants systèmes, ils nous ont présenté logiquement alignés et déduits des phantasmes étincelants de clarté. Malheureusement, ce ne sont que des phantasmes ! L'analyse rigoureuse des phénomènes qui tombent sous nos yeux et leur synthèse n'arrivent pas à satisfaire notre besoin de connaître la vérité, de savoir le pourquoi. Nous sommes, hélas ! obligés de nous en tenir au comment.

Toute notre science s'arrête devant ce fait : nous naissons, nous nous développons et fixons les caractères ataviques de notre race, nous nous reproduisons et puis nous disparaissons de la scène du monde. Nous sommes une unité dans l'espèce, nous en sommes les esclaves. Elle seule vit toujours et pourquoi ? pour quelle fin ? Mystère. La gloire, l'ambition, la fortune, la science sont les buts secondaires de notre vie. La persistance de l'espèce en est le seul vrai but.

C'est là un fait d'observation. Notre devoir natu-

rel est donc de nous prêter à l'exécution de cette loi. Pour cela nous devons conserver l'intégrité de nos forces, de notre énergie morale et physique afin de conserver intact et même d'accroître le capital de l'espèce.

D'autre part, il est un autre fait d'observation, c'est que l'homme cherche sans cesse le bonheur.

Ce bonheur, il tâche de le trouver dans la poursuite incessante de la vérité, dans la satisfaction de ses facultés sensitives, et aussi, faut-il le dire, dans la satisfaction des inclinations sensorielles.

La philosophie spiritualiste et les religions le poussent à satisfaire son besoin de bonheur par la poursuite continuelle de la vérité et par l'amélioration progressive du moi moral. Elles établissent une discipline, ce qui, au point de vue pratique, donne le meilleur résultat.

La philosophie matérialiste n'atteint pas au même but, car elle répond moins bien que la spiritualiste et les religions aux aspirations de l'intelligence et du cœur.

En ce moment la vogue est au nietzschéisme, c'est-à-dire à cette doctrine qui, dans ses conséquences, détruit toute idée de contrainte afin de donner à la personne humaine une liberté absolue. Au point de vue abstrait c'est là une doctrine séduisante : Liberté morale absolue ; développement illimité de toutes les facultés humaines tant intellec-

tuelles qu'affectives et sensorielles. En pratique, cela libère tous les égoïsmes dont les conflits sont si douloureux au point de vue social et si dangereux au point de vue individuel. La satisfaction des égoïsmes amène aux passions dont rien ne vient inhiber la fureur et la conséquence fatale en est la maladie avec son cortège de déchéances, de misères et de souffrances. On croyait atteindre le bonheur et l'on s'aperçoit qu'on courait seulement à la poursuite d'un mirage décevant, à travers le désert.

La tendance de notre époque est surtout utilitaire. L'individu ramène tout à l'utilité personnelle et quelquefois familiale, l'Etat et les législateurs ne veulent voir que l'utilité sociale, ce qui est peut-être insuffisant. Il peut sembler plus exact, paraît-il, de concilier l'utilité individuelle et l'utilité sociale sans que l'une puisse déborder sur l'autre.

La première de ces utilités tant individuelle que sociale est, sans doute, celle qui conserve les énergies et en augmente la somme.

Le monde est un ensemble de forces diverses harmonieusement réglées. L'homme leur est soumis et réagit sur elles, car il est lui-même un foyer d'énergie.

L'énergie humaine est d'origine interne (chimisme interne) et d'origine externe (chaleur, lumière, électricité, humidité, sécheresse...) Le chimisme interne est assuré et assure l'intégrité du fonctionnement cellulaire qui se traduit par le métabolisme de l'assimilation et de la désassimilation. Dans cet acte en deux parties il y a une dépense et une reconstitution de l'énergie cellulaire. A son exécution concourent les organes qui utilisent les agents extérieurs.

Pour que l'homme puisse posséder l'énergie nécessaire aux diverses modalités de sa vie il est indispensable qu'il jouisse de l'intégrité et de l'harmonie des fonctions organiques. Mais il y a ici un cercle dont on ne peut sortir. Les organes produisent l'énergie et ils ont besoin d'énergie pour en produire. Ils la reçoivent du cerveau qui donne le branle à tout le mécanisme en lui envoyant, par l'intermédiaire de la moelle épinière, l'énergie accumulée dans le bulbe et le cervelet.

De nombreuses causes peuvent diminuer la quantité d'énergie, en empêcher la création, en entraver la libération. Le surmenage moral, moteur et sensitif l'épuisent ; l'hérédité qui transforme et vicie la vie intracellulaire, les intoxications et les maladies infectieuses, enlèvent à l'organisme le pouvoir d'en créer en quantité suffisante.

L'hygiène, en conservant aux organes leur fonctionnement harmonieux, prévient tous les troubles de

l'énergie et la médecine, lorsqu'ils ont éclaté, met tout en œuvre pour les faire disparaître.

La grande affaire est donc de conserver intacte notre puissance de production d'énergie. Pour cela il faut éviter le surmenage qui la fait perdre, neutraliser ou prévenir l'hérédité morbide, les intoxications et les maladies infectieuses qui la frappent d'insuffisance.

On y arrive en suivant les prescriptions de la médecine ainsi que les règles de l'hygiène et, chose digne de remarque, en obéissant à la lettre et à l'esprit aux obligations diverses contenues dans les commandements de Dieu.

On vit ainsi sa vie en conservant jusqu'au dernier jour les attributs de la jeunesse.

LES COMMANDEMENTS DE DIEU

> Il faut éviter soigneusement même tout contact avec les hommes qui ne suivent pas le droit chemin
>
> Mme Henri Bosc.

La Bible nous rapporte que Dieu lui-même donna à Moïse les dix commandements qui constituent le Décalogue.

Les voici tels qu'on peut les lire dans le livre sacré (1).

1. Le Seigneur parla ensuite de cette sorte :

2. Je suis le Seigneur votre Dieu qui vous a tiré de l'Egypte, de la maison de servitude.

3. Vous n'aurez point de dieux étrangers devant moi.

4. Vous ne vous ferez point d'image taillée, ni aucune figure de tout ce qui est en haut dans le ciel, et

(1) Exode, ch. xx, § I. Traduction de la *Vulgate* par Le Maistre de Sacy, *Ancien Testam.*, t. I, p. 83.

en bas sur la terre, ni de tout ce qui est dans les eaux sous la terre.

5. Vous ne les adorerez point, et vous ne leur rendrez point le souverain culte. Car je suis le Seigneur votre Dieu, le *Dieu* fort et jaloux, qui venge l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et quatrième génération dans tous ceux qui me haïssent.

6. Et qui fais miséricorde dans la suite de mille générations à ceux qui m'aiment et gardent mes préceptes.

7. Vous ne prendrez point en vain le nom du Seigneur votre Dieu : car le Seigneur ne tiendra pas pour innocent celui qui aura pris en vain le nom du Seigneur son Dieu.

8. Souvenez-vous de sanctifier le jour du sabbat.

9. Vous travaillerez durant six jours, et vous y ferez ce que vous aurez à faire.

10. Mais le septième jour est le jour du repos, consacré au Seigneur votre Dieu. Vous ne ferez en ce jour aucun ouvrage, ni vous, ni votre fils, ni votre fille, ni votre serviteur, ni votre servante, ni vos bêtes de service, ni l'étranger qui sera dans l'enceinte de vos villes.

11. Car le Seigneur a fait en six jours le ciel, la terre et la mer, et tout ce qui y est renfermé ; et il s'est reposé le septième jour. C'est pourquoi le Seigneur a béni le jour du sabbat et il l'a sanctifié.

12. Honorez votre père et votre mère afin que vous

viviez longtemps sur la terre que le Seigneur votre Dieu vous donnera.

13. Vous ne tuerez point.

14. Vous ne commettrez point de fornication.

15. Vous ne déroberez point.

16. Vous ne porterez point faux témoignage contre votre prochain.

17. Vous ne désirerez point la maison de votre prochain, vous ne désirerez point sa femme, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune de toutes les choses qui lui appartiennent.

Lorsque, plus tard, Jésus vint donner une Loi nouvelle ou, ce qui serait peut-être plus exact, expliquer la loi en faisant connaître le sens caché et profond des commandements du Sinaï, il résuma le Décalogue par un seul mot : L'amour. Voici d'ailleurs les propres paroles du divin Maître (1).

37. Jésus lui répondit : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de tout votre esprit.

38. C'est là le plus grand et le premier commandement.

(1) Saint Mathieu, ch. XXII, § IV. Trad. de la *Vulgate* par LE MAISTRE DE SACY. *Nouv. Test.*, t. I, p. 37.

39. Et voici le second qui est semblable à celui-là : Vous aimerez le prochain comme vous-même.

40. Toute la loi et les prophètes sont renfermés dans ces deux commandements.

A tous les points de vue l'observation de cette loi basée sur l'amour, c'est-à-dire sur cette qualité de notre âme par laquelle nous ne voulons que ce qui est *réellement* bon pour les autres et pour nous-même, est une garantie de bonheur et d'énergie individuels, de paix sociale.

Sans s'en douter, L. Buchner (1) a maintenu la même loi, mais en la rapetissant au seul but utilitariste. Il en a enlevé ce je ne sais quoi de grand et de sublime qu'il y a dans l'amour, qui est l'oubli de soi-même en faveur de l'autre. Pourquoi ? parce que sa proposition ne repose pas sur le critérium du premier commandement donné par Jésus.

Cependant il est bien certain que l'accord de l'intérêt particulier avec l'intérêt général constitue un grand principe moral ; il est non moins certain aussi que l'observation de la loi évangélique, explication et résumé de la loi du Sinaï, est un principe moral supérieur à l'autre, car il est basé sur des raisons que la psychologie humaine nous démontre supérieures. C'est un fait d'observation et même d'expérimenta-

(1) L. Buchner, *Force et Matière*, pp. 319, 320, 321. Paris, Schleicher, 1906.

tion. Je ne m'attarderai pas à le démontrer. Cela élargirait un peu trop le cadre de cette étude. Son but est en effet d'exposer que par l'observation des commandements on assure la santé psychique et physique, l'une étant un soutien de premier ordre pour l'autre et la seconde réagissant sur la première. Avec la santé on a le bonheur. On peut alors accomplir son devoir, se consoler par le travail, jouir de la beauté et poursuivre son idéal, son rêve. L'observation des commandements nous permet d'interpréter exactement les règle de l'hygiène, d'où la santé et le bonheur physique, et d'interpréter exactement la vie, d'où la santé et le bonheur moral.

*
* *

Pour des raisons de mnémotechnie, l'Eglise a traduit de la façon suivante les commandements de Dieu. Les trois premiers constituent les devoirs de l'homme envers Dieu et les autres les devoirs naturels de l'homme envers l'homme.

Qu'on nous permette de les reproduire :

I. Un seul Dieu tu adoreras
Et aimeras parfaitement.

II. Dieu en vain tu ne jureras
Ni autre chose pareillement.

III. Les dimanches tu garderas
En servant Dieu dévotement.

IV. Tes père et mère honoreras
Afin de vivre longuement.

V. Homicide point ne seras
De fait ni volontairement.

VI. Luxurieux point ne seras
De corps ni de consentement.

VII. Le bien d'autrui tu ne prendras
Ni retiendras à ton escient.

VIII. Faux témoignage ne diras
Ni mentiras aucunement.

IX. L'œuvre de la chair ne désireras
Qu'en mariage seulement.

X. Biens d'autrui ne convoiteras
Pour les avoir injustement.

*
* *

Saint Paul a résumé, à son tour, les commandements de Dieu en ces trois catégories de devoirs :

a. Envers Dieu : piété.
b. Envers le prochain : justice.
c. Envers nous-même : tempérance.

11. Car la grâce de Dieu, notre Sauveur, a paru à tous les hommes.

12. Et elle nous a appris que, renonçant à l'impiété

et aux passions mondaines nous devons vivre dans le siècle présent, avec tempérance, avec justice, avec piété (1).

Plus loin, l'Apôtre recommande la sobriété aux vieillards, la chasteté aux femmes, deux recommandations auxquelles la médecine et l'hygiène contemporaines souscrivent de toute leur autorité. Elles approuvent encore les conclusions du convertisseur des Gentils, concernant les œuvres de la chair et les fruits de l'esprit (2).

19. Or, il est aisé de connaître les *œuvres de la chair*, qui sont la fornication, l'impureté, l'impudicité, la dissolution.

20. L'idolâtrie, les empoisonnements, les inimitiés, les dissensions, les jalousies, les animosités, les querelles, les divisions, les hérésies.

21. Les envies, les meurtres, les ivrogneries, les débauches, et autres choses semblables, dont je vous déclare, comme je vous l'ai déjà dit, que ceux qui commettent ces crimes ne seront point héritiers du royaume de Dieu.

22. Les fruits de l'esprit, *au contraire*, sont la cha-

(1) Epitre de saint Paul à Tite, ch. II § II, Trad de la *Vulgate* par Le Maistre de Sacy, *Nouveau Testament*, t. II, p. 58.

(2) Epitre de saint Paul aux Galates, ch. V, § III. Trad. Le Maistre de Sacy. *N. Test.*, t. I, p. 282, col. 2.

rité, la joie, la paix, la patience, l'humanité, la bonté, la persévérance.

23: La douceur, la foi, la modestie, la continence, la chasteté. Il n'y a point de loi contre ceux qui vivent de la sorte.

I. Un seul Dieu tu adoreras Et aimeras parfaitement.

> Je suis un être raisonnable ; il me faut chanter Dieu. Voilà mon métier et je le fais. EPICTÈTE.
>
> Le respect et l'amour composent l'adoration. VICTOR COUSIN.
>
> La prière n'est pas seulement une ressource dans la souffrance : elle est un préservatif contre la faute.
>
> JULES SIMON.

L'analyse de ce commandement nous amène à concevoir qu'il faut, avant tout, avoir la foi en l'existence du Dieu unique. Cette foi, d'ailleurs, peut être celle du charbonnier mais elle peut encore être celle du savant qui la raisonne et trouve qu'elle est la meilleure solution à donner aux énigmes de l'univers qu'Ernest Hœckel, en un livre fameux, s'efforça de résoudre par la doctrine du « monisme du Cosmos ». Le procès entre le monisme matérialiste et le dualisme spiritualiste est ouvert depuis longtemps et,

qui sait... peut être-n'est-ce, au fond, qu'une guerre de mots ?

Celui qui a la foi est amené tout naturellement à la prière, acte d'espérance et d'amour pour la divinité. Celui qui a la foi n'est pas la victime du scepticisme envers le présent et l'avenir, générateur de désirs, de jouissances immédiates, de bien-être immédiat ; il ne l'est pas davantage du découragement et du désespoir, fils de l'ennui inexprimable engendré par la luxure et par la paresse. Par la prière il devient meilleur. « Quand nous approchons de Dieu, par la prière, dit Pythagore, nous devenons meilleurs. » L'âme éprouve une paix profonde et, s'imprégnant pour ainsi dire de la substance de Dieu, elle arrive à confondre sa volonté avec la volonté divine, suprême harmonie de toutes choses. Elle est alors dans la béatitude, c'est-à-dire dans le bonheur absolu. Or, nous le savons, l'expérience le démontre, l'observation le prouve, la béatitude est un facteur de longévité, car elle assure l'harmonie du fonctionnement physiologique et tonifie l'organisme en diminuant ses pertes d'énergie et en favorisant la création de cette énergie.

La prière donne le calme moral, elle apaise, d'où un meilleur fonctionnement du psychisme, une énergie de pensée plus grande. Elle fait oublier la vanité et les convoitises, dédaigner les intrigues. Qu'importe à l'homme qui prie les haines à assouvir et les faveurs à postuler ?

Avec le poète (1) il est convaincu et il répète :

Prière ! ô voix surnaturelle
Qui nous précipite à genoux :
Instinct du ciel qui nous rappelle
Que la patrie est loin de nous ?

Or, qui n'a remarqué que l'intrigant, et, plus simplement, l'homme dont l'âme est torturée par une idée mauvaise est usé et vieilli avant l'heure ? Son front se ride, sa peau devient jaune et rugueuse, son estomac ne digère plus, son cerveau est irrité. L'équilibre est rompu dans la distribution et la production de son énergie. Tout va de travers. Qui n'a remarqué qu'une émotion trouble profondément et peut amener des lésions organiques, la mort même ? Que cette émotion soit répétée souvent, qu'elle dure, son action sera plus lente, mais aussi certaine. L'organisme affaibli sera un terrain favorable à l'éclosion des maladies infectieuses. L'esprit troublé cherchera le calme et l'oubli de lui-même dans les excès divers. L'artériosclérose et l'athérome en seront la conséquence et le cœur lui-même sera atteint. Avec la décrépitude du cœur viendra la menace de la mort subite, épée de Damoclès toujours suspendue sur la tête du malade. Ceci n'est pas une vue de l'esprit. Il est d'observation courante que dans les milieux sociaux où les émotions sont nombreuses, où les pas-

(1) LAMARTINE, *Jocelyn*.

sions sont déréglées, les maladies du système cardio-vasculaire sont fréquentes, et, avec elles, leur cortège de conséquences dangereuses. Avec Huchard on peut, en effet, répéter : *In corde spes, vis et vita.*

Il est encore un fait que viennent corroborer de très nombreuses observations, c'est que l'homme qui n'a plus la foi subit l'emprise de toutes les superstitions. Quand le niveau de la foi baisse, à une époque, celui de la superstition monte et le nombre de gens qui se livrent aux rêveries de l'occultisme et aux illusions souvent immorales de la magie augmente. La conséquence de l'étude de l'occultisme et de la magie, pour les personnes mal préparées par l'absence de culture intensive de l'esprit critique et scientifique, est douloureuse. Elles sombrent dans l'aliénation mentale. C'est d'observation clinique courante.

L'homme qui prie se libère des obsessions et l'obsession va parfois jusqu'à l'hypochondrie et au délire ; il devient gai, ce qui est un facteur de santé ; il peut même voir disparaître les maladies les plus tenaces. Mais, pour cela, il faut la prière ardente, faite avec le cœur, il faut la prière expression de la foi la plus profonde. Tout le monde connaît l'histoire de sainte Thérèse qui se guérit par la prière d'une paralysie vieille de trois ans et il n'est pas rare de rencontrer des malades guéris par l'Eucharistie, forme suprême de la prière, puisqu'il y a union consommée entre l'âme humaine et Dieu. Le Dr Emile Laurent en rap-

porte un exemple frappant dans son livre sur *La médecine des âmes,* concernant un de ses malades. A Lourdes, et dans tous les lieux de pèlerinage s'opèrent sous nos yeux, fréquemment, des guérisons nombreuses de maladies diverses par la seule vertu de la prière, acte de foi.

Comme conclusion à ce chapitre nous dirons avec Krafft Ebing (1) :

« En somme, on doit admettre que la vraie religion, l'éthique pure, en ennoblissant l'esprit humain, en l'élevant vers l'idéal et en prodiguant des consolations aux moments de détresse, diminue les dangers et les menaces d'aliénation mentale » et, ajouterons-nous, d'un nombreux cortège d'affections organiques variées.

(1) *Traité clinique de psychiatrie.* Trad. française, p. 176.

II. Dieu en vain tu ne jureras
Ni autre chose pareillement.

> Il ne faut mesler Dieu en nos actions qu'avecques révérence et attention pleine d'honneur et de respect ; cette voix est trop divine pour n'avoir aultre usage que d'exercer les poulmons et plaire à nos aureilles ; c'est de la conscience qu'elle doibt estre produicte, et non pas de la langue.
>
> MONTAIGNE.

Ce commandement nous invite clairement à ne jamais faire des promesses qu'on sait ne pas vouloir tenir, à ne jamais mentir après avoir levé la main devant un tribunal, à ne pas faire des vœux inconsidérés. Les vœux religieux ressortissent de toute évidence de ce commandement. Les parjures y manquent gravement.

On sait quel respect les anciens professaient pour les serments et l'histoire de la Rome antique est riche de traits d'admirables et héroïques sacrifices consentis pour satisfaire à une parole donnée. Ce-

pendant Cicéron émit une doctrine moins sévère sur le serment. Il dit quelque part : « Le serment tient à la conscience, et dès que vous n'avez pas juré selon votre conscience, *ex animi sententia*, il n'y a point parjure. »

Je ne ferai pas une étude plus étendue du serment mais, en passant, je me permets de citer le texte du serment qu'à Montpellier, les candidats au Doctorat en Médecine prêtent devant le buste d'Hippocrate et font en outre imprimer à la fin de leur Thèse inaugurale. C'est le serment d'Hippocrate.

SERMENT

« En présence des Maîtres de cette Ecole, de mes « chers condisciples et devant l'effigie d'Hippocrate, « je promets et je jure, au nom de l'Être suprême, « d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité « dans l'exercice de la Médecine. Je donnerai mes « soins gratuits à l'indigent, et n'exigerai jamais un « salaire au-dessus de mon travail. Admis dans l'in- « térieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce « qui s'y passe ; ma langue taira les secrets qui me « seront confiés, et mon état ne servira pas à cor- « rompre les mœurs ni à favoriser le crime. Respec- « tueux et reconnaissant envers mes Maîtres, je ren- « drai à leurs enfants l'instruction que j'ai reçue de « leurs pères.

« Que les hommes m'accordent leur estime si je « suis fidèle à mes promesses ? Que je sois couvert « d'opprobre et méprisé de mes confrères si j'y man- « que ! »

Le jeune homme qui a prêté un tel serment aura, sa vie durant, devant les yeux, une règle de conduite dont il ne pourra se départir. Conscient de ce qu'il a juré, il aura un guide sûr pour se diriger à travers les difficultés professionnelles et acquerra ainsi, progressivement, la maîtrise de lui-même, la pondération, la mesure, c'est-à-dire tout ce qui fait une volonté déterminée, un beau caractère.

J'ai cité le serment du médecin. J'aurais pu citer les formules de serments d'un autre ordre. A tous on est obligé de reconnaître la même vertu.

Tout le monde, d'ailleurs, du haut en bas de l'échelle sociale, prête serment, puisque à tous, il nous arrive de faire des promesses, de passer des contrats divers, etc... Or, à tenir ces promesses, à exécuter loyalement ces contrats on acquiert la maîtrise de soi-même et celui qui possède la maîtrise de lui-même au point de vue moral n'éprouve aucune difficulté à discipliner, à régler, à modérer conformément aux données de la raison les besoins du corps, les instincts, les passions. A modérer et discipliner ses besoins on acquiert vigueur et longévité.

La sensation du devoir rempli donne la paix de la conscience dont la sérénité harmonieuse retentit sur tout l'organisme déjà bien disposé par une règle de vie convenable.

Qui ne reconnaît que la paix et le bonheur d'un ménage ne sont les fruits du respect des époux pour leur serment de fidélité, d'aide et d'assistance réciproques ! De cette paix résulte la prospérité de la famille et, est-il besoin de l'ajouter, la plus grande chance possible de bien-être et par conséquent de santé. Ceci est d'observation courante.

III. Les dimanches tu garderas
En servant Dieu dévotement.

> Comme l'encens ranime le charbon qui s'éteint, la prière ranime l'espérance dans le cœur de l'homme.
>
> GŒTHE.

> La prière faite en commun est un faisceau de volontés, de pensées, rayons et parfums, qui se dirige avec plus de puissance vers un but.
>
> LÉON DENIS.

Dans tous les cultes, un jour sur les sept de la semaine est consacré aux devoirs religieux et au repos. Pour les chrétiens c'est le Dimanche, mais, dans d'autres religions les divers jours de la semaine occupent le rang de jour du Seigneur. Chez les Grecs c'est le lundi, chez les Perses le mardi, chez les Assyriens le mercredi, chez les Egyptiens le jeudi, chez les Mahométans le vendredi, chez les Hébreux le samedi.

Nous ne rouvrirons pas ici le débat du repos hed-

domadaire. Il fut suffisamment agité en ces derniers temps devant le parlement et devant l'opinion et tout le monde connaît les diverses pièces du procès. L'affaire est entendue et le repos hebdomadaire a gain de cause ici. Désormais il y a en France un jour sur sept destiné au chômage. Cela est bien et d'autant mieux que notre Dimanche, même nouveau style, n'a que de lointaines similitudes avec le rigorisme du Dimanche Londonnien et les absurdités Belges. A Bruxelles on ne peut se procurer un timbre-poste pour donner de ses nouvelles à sa famille. Il est vrai que le public a rétabli l'équilibre de la saine raison et tous les concierges d'hôtel en délivrent — sans majoration de prix — aux voyageurs désappointés et embarrassés. J'en ai fait dernièrement l'expérience et, cependant, je n'ai pas assez de louanges pour cette mesure, excellente même dans son exagération.

Du haut de la chaire le prêtre pourrait peut-être quelquefois dire qu'il y a diverses manières de servir Dieu le dimanche.

L'une, la plus ancienne, la plus conforme sans doute au III° commandement est la prière en commun, à l'église où l'on va assister aux offices, célébrer, par des chants appropriés, la gloire du Très-Haut et écouter pieusement la parole sainte.

L'autre est de consacrer au repos, au milieu de la famille réunie, les longues heures laissées libres par

l'assistance aux offices et la lecture de l'Ecriture Sainte.

La prière en commun est le calmant par excellence des nerfs trop tendus et l'âme inquiète s'apaise sous les voûtes mystérieuses de l'Eglise, sous l'influence des psalmodies et des chants liturgiques et de orgue dont la voix profonde et grave ponctue, en les soulignant, les diverses phases des cérémonies saintes. Elle transporte l'âme dans l'infini et lui procure l'heureux avantage de l'union mystique avec la divinité. Après la prière, l'intelligence devient plus vive, la force d'attention plus grande et la volonté acquiert une énergie nouvelle. Les facultés affectives s'affinent et l'homme qui a prié devient plus apte à bien s'imprégner de la beauté et de l'harmonie des choses et des idées ; il les savoure mieux. Après la prière l'homme éprouve une sensation très nette d'euphorie telle qu'il est dans les meilleures conditions possibles pour guérir s'il est déjà malade ou pour éviter la maladie s'il jouit d'une heureuse santé. Il ne pense pas à son corps, chère guenille ; c'est là un excellent moyen prophylactique de l'hypochondrie et de la mélancolie. Que de névrosés, de neurasthéniques et d'hystériques de tout ordre, n'auraient jamais été frappés par la dure main de la maladie s'ils avaient prié le Dimanche, ce qui repose l'esprit et lui donne de l'énergie, et s'ils s'étaient reposés ce jour-là, au milieu des

leurs, après avoir travaillé le reste de la semaine?

Le cerveau humain et le système nerveux tout entier se polarisent à la manière des piles électriques. Comme à celles-ci il leur faut du repos pour se dépolariser et même, aussi, l'aide d'un dépolarisant. Ce dépolarisant c'est la prière et, on le voit, la médecine vient ici étayer de son autorité de science d'observation et d'expérimentation les données de la psychologie et de la religion. Ce repos, c'est l'observation du Dimanche.

Mais, pour que l'observation du Dimanche, du repos hebdomadaire, porte ses fruits tant moraux que physiques, il est bon de s'en tenir uniquement au IIIe commandement. Le Dimanche ne doit pas devenir un jour de fatigue sous prétexte de délassements variés et irrationnels mille fois plus nuisibles que le travail assidu de la semaine. Plus nuisibles que le travail est une façon de dire, car le travail, proportionné aux forces, à l'âge et au sexe du travailleur, est une garantie de bonne santé, de longévité et de saine hérédité. Le mot nuisible ne doit pas lui être appliqué.

Quel bénéfice attendre d'un Dimanche consacré à la boisson ou à l'audition de couplets pornographiques dans des music-halls, dans une atmosphère constituée par les vapeurs délétères des esprits et essences aromatiques des liqueurs multicolores et par la fumée des pipes? Le corps s'intoxique et se lasse,

l'âme s'irrite, se désorbite et perd l'harmonie de ses facultés.

Le Dimanche donne toutes satisfactions quand on le consacre, en outre du culte, aux soins du corps. Il doit être le jour de grande toilette hygiénique par le bain et le séjour à la campagne. Le bain procure une vigueur énorme, car il favorise le fonctionnement intégral de la peau, organe nerveux important et aussi d'excrétion et de sécrétion et même respiratoire dont l'action retentit sur tout l'organisme (1).

Le séjour à la campagne, à l'air et au soleil, favorise l'oxygénation du sang, ce réservoir et ce transmetteur des matériaux de la nutrition.

En outre, en vivant ce jour-là au milieu des siens, les droits de la famille sont sauvegardés, l'harmonie et l'ordre y règnent, les enfants sont mieux élevés. Bref, on a le bénéfice de cette sécurité donnée par

(1) La peau élimine environ 1.000 grammes d'eau par 24 heures contre 1.200 grammes par les reins et 400 grammes par les poumons.

Cette eau est chargée de produits excrémentiels tout comme l'urine et ces excreta constituent le 1/3 de la totalité des excrétions de tout l'organisme. Une peau sale et crasseuse en diminuant l'activité de ces excrétions, outre les infections locales, favorise, par rétention des poisons, la génération de l'arthritisme, des coliques néphrétiques, de l'albuminurie, de l'urémie. Une peau sale peut même être cause de phlébite, scarlatine, tétanos, fièvre typhoïde en favorisant la fixation des germes et leur passage dans l'économie par la voie des glandes sébacées.

les familles saines et unies, sécurité se traduisant par la santé de chacun de ses membres et par un meilleur avenir réservé à la race.

L'esprit et le corps sont plus dispos. La conséquence en est qu'on fournit ensuite un labeur plus régulier ce qui, joint à l'économie, procure la fortune relative et donne tous les avantages moraux et sociaux du travail. La paix de l'âme, la sérénité du cœur, la bonne santé du corps ainsi obtenues réservent une jeunesse plus longue et même les avantages essentiels de la jeunesse jusqu'à l'extrême limite de la vie.

IV. Tes père et mère honoreras Afin de vivre longuement.

> Il faut honorer pendant leur vie et après leur mort les auteurs de nos jours.
>
> PLATON.

> Ne pas honorer la vieillesse, c'est démolir le matin la maison où l'on doit coucher le soir.
>
> ALPHONSE KARR.

Il est un grand principe d'équilibre moral d'après lequel il ne saurait y avoir de droits sans devoirs et de devoirs sans droits. Nous sommes liés les uns aux autres par une réciprocité de droits et de devoirs. Il y a solidarité étroite entre nous. Chacun de nous est un anneau de la chaîne familiale ; il est fils du passé et père de l'avenir. Ces principes étant admis, il est évident que si nous avons des devoirs envers nos parents, ceux-ci, à leur tour, en ont envers leurs enfants. On peut encore donner plus d'extension à l'idée incluse dans le IVe commandement et en faire

découler les devoirs des inférieurs envers leurs chefs et les devoirs de ceux-ci envers ceux-là.

Le père et la mère donnent la vie, les conjoints la partagent, les enfants la reçoivent. La loi a reconnu qu'il y avait entre eux l'obligation alimentaire. Il y a plus encore. Il y a celle, non seulement de ne pas maltraiter mais de prévenir et de soigner la maladie ; partant, toute l'hygiène sociale, si en vogue aujourd'hui et... au Moyen-Age, peut être rattachée au IVe commandement.

*
* *

Juvénal (1) a écrit cette phrase : « On ne saurait trop respecter l'innocence de l'enfant : médites-tu quelque action dont tu doives rougir, songe à ton fils au berceau ».

Le satirique latin ne pensait certainement pas aux lois de l'hérédité lorsqu'il engageait les parents à se souvenir de leurs enfants. Son unique préoccupation était d'ordre purement moral. Cependant cette phrase a un sens plus profond et plus étendu qu'il ne le semble au premier abord. Beaucoup d'actes portent atteinte à la santé sans qu'il en paraisse rien à l'extérieur. C'est le cas de l'alcoolisme qui est l'intoxica-

(1) Sat. XIV.

tion type, car c'est la plus répandue pour des causes d'ordres divers que nous n'énumérerons pas.

Dans l'alcoolisme il y a imprégnation des parties les plus intimes des cellules et surtout des éléments du noyau, nucléole et nucléine. Si l'alcoolique a pour parents des individus sains, l'intoxication ne paraîtra pas retentir sur lui. Il atteindra un âge avancé, mais ses enfants à lui seront tarés et leur longévité sera diminuée. La longévité dépend, en effet, surtout de la transmission héréditaire. En outre, au point de vue mental, le mécanisme cérébral, substratum nécessaire du psychique, sera anormal, légèrement si l'on veut, mais il le sera tout de même et par là s'expliquent et l'hérédité psychique et le grossissement des tares psychiques du procréateur. L'hygiène et la médecine pourront intervenir il est vrai pour maintenir dans le *statu quo* le ravage causé et peut-être même pour l'enrayer, mais, néanmoins, il y aura toujours une certaine survivance, une certaine mémoire de la lésion transmise *ab ovo* : « L'hérédité joue pour l'espèce à peu près le même rôle que la mémoire pour l'individu » (1).

L'enfant hérite non de la maladie du procréateur ; mais d'un affaiblissement fonctionnel et d'une tendance fonctionnelle à la maladie. Si la lésion organique ou l'affaiblissement organique du procréateur porte sur un organe donné, l'enfant hérite d'une faiblesse particu-

(1) Th. Ribot, *L'hérédité*.

lière de cet organe qui aura une tendance (1) à la maladie. Si l'imprégnation toxique atteint la mère, si l'ovule est lésé, l'enfant sera taré au point de vue intellectuel ; si elle atteint le père, si le pronucléus mâle est lésé, l'enfant aura des tares concernant le caractère ou la volonté. Au point de vue de l'hérédité il semble que l'influence de la mère soit prépondérante. C'est là un fait qu'il serait facile de démontrer par l'observation et même par l'expérimentation. Il a été remarqué par d'autres que les biologistes. L'histoire est là qui en donne elle aussi la preuve et, comme l'a dit quelque part Emile Olivier, « c'est presque toujours par la femme que le génie se transmet, et il est rare qu'un grand homme n'ait pas eu une grande mère. »

Toutes les causes de diminution de l'énergie organique retentissent sur la descendance. Nous avons parlé d'alcoolisme. Nous pourrions énumérer toutes les intoxications et toutes les infections, sans compter le surmenage d'où qu'il vienne. C'est dans cette considération que nos lois sociales d'hygiène trouvent leur fondement, car ces lois s'adressent non seulement à l'individu qu'elles défendent contre lui-même mais encore à l'avenir de la race qu'elles sauvegardent en sauvegardant le générateur d'aujourd'hui ou de demain. Par là elles collaborent à la

(1) C'est cette simple *tendance* qui permet à l'hygiène de prévenir et de neutraliser les effets fâcheux de l'hérédité.

grande loi naturelle qui est la survivance de l'espèce.

C'est donc remplir les obligations créées par le IVe commandement que de lutter sans relâche contre les fléaux de l'alcoolisme, de la tuberculose, de la syphilis, de la malaria, de la dépopulation, que de les prévenir en resserrant les liens de la famille, en organisant ces œuvres admirables qui s'appellent : les jardins ouvriers, le coin de terre et du foyer, les dispensaires divers, les ligues d'assistance pour la défense des enfants en bas âge et pour les mères, etc... que de limiter et règlementer le travail dans les ateliers et usines afin de prévenir le surmenage qui étiole, que d'engager les jeunes mères à ne pas se livrer aux orages de la passion, car il leur faut le calme pour que le fœtus qu'elles portent dans leur sein se développe bien. A ce point de vue, notre époque qui paraît mettre sa coquetterie officielle dans le reniement du christianisme en met les doctrines en pratique comme ne le fit jamais aucune époque de foi officielle ! C'est là une heureuse contradiction qui sera pour elle un titre à la vénération et au respect des générations futures.

Par respect pour les droits de l'espèce, de l'enfant à venir, l'individu, le générateur a le devoir de se mettre à l'abri de toutes les causes de diminution de l'énergie vitale. Le IVe commandement le lui dit,

d'accord en cela avec les données de l'observation médicale.

Les enfants doivent honorer (1), aider et assister leurs parents. Tel est le deuxième aspect du IVe commandement. Au point de vue de l'éthique pure c'est pour eux un devoir strict de reconnaissance ; au point de vue familial c'est leur intérêt. Ce l'est aussi au point de vue philosophique et médical.

C'est honorer ses parents que de ne pas vouloir s'élever tellement au-dessus d'eux qu'il semble qu'il n'y a plus aucun lien entre le père et le fils ; c'est aussi sauvegarder son intérêt immédiat et même de demain.

Toute ascension dans la hiérarchie sociale s'opère soit par accumulation, soit par tension du mérite héréditaire.

(1) Les enfants doivent se garder de chercher à modifier les habitudes de leurs parents. Ces habitudes leur sont nécessaires au physique comme au moral, car à un certain âge on ne s'adapte plus. L'état anatomique et chimique de l'organisme le montre clairement. Quand l'être humain a atteint un certain âge, en effet, sa vitalité est diminuée, il fait face péniblement aux dépenses, il réagit peu, donc, tout changement d'habitudes quelconques est dangereux et peut amener le marasme suivi de la mort.

L'accumulation héréditaire se fait petit à petit, progressivement. D'une génération à l'autre, les familles destinées à gravir les sommets s'affinent tant au point de vue moral qu'au point de vue intellectuel. Leur capital psychique s'accroît avec leur capital mobilier ou immobilier. Telle est la marche normale. Les familles qui ont ainsi mis le temps pour arriver ont le temps pour elles et durent. Seule, une saine ambition, génératrice d'énergie et de vertu, les anime.

Dans d'autres cas il se produit chez un individu donné, sous l'action d'une influence difficile à saisir, un désir d'arriver vite, de franchir à lui tout seul toutes les étapes. Le désir se réalise par une tension énorme de toutes les énergies intellectuelles et morales transmises par les parents et qui étaient le capital de la race. Il se produit une décharge brusque de potentiel. Le phénomène consommé, il ne reste plus rien. L'individu atteindra peut-être le sommet de richesse, de science, de pouvoir, d'honneurs convoité, mais bien rarement il laissera après lui un continuateur de son œuvre. Sa race s'éteindra dans la dégénérescence et la misère. Lui-même d'ailleurs sera une proie facile pour la maladie pour laquelle il sera un terrain propice. L'étude de l'histoire déchiffrée à la lumière de la clinique permet d'arriver à cette conclusion.

Mais, sans aller planer sur les hauteurs, on trouve

la justification médicale du IVe commandement dans la vie de tous les jours. L'individu qui ne rend pas à ses parents le respect et les soins qu'il leur doit, par ce seul fait désorganise sa famille, car il en brise le lien. Il se prépare à lui-même un lendemain où il aura à souffrir de ses propres enfants plus qu'il n'a fait souffrir à ses parents et, en attendant, comme conséquence du manque d'harmonie familiale dont il est ainsi la cause, le désordre s'assied à son foyer. La sécurité et la paix en sont bannies. Il n'a plus à espérer qu'une défense précaire contre la maladie. Il se prépare une vieillesse remplie de tristesse et une mort prématurée. Il est l'artisan de la destruction de sa famille dont les jeunes membres s'éparpilleront et, privés du solide appui de la tradition d'une famille saine, auront à recréer leur famille. Or, qui ne sait combien pénible, combien aléatoire, combien riche en tristesse et en mécomptes est l'œuvre de celui qui crée de nouveau. Celui qui revient souffre davantage encore et peine beaucoup plus que celui qui parvient. Tout cela est un faisceau, générateur fécond de maladies diverses, amenant une vieillesse et une mort anticipées. La cause première en est l'ancêtre qui, méconnaissant la loi directrice de la famille, n'a pas rendu à ses parents à lui ce qui leur était dû en respect, soins et justice.

L'histoire nous dit qu'à Sparte et à Rome la grandeur de ces deux républiques coïncida avec l'époque

où les vieillards jouissaient du respect unanime, où les droits du père de famille étaient sacrés. C'était aussi une époque d'austère vertu, mais la vertu est bien chagrine, pensent beaucoup de gens ! La littérature contemporaine prétend qu'elle se niche dans les rides et cela uniquement par impuissance...

*
* *

Pour obéir au IVe commandement, le maître doit aide et protection à son serviteur. Il ne doit pas le surmener en exigeant de lui un travail excessif mettant sa santé en danger. D'autre part, le serviteur doit le respect à son maître. Ils doivent se considérer les uns les autres comme les membres d'une même famille.

*
* *

La pratique des devoirs réciproques exigés par l'observation du IVe commandement combat l'égoïsme, conséquence d'un amour excessif et mal compris de soi-même dans l'espérance d'obtenir une plus grande somme de bonheur. Or, l'observation quotidienne le démontre, l'égoïste a toujours en lui la sensation d'un vide immense. Il lui manque sans

cesse quelque chose. Pour remplir le vide qui est en son cœur il se livre au vice, depuis celui de l'avarice stupide jusqu'à la prodigalité folle destinée à la satisfaction de tous les stupres. Il lui reste à la fin le dégoût, la tristesse, l'ennui, la mélancolie sans compter les diverses maladies mentales qui en sont les filles et les affections organiques provenant de ses débordements de gourmandise, d'envie, de paresse, de luxure et de colère.

V. Homicide point ne seras
De fait ni volontairement.

> Tout individu qui meurt de contagion est victime d'un meurtre.
>
> MICHEL LEVI.

Dans l'antiquité, au Moyen Age, dans les temps modernes, de terribles épidémies décimèrent l'humanité. A ces diverses époques des mesures générales furent prises pour limiter les ravages et enrayer la marche du fléau. On connaît le procédé employé par Hippocrate pour conjurer la peste qui avait éclaté à Athènes ; on sait avec quelle rigueur le Moyen Age isolait les lépreux. De nos jours un savant système de quarantaines et de cordons sanitaires empêche les épidémies diverses de se propager. Tous ces systèmes de défense ont pour but d'enlever à la camarde le plus grand nombre possible de vies humaines. Ce serait une faute grave de ne les point mettre en œuvre puisqu'ils sont connus.

Allant plus loin dans cette voie, les législateurs

des diverses nations ont délibéré sur les maladies contagieuses. En France, la loi du 15 février 1902 sur la protection de la santé publique ordonne au maire de chaque commune de déterminer, après avis du conseil municipal et sous forme d'arrêtés municipaux portant règlement sanitaire, les précautions à prendre pour prévenir ou faire cesser les maladies transmissibles ; elle oblige les docteurs en médecine, les officiers de santé et les sages-femmes à déclarer à l'autorité publique les dites maladies transmissibles ; bref, elle prévoit et règlemente tout ce qui est utile pour prévenir ou enrayer l'action des maladies transmissibles. Pour prévenir la variole, elle règlemente la vaccination et la rend obligatoire pour tous. A Paris, les commissaires de police tiennent gratuitement à la disposition du public des paquets de 25 grammes de sulfate de cuivre destinés à la confection des solutions antiseptiques, pour le lavage des mains, des linges, pour la désinfection des matières expectorées, etc.., et les locaux sont désinfectés gratuitement sous le contrôle d'un médecin inspecteur des épidémies. Les grandes administrations, connaissant les ravages causés par la tuberculose, par exemple, n'admettent dans leur personnel que des candidats exempts de tout germe et dotent leurs bureaux de crachoirs hygiéniques. C'est là une mesure excellente. On connaît, en effet, tel bureau dont tous les employés moururent tuberculeux parce-

que l'un d'eux l'était et avait transmis son mal aux autres soit par les crachats qu'il expectorait à profusion, soit par les registres que le malheureux malade feuilletait avec ses doigts imbibés de salive. Or, la salive est le véhicule du bacille de Koch.

On va même plus loin. Certaines familles exigent des candidats au mariage un certificat de santé ou bien, ce qui revient au même, à condition qu'elle soit de date récente, une police d'assurance-vie. C'est là une mesure excellente qui a le suffrage de notre approbation et qu'il serait désirable de voir se vulgariser. Quel est, en effet, le vrai but du mariage? Sans doute, le mariage se propose de créer une société d'amour et de défense mutuels, mais sa fin véritable est la procréation. On se marie pour obtenir l'enfant qui sera la conséquence et la consécration de l'union. Qu'un des deux conjoints soit malade, qu'il soit tuberculeux, syphilitique ou alcoolique et l'enfant à naître sera voué aux pires déchéances, aux plus grandes douleurs. Sa vie sera une longue suite de tristesses et elle n'arrivera pas au terme normal. De la part des parents cela peut être étourderie, mais cela peut être aussi un manquement grave au Ve commandement lorsque, se sachant malades, ils se marient quand même. C'est encore un manquement grave au même commandement pour un jeune homme (1) frappé d'une avarie quelconque que

(1) Avant de se marier tout individu qui a été frappé de

un délit quelconque équivalent pour eux à une condamnation à mort. Pour l'individu normal lui-même, quand l'incarcération est de longue durée, elle devient plus qu'une privation de la liberté. Ainsi Ch. Lucas assure qu'une détention de 10 ans dans une maison centrale équivaut aux 5/7 environ d'une condamnation à mort (1). Nous ne fouillerons pas davantage cette question-ci qui, à elle seule, réclamerait de longs développements, mais ces quelques lignes nous montrent avec quelle indulgence et quelle modération doivent être appliquées les lois pénales. Le juge sera ainsi dans l'esprit du Ve commandement.

(1) Michel Lévy, *Hygiène*, 5 éd., t. II, p. 568 et seq.

VI. Luxurieux point ne seras De corps ni de consentement.

Les femmes pures conservent leur jeunesse longtemps.

MICHEL-ANGE.

La luxure peut être définie « l'appétit déréglé des plaisirs honteux » (1).

Cette définition est assez élastique pour nous permettre de ranger sous le même titre des vices qui, au premier abord, semblent différents les uns des autres.

L'assouvissement normal mais trop fréquent de l'appétit sexuel y voisine avec l'anormal et aussi avec la satisfaction trop intense du goût, c'est-à-dire avec la gourmandise. Le plaisir trouvé dans l'inaction, lorsqu'il se prolonge et devient une inclination habituelle peut devenir luxurieux : c'est la paresse.

Tenons-nous en là et étudions successivement ces propositions.

(1) J. BERTHIER.

d'épouser une jeune fille saine. Naturellement la réciproque est exacte. La faute est encore aggravée quand l'acte a été consommé par esprit de lucre, car il s'y joint certainement un mensonge et un désir de s'emparer du bien d'autrui, ce qui est condamné par les VIIe, VIIIe et X^e commandements.

Les commandements de Dieu condamnent ces actes et la médecine les réprouve parce qu'ils suscitent un danger pour l'individu et pour la race.

La prophylaxie des maladies contagieuses s'impose puisqu'elle est possible. Dans l'état actuel de la science médicale toute personne qui meurt de maladie contagieuse est victime d'un meurtre par imprudence. Chacun de nous pouvant être cette victime, chacun de nous a donc tout intérêt à ce que ceux qui ont la charge de les défendre se pénètrent bien du sens du Ve commandement, d'autant plus que les maladies contagieuses frappent non seulement l'individu mais dé-

blennorrhagie doit, même si son avarie est de date ancienne et paraît guérie, se faire examiner par son médecin afin d'être bien certain qu'il n'existe pas la moindre goutte matinale. S'il passe outre, après quelques mois de mariage, sa femme, jusque-là en bonne santé, est prise de douleurs abdominales à l'occasion des règles qui sont plus abondantes qu'auparavant. A chaque période menstruelle le phénomène pathologique s'accentue. La femme est dès lors obligée de passer son temps couchée sur une chaise longue, elle est une infirme ; toute marche, tout mouvement, tout effort lui sont interdits. Un beau jour, cet ensemble symptomatique s'aggrave et une opération souvent mutilatrice s'impose.

ciment les familles et, comme conséquence, amènent de graves perturbations dans l'ordre social.

L'individu atteint d'une maladie contagieuse doit prendre bien garde de la communiquer aux autres. S'il est tuberculeux il crachera dans un crachoir à lui personnel ; s'il est syphilitique, il s'abstiendra de boire dans le verre des autres, l'un et l'autre s'abstiendront d'embrasser les enfants.

Les parents ou les amis qui s'abstiennent de donner les soins nécessaires aux malades dont ils ont la charge, dans le but de recueillir plus tôt l'héritage convoité, tombent de toute évidence sous le coup du Ve commandement.

Il en est de même pour ces compagnies d'assurance contre la grossesse que dénoncèrent le docteur Pinard (1), professeur à la Faculté de médecine de Paris et membre de l'Académie de médecine, et puis le docteur Budin (2), professeur à la Faculté de médecine et membre de l'Académie de médecine.

Nous n'insisterons pas davantage ici sur cette question délicate et sur ses conséquences individuelles et sociales. Cela nous entrainerait trop loin.

Une autre question se rapportant peut-être au Ve commandement est celle-ci : Certaines condamnations de tuberculeux à quelques mois de cellule pour

(1) *Médecine internationale*, mars 1906, p. 103.

(2) *Archives de thérapeutique*, 15 mars 1903, d'après le *Concours médical*, 17 juin 1906, p. 429.

ou il secrète un suc gastrique à formule chimique anormale et ses fibres musculaires perdent de leur contractilité. Il se laisse dilater par le poids des aliments solides et liquides qui y restent longtemps. La conséquence en est ces maladies si tenaces et si douloureuses de l'estomac qui retentissent sur l'économie tout entière, sur le système nerveux, sur le cœur et sur la nutrition générale.

Si, au contraire, on mange et on boit modérément et lentement, en observant les lois physiologiques, le système digestif fonctionne normalement et joue son morceau à l'unisson dans l'orchestre organique. Dans le premier cas il s'use et vieillit vite. Dans le second il conserve son énergie et sa jeunesse. Or, la jeunesse est fonction de l'intégrité du système digestif et de la nutrition générale. La nutrition générale est gouvernée par le système nerveux sur lequel réagissent si péniblement toutes les affections digestives. Il y a influence réciproque entre les deux systèmes.

Nous devons donc employer et nous servir convenablement de notre appareil digestif, c'est-à-dire ne pas manger et boire avec excès comme quantité et comme rapidité d'engloutissement (pardon du mot). Le plaisir modéré et judicieux de la table est un symptôme et un garant de la santé. Il ne saurait être défendu. C'est celui qui, adopté par un homme, en fait un gourmet, le gourmet cher à Brillat-Savarin.

Ce que nous venons de dire de la gourmandise se

superpose à ce qui peut être dit des excès sexuels.

L'organe de la reproduction a des besoins à satisfaire qui donnent naissance à des sensations analogues à celles qui proviennent de l'estomac et sont connues sous le nom de faim. Mais, ici, l'abstinence n'a pas les mêmes effets. Par le jeu de ses fonctions, le système digestif a pour but de réparer les pertes de l'organisme, tandis qu'ici il n'y a rien à réparer. Si la nutrition est insuffisante l'être entier dépérit, si le fonctionnement sexuel est nul, seul, son organe s'atrophie ou paraît s'atrophier. Il vaudrait mieux dire : se met en sommeil, prêt à reprendre son activité quand le moment sera propice. C'est d'ailleurs là une loi générale. Le muscle qui ne travaille pas, diminue de volume, et sa puissance diminue. Si on le soumet à un entraînement rationnel, il reprend très vite son volume normal et recouvre l'intégrité de ses fonctions normales. En raisonnant par analogie on peut donc conclure que le repos absolu des organes sexuels est indifférent pour la santé générale. L'observation clinique directe corrobore cette conséquence logique du raisonnement pourvu, toutefois, qu'il s'agisse de sujets sains. Chez l'individu taré il y a des troubles physiologiques nécessitant une règle de conduite spéciale à chaque cas et que seul, un médecin sagace doit résoudre chaque fois.

Si, au contraire, on surmène ces organes-là, on arrive à des conséquences pathologiques très fâcheuses.

*
* *

« Toutes les parties du corps, nous dit Hippocrate (1), qui sont faites pour qu'on s'en serve employées convenablement et au travail auquel chacune d'elles a été habituée, sont saines, développées et tardives à vieillir ; inexercées et tenues dans le repos, elles sont maladives, mal développées et vieillies avant le temps. »

Cette phrase du père de la médecine est l'expression écrite d'une observation profondément exacte des processus vitaux que les recherches de la physiologie et de l'observation clinique modernes ont confirmé point par point.

Tous les organes doivent fonctionner selon les lois et le but physiologiques qui leur appartiennent. Quand ces lois sont violées, quand le but physiologique est dépassé, l'organe pâtit.

Prenons comme exemple le gourmand. Regardons le manger, il avale morceaux sur morceaux, les engloutit en les mâchant à demi et, pour ne pas s'étouffer, boit copieusement. Outre cela, pour faire durer le plaisir, il mange et boit beaucoup, ce qui est nécessaire, puisqu'il lui faut, pour chaque bouchée, un

1 Hippocrate, *Œuvres* : « Des articulations », trad. Littré, t. IV, p. 255.

gros morceau. Le gourmet, lui, mange peu à la fois et arrive à la même dose de plaisir, sans surcharge de l'estomac.

Le gourmand commet une double faute, la première contre la physiologie normale du système digestif, la seconde contre l'éthique.

Occupons-nous seulement de la première. L'aliment, incomplètement mâché, pénètre dans l'estomac qui devra suppléer à une fonction dévolue à la cavité buccale. Dans la bouche, les aliments doivent être broyés convenablement et insalivés.

Dans l'estomac, les phénomènes digestifs continuent sous la forme d'un brassage ayant pour but de mélanger le bol alimentaire pâteux avec le suc gastrique. Si le bol alimentaire arrive convenablement mâché et insalivé, la muqueuse gastrique ne secrètera que la quantité nécessaire du suc gastrique et la musculature de l'estomac n'aura pas à se contracter jusqu'à la tétanisation ainsi que cela se produit dans le cas où les aliments arrivent à demi mâchés dans l'estomac. Alors, que se produit-il ? Si ce surmenage de l'estomac devient habituel, les glandes gastriques secrètent plus qu'il ne faut, les muscles gastriques se surmènent et les aliments restent dans la poche stomacale plus longtemps qu'il n'est normal. Jusqu'ici l'estomac a suppléé aux fonctions de la bouche, mais un moment vient où il ne peut plus compenser le surcroit de travail qu'on lui inflige. Surmené, il secrète moins

reuses pour l'équilibre normal du fonctionnement psychique. D'autres, au contraire, ne tombent pas d'une façon absolue sous le coup du VI° commandement. Ce sont ceux que Krafft-Ebing étudie longuement dans son livre intitulé : *Psychopathia sexualis*, et qui ont pour point de départ une anomalie sexuelle, une tare nerveuse, une dégénérescence. Nous n'en ferons pas l'exposé, renvoyant le lecteur que cette question intéresse au livre de Krafft-Ebing.

Chez ces malades, car ce sont des malades, le soi-disant plaisir est une impulsion d'autant plus irrésistible que leur conscience est plus nébuleuse et que leurs sentiments éthiques sont moindres. Au début, l'observation stricte du VI° commandement est pour eux un frein moral d'une grande puissance qui peut les sauver de leur perversion. C'est le devoir de leur entourage de leur en inculquer le texte, non pas directement et par sermon, mais indirectement, sans sermon, avec douceur et bonté, et en les soumettant aux obligations d'une stricte discipline hygiénique. Cela réussit quand il n'y a qu'une tendance et que l'affection n'est qu'à son début. Le malade guérit alors souvent.

*
* *

Nous venons de passer en revue les dangers de la gourmandise et de l'abus sexuel. La paresse, autre

forme de luxure, y conduit, comme l'ivrognerie et certaines danses lascives. Il est vrai qu'elle favorise aussi l'ivrognerie, ces divers vices se donnant un appui mutuel. Mais elle présente des dangers particuliers qui sont ceux de l'inaction. Le cerveau du paresseux s'atrophie, ses muscles s'atrophient et l'ennui frappe à sa porte. Pour se distraire, il boit, il s'alcoolise, mange et engraisse, et dans son cerveau vide d'idées, s'établit l'obsession du plaisir luxurieux sans compter l'épaisse bêtise. Dans ces conditions, il n'est pas difficile de comprendre que le paresseux soit plus souvent malade et meure plus tôt que l'homme de labeur constant qui exerce tous ses organes et toutes ses facultés dont l'exercice harmonieux est pour lui la source féconde de l'énergie génératrice de vie et de jeunesse.

Cette déchéance et cette sensibilité précoces des paresseux, nous les constatons tous les jours, tandis que nous voyons prospérer et vivre longtemps le jeune homme laborieux, actif et sobre. Ce qui est vrai des individus s'applique aux nations. L'histoire universelle nous le prouve. La déchéance et la mort des antiques civilisations n'ont pas d'autres causes. Quand les vieilles civilisations sombrèrent dans la luxure, elles disparurent, quand le monde romain s'y adonna, il gémit d'abord sous la tyrannie immonde d'Héliogobales divers pour tomber bientôt sous les coups des Barbares vertueux.

La neurasthénie et la vieillesse prématurée en sont les conséquences. Il se produit une hypérémie du système nerveux qui, après en avoir provoqué l'excitation amène une dépression profonde. C'est, en effet, une loi biologique que la dépression est la conséquence de l'excitation. Tout ce qui tend à modifier la formule de l'énergie cellulaire excite d'abord cette énergie qui ne tarde pas à s'épuiser. L'éther, l'alcool, l'opium, donnés à certaines doses excitent. Si l'excitation se prolonge, l'organisme ne réagit plus et se déprime.

Ce que produisent ces corps chimiques sur le système nerveux — ce sont des poisons nervins — l'abus sexuel le produit également, car le système sexuel est fonction du système nerveux. Cet abus amène un état d'éréthisme nerveux et cérébral extraordinaire. Si, à cela, se joignent les excès de nourriture, les viciations de la formule digestive, le surmenage intellectuel et moral, la vie de l'individu tout entier est atteinte dans ses racines et la vieillesse arrive avant l'heure. C'est le senium précoce. Cela nous explique pourquoi, de nos jours, où les idées luxurieuses sont si répandues, les gens meurent subitement et à un âge relativement peu avancé. Bien peu d'hommes franchissent le cap redoutable de la 63e année qui est, comme on le sait, l'âge critique chez l'homme. Il est vrai que, même à cet âge, bien peu renoncent aux plaisirs. Ils n'en arriveraient pas là s'ils suivaient les prescriptions du

VIe commandement si bien détaillées dans les épitres de saint Paul (1). L'apôtre recommande en effet la sobriété aux vieillards.

Nous n'avons encore parlé que de l'abus des plaisirs de l'amour et avons montré que cet abus était dangereux par lui-même sans l'intervention d'aucune cause extérieure.

Malheureusement cette cause extérieure se produit sous les formes désagréables et si dangereuses de la grande et de la petite avarie dont les conséquences individuelles, familiales et sociales sont si redoutables. L'avarié introduit chez lui des germes de souffrances et de mort, il est la racine d'une hérédité de mauvais aloi. Nous n'insistons pas là-dessus, pas plus que sur l'étiologie protéiforme des avaries. Toutefois, en passant, nous devons condamner, au nom de la plus élémentaire prudence médicale et hygiénique, le baiser sur les lèvres et le maraichinage des vendéens.

Quant aux plaisirs honteux énumérés en latin par Berthier dans son livre, certains tombent sous le coup du VIe commandement. Ce sont ceux qui ont pour but la simple satisfaction luxurieuse sans en vouloir la conséquence physiologique. Avec Berthier (2), disons en latin qu'on les appelle : *fornicatio*, *stuprum*, *raptus*, *adulterium*. Ils présentent tous les dangers de l'abus et, en outre des conséquences morales dange-

(1) Voir la fin du chapitre : *Les Commandements de Dieu.*
(2) Berthier, *Théologie.*

Le tuberculeux qui crache à terre et dont les crachats desséchés seront inhalés et iront porter dans les alvéoles pulmonaires le bacille de Koch, l'avarié qui se marie et contamine sa fiancée (ou réciproquement), l'alcoolique qui s'intoxiquant tous les jours davantage s'expose au délire, ne sont-ils pas un fléau social ?

Le Moyen Age lutta contre la lèpre par des mesures terribles. Le lépreux était retranché du monde et devait vivre seul, à l'écart. Aujourd'hui on établit des quarantaines, des cordons sanitaires officiels et la loi de 1902 préconise des mesures excellentes de désinfection dans un but d'intérêt social.

On soumet à la visite et on enferme à Saint-Lazare des malheureuses dont tout le crime fut d'avoir été blessées dans leurs luttes amoureuses afin de les traiter et, par une thérapeutique appropriée, les guérir, ou tout au moins les rendre inoffensives pour leurs combats futurs. Cependant ces femmes n'ont commis aucun délit tombant sous le coup de la loi. On les arrête, on les enferme par simple mesure administrative. C'est un abus d'autorité, une atteinte arbitraire à la liberté individuelle que la loi n'autorise pas. Personne pourtant ne proteste. Pourquoi ? Parce que la mesure prise contre elles est une mesure de défense sociale.

Nous ne demandons pas qu'on agisse de même envers les tuberculeux ou les avariés ; nous ne le de-

mandons pas davantage contre les malades atteints d'affections diverses. Ce serait logique, cependant. Mais nous voudrions que tous ces malades comprennent qu'ils ont le double devoir de se soigner et de ne pas exposer les autres à la contamination. Que de tuberculeux contaminent toute leur famille ! Que d'hommes luxurieux contaminent de malheureuses innocentes ! Que de jeunes ou vieux maris contaminent leurs jeunes femmes ! Tous ces malheurs seraient évités si le malade était imbu de cette idée que prendre la santé de quelqu'un, c'est commettre un vol, c'est aller contre ce précepte de la loi naturelle qu'est le VIIe commandement.

L'observation stricte de ce commandement serait un bienfait social rien qu'au point de vue médical. La nécessité de mettre un frein à ces contaminations doit être impérieuse et sembler un point de justice stricte, puisque certains écrivains ne craignent pas de faire appel à la loi pénale pour y arriver (1).

L'alcoolique de son côté enfreint le VIIe commandement, car il vole la famille et la société. Il est un mauvais mari, un mauvais fils et un mauvais père. Il se livre à des sévices sur sa femme, engendre des enfants tarés. Il est mauvais travailleur, car il ne concourt que d'une façon incomplète au bien-être général, et mauvais camarade, car il fait tort à la classe

(1) Paul Baudin, « La propagation des maladies contagieuses et la loi pénale (*La médecine internat. illust.* déc., 1908).

La religion, l'histoire politique, sociale et économique, la médecine et l'hygiène s'accordent pour nous engager à n'être point luxurieux et à ne pas imiter la corruption dans laquelle tombèrent les Colophoniens après qu'ils eurent été en relations avec les Lydiens, s'il faut en croire des vers de Xénophane, le chef de l'Ecole d'Elée. Ces Colophoniens passaient leur temps à se promener, revêtus de robes de pourpre, les cheveux arrangés et parfumés... (1)

Nota : Les lecteurs qui désireraient se documenter sur cette question et se donner de nouvelles et solides raisons de croire aux dangers de mort subite que fait courir la luxure dans les deux sexes et à tout âge, n'ont qu'à parcourir une étude très scientifique du Docteur Fernel : *Le dernier voyage à Cythère*, parue dans le fascicule de janvier 1909 de la *Revue thérapeutique des Alcaloïdes*.

Notre travail était déjà composé quand il nous a été permis de la lire. Nous n'avons pu, par conséquent, à notre vif regret, nous en inspirer, mais nous sommes heureux de constater que l'interprétation des lois de la physiologie normale et pathologique, nous a amené à des conclusions identiques à celles de notre distingué et savant confrère. Une méthode est un esprit différents animent cependant son travail et ont guidé l'auteur dans l'exposé de sa doctrine.

(1) V. Cousin, *Fragments philosoph.* (philosophie ancienne), pp. 23, 24.

VII. Le bien d'autrui tu ne prendras Ni retiendras à ton escient.

Un méfait n'est jamais perdu.
Proverbe.

La santé étant le bien essentiel avec l'aide duquel on peut se procurer tous les autres, y porter atteinte chez autrui est un acte de même nature que le vol. C'est prendre le bien d'autrui que d'altérer sa santé. On peut même pousser le raisonnement plus loin et dire logiquement, que celui qui lèse autrui porte atteinte à la collectivité entière et la lèse. Celui qui altère la santé d'autrui porte atteinte à la richesse sociale, à la vitalité de la race.

Le brutal qui donne un coup est sévèrement puni par le Code pénal, mais le malade qui contagionne autrui et lui porte un préjudice bien supérieur à celui que porte le brutal ne l'est pas. Il ne tient même pas compte du danger qu'il fait courir à ses semblables alors que souvent il le connaît. N'est-ce pas un malfaiteur celui-là ?

ouvrière par les charges qu'il impose : prisons, hôpitaux, accidents... Le respect raisonné du VIIe commandement serait sans doute un frein contre son vice que l'Ecriture flagelle en maints versets et dont elle montre les tristes conséquences et les dangers (1).

(1) Lévitique, x, 9 et 10 — Proverbes de Salomon, xx, 1 ; — xxi, 17 ; — xxiii, 20, 29, 30, 31, 32, 33, 34 et 35 ; — xxxi, 4 ; — Ecclésiastique, xix, 2 ; — xxiii, 6 : — xxxi, 22, 23, 29 à 42 ; — Isaïe, xxviii, 7 ; — Joel, i, 5 ; — Michée, ii, 11 ; — Hébreux, ii, 5 et 16 ; — I Corinthiens, v, 11 ; — Ephésiens, v, 18, — I Timothée, iii, 3 ; — Tite, i, 7 ; — Genèse, ix, 21 ; — xix, 31 à 35 ; — II Rois, xiii, 28 — III Rois, xx, 12 ; — Daniel, v, 2 ; — Judith, xiii. 4, ; — I Machabées, xvi, 13 ; — Osée, iv, ii ; vii, 5.

VIII. Faux témoignage ne diras Ni mentiras aucunement.

> Le mentir me semble encore plus laid que la paillardise.
>
> MONTAIGNE.

> Tout se raccommode en ce monde excepté la conscience quand elle est fêlée.
>
> X...

Le mensonge peut être la conséquence d'un excès d'égoïsme, forme inférieure morale, ou bien d'un état de subconscience. Dans le premier cas il est punissable, dans le second il est un symptôme morbide, c'est une névrose : la mythomanie.

Quand on se trouve en présence d'un menteur on est autorisé à se demander si le mensonge a été provoqué par l'intérêt personnel du menteur. S'il en est ainsi, on se trouve en présence d'un individu qui peut être un amoral ou bien un immoral. Il est un amoral s'il ne se rend pas compte de ce qu'il y a d'odieux et de répugnant dans son acte. Cette amoralité est généralement un symptôme de ce que les psychiatres

appellent la *moral insanity*. Il est un immoral si, se rendant compte de la faute commise, il la commet quand même. Sur le premier toutes les leçons de la morale et de la religion n'ont aucune influence : le remords est une chose inconnue pour lui. Ce sont les amoraux qui constituent l'armée des récidivistes que rien ne corrige. Ils doivent leur tare à l'hérédité morbide. Ils sont fils d'alcooliques, d'épileptiques, etc. Les immoraux, au contraire, connaissent le remords et peuvent s'amender sous l'influence des règles religieuses et morales.

Amoraux et immoraux sont conscients de leurs actes mais d'une façon différente. Chez les premiers la conscience est incomplète, car leur Moi est incomplet. Chez les seconds elle est complète. Chez les uns et les autres, cependant, le mensonge peut être provoqué par l'intérêt personnel. L'un et l'autre raisonnant avec justesse et logique ne mentiront que par nécessité. L'amoral trouvera cela tout naturel, l'immoral en souffrira mais le fera tout de même.

Les enfants sont des amoraux partiels parce que chez eux la conscience n'est pas complètement développée. C'est le rôle de l'éducation d'en favoriser le développement normal. Voilà pourquoi les enfants sont menteurs.

Beaucoup de jeunes filles, de femmes et même d'hommes mentent à tout bout de champ, sans rai-

son bien souvent. Ils mentent de bonne foi, croyant vraies les histoires qu'ils inventent.

Il faut observer si cette habitude est, chez eux, un état continuel ou un état transitoire. Si c'est à l'état continuel, on est sans aucun doute en présence d'une névrosée, d'une vaporeuse, d'une ou d'un hystérique. Si c'est à l'état transitoire, on se trouve encore en présence d'une névrose, mais d'une origine se liant généralement aux ennuis périodiques du sexe.

Il est inutile en présence de ces cas de faire des remontrances directes et des sermons. Il est mieux d'agir par suggestion et aussi d'amender le terrain, c'est-à-dire de soigner soit la névrose, soit les causes des irrégularités menstruelles.

Alors que la *moral insanity* est incurable, ici on peut triompher et ramener ces sujets à la normale par une hygiène appropriée qui doit commencer dès l'enfance. C'est l'hygiène indiquée pour l'élevage des enfants dont on veut neutraliser une hérédité nerveuse chargée. Elle donne d'excellents résultats quand elle est bien conduite et que les prescriptions en sont suivies avec persévérance.

Ces cas-là ressortissent de l'éducation morale qui discipline la volonté et donne la maîtrise de soi. Leur traitement hygiénique et moral doit être appliqué d'urgence dès que le diagnostic est établi car, si on laisse s'établir la névrose, plus tard c'est une grosse affaire et on peut échouer. En outre, on évite à ces

malades et à leur entourage tous les désagréments sociaux qui peuvent résulter de leur impulsion au mensonge, à la société et à la famille les conflits que cela peut faire surgir. Il faut dans tous ces cas se souvenir de la triste affaire La Roncière rapportée dans tous les traités de Médecine Légale.

A un point de vue plus concret nous pourrions ajouter que l'immoral qui ment parce qu'il le veut bien, par esprit de lucre, est dans certains cas un danger pour la santé des individus et des familles. C'est le cas des avariés divers qui se marient en cachant leur avarie, c'est encore le cas des marchands de produits alimentaires qui mentent sur la qualité des substances vendues.

IX. L'œuvre de la chair ne désireras Qu'en mariage seulement.

> L'usage et l'intérest du mariage touche notre race, au loing par delà nous.
>
> MONTAIGNE.

La *Chronique médicale* fit naguère une enquête sur le fruit et nous lisons dans le numéro du 15 juin 1906 de cette revue, p. 394, les lignes suivantes :

« Il existe entre la nature et la civilisation, un conflit permanent, intéressant au plus haut point l'avenir de la race. La Nature donne à l'homme, dès l'âge de l'adolescence, avec les facultés de la reproduction, le besoin créateur ; et la Société, en dressant la barrière de ses mœurs et de ses complications matérielles, s'oppose à ce que l'instinct d'amour soit satisfait avant le moment social du mariage. »

Il semble, à voir ce qui se passe autour de nous, que ce moment social soit retardé de plus en plus. Cependant il n'est pas mauvais que cet acte si important n'ait pas lieu à un âge trop avancé ou bien à un

âge trop tendre. Dans l'un et dans l'autre cas son but naturel est entravé.

Trop jeunes, les parents s'épuisent, trop vieux ils sont stériles. Mais comme la satisfaction de la « faim sexuelle » est légitime, on doit, dans certains cas, se marier de bonne heure, quitte à suivre une discipline hygiénique particulière à chaque cas. On ne peut, cependant, que fixer approximativement l'âge le plus favorable pour le mariage. On l'a fixé entre 21 et 25 ans pour les jeunes filles, 25 à 30 ans et même 37 ans, d'après les lois de Sparte, pour les hommes. Ces âges moyens sont purement indicatifs et l'on doit tenir compte des diversités individuelles qui font beaucoup varier les données du problème.

Comme on le voit d'après ce qui précède, il s'écoule un certain nombre d'années entre le jour où l'adolescent est apte à procréer et celui où, développé complètement, il est apte au mariage et, *a fortiori*, celui où il se mariera, étant données les entraves individuelles, familiales et sociales diverses qu'on résume dans le mot de « convenances ».

Ici se pose, logiquement, la question de savoir si les jeunes gens doivent et peuvent rester chastes jusqu'à ce moment solennel.

Il est hors de doute qu'ils le doivent, la jeune fille pour plusieurs raisons physiologiques et pathologiques, le jeune homme pour des raisons d'ordre purement pathologique, malgré qu'en France on ait une

tendance très accentuée à se moquer des « chérubins ». Au point de vue moral l'obligation est égale pour les deux sexes.

La jeune fille doit rester chaste et vierge parce que « c'est toujours à l'homme à qui elle a sacrifié sa virginité qu'iront ses secrètes pensées » (1).

C'est là un point de vue moral qui a bien son importance. Elle doit le rester encore par crainte de la petite avarie (blennorrhagie) plus grave et plus tenace chez elle que chez l'homme et de la grande avarie (syphilis), mais aussi, surtout, à cause des phénomènes connus sous le nom de *télégonie* dont son organisme est le siège lorsqu'il s'expose à certaines situations. On neutralise et on guérit, en tout cas on peut dépister les avaries, tandis que cela est impossible pour la télégonie, c'est-à-dire pour le phénomène qui consiste dans l'imprégnation de tout l'être de la femelle, tant physique que moral, par le mâle. C'est là un phénomène d'observation courante dans le monde des éleveurs et c'est un phénomène fort grave dans ses conséquences. La mère, en effet, a la plus grosse part de l'hérédité. Le père ne donne que le dynamisme, la chiquenaude nécessaire pour faire commencer l'évolution de l'ovule qui d'ovule est ainsi élevé à la dignité biologique d'œuf.

En outre, s'il naît un enfant de son amour, cet

(1) Pol de Saint-Merry, *La femme*, p. 52.

enfant viendra dans de mauvaises conditions — quand il viendra — et sera généralement voué à la misère physique et morale. Il est vrai que, parfois, ces enfants sont les plus beaux, s'ils sont le fruit d'un amour réciproque intense (1).

Or, en cas de télégonie, comme en cas de naissance hors mariage, l'enfant aura une hérédité qui ne correspond pas à celle de son père légitime et légal dans le premier cas et qui est quelquefois défavorable dans le second cas. « Tout ce que la Nature fait acquérir ou perdre aux individus, a dit Lamarck, est conservé pour l'hérédité. »

La meilleure hérédité est celle qui est la conséquence de l'amour, c'est-à-dire du choix, et cela est très important dans le mariage.

Le jeune homme ne paraît pas avoir à craindre les phénomènes télégonique moraux ou physiques mais il peut s'avarier, s'épuiser, se vieillir avant l'heure et n'être ainsi qu'un mauvais procréateur en même temps qu'un danger pour l'épouse.

Peuvent-ils conserver leur chasteté l'un et l'autre, c'est-à-dire conserver l'intégrité et la pureté du corps sans inconvénient ?

On a dit que la continence provoque parfois des habitudes néfastes, des perversions, des troubles nerveux. C'est là une affirmation exacte dans certains

(1) Th. Ribot, *L'hérédité psych.*, p. 175.

cas bien établis d'ailleurs par l'observation, mais il s'agit, dans les observations mises en avant d'individus tarés, dégénérés, pour lesquels une hygiène et une discipline morale et physique spéciales, sont nécessaires. En effet, la continence nécessite un effort continuel de la volonté, effort qui ne peut être le fait que d'une individualité normale. Mais cet effort est possible et sa conséquence, la chasteté, présente même divers avantages.

La chasteté est possible par l'accoutumance physique et psychique, par la substitution d'un amour soit intellectuel : littéraire ou scientifique, soit spirituel : amour de Dieu, à l'amour ordinaire. C'est pour cela que dans les ordres religieux le règlement ordonne l'oraison fréquente et l'amour de la Divinité et fait une obligation du travail intellectuel ou manuel. Le travail est un puissant dérivatif, c'est même le plus puissant de tous, voilà pourquoi les hommes qui sont dans le célibat et qui veulent rester chastes se vouent au labeur constant et arrivent à posséder une force, une puissance de travail énormes.

L'exemple de certaines nations est là pour nous en donner la preuve. Ainsi, d'après M. Herper, il y aurait 70 0/0 de chastes aux Etats-Unis, les 30 0/0 de non chastes étant des oisifs. Or, on associe toujours ce pays-là à l'idée de vie intense.

Le sentiment du devoir est un grand appui et l'on a l'exemple d'hommes de 30 ans restés chastes sans

oser le dire, tandis que les autres se vantent de leur incontinence. D'ailleurs les organes de la génération ne sont complètement développés qu'à 25 ans et leur inexercice ne les neutralise pas. Inexercés, ils sont, comme nous l'avons dit dans un autre chapitre, dans un état analogue à celui des muscles inexercés auxquels un peu d'entraînement redonne vite leur ampleur normale et fait de nouveau apparaître leur énergie latente virtuelle.

Les chevaux de course restent abstinents jusqu'à l'âge de 4 à 5 ans sans inconvénient et il faut ajouter que l'animal est chaste, sauf dans les périodes très courtes où il est emporté par la loi de l'espèce. C'est peut être là, a-t-on fait remarquer, une cause de sa longévité relative plus grande que celle de l'homme.

Disons encore que la chasteté n'a pas d'inconvénients sérieux (1) et avec le Dr Raoult (de Vernon) qu'il n'y as pas de « pathologie de la continence ». Pour conclure, citons une phrase qui doit avoir une grande valeur. C'est le vœu d'un Congrès de médecins. Le voici : « Il faut enseigner à la jeunesse masculine que non seulement la chasteté et la continence ne sont pas nuisibles, mais encore que ces vertus sont des plus recommandables au point de vue purement médical et hygiénique » (2).

(1) Féré, *L'instinct sexuel.*

(2) Vœu adopté à l'unanimité par la *Conférence internationale de prophylaxie sanitaire et morale.* Congrès de

La chasteté présente même certains avantages chez les jeunes gens. Grâce à elle le développement se fait normalement et sainement, car il n'y a pas d'épuisement par un usage prématuré et, plus tard, les chastes sont plus aptes à procréer de beaux enfants. Il est d'observation courante que les animaux trop jeunes donnent des produits inférieurs, petits. Elle favorise l'évolution complète des organes de la génération qui n'arrivent, comme nous l'avons déjà dit, à maturité qu'à vingt-cinq ans. De plus, ces organes étant des organes à sécrétion interne, tonique, cette tonicité n'est pas perdue.

Tel est l'exposé de cette question si controversée dont nous avons emprunté la plupart des éléments à l'enquête de la *Chronique médicale*. Par conséquent, au point de vue médical, le IXe commandement est légitime, son observation est possible et présente même de nombreux avantages. Il y a accord entre la foi et la science.

Nous n'avons pas à parler ici du célibat tel qu'il a été envisagé par les théologiens (1).

Bruxelles du 1-6 sept. 1902 — et signé par 150 sommités médicales.

(1) Concile de Trente, Sess. XXIV, Can. 10.

X. Biens d'autrui ne convoiteras
Pour les avoir injustement.

Nemini nocere, reddere suum cuique.

Le mariage est un procédé courant pour accéder à la propriété. Dans ce but, les familles marient des jeunes filles avec des vieillards ou des jeunes filles saines avec des jeunes gens malades, ou réciproquement. La fin du mariage est ainsi viciée à la base, par convoitise et généralement dans l'unique but de pouvoir donner satisfaction à des goûts de luxe criard et de paresse, à des plaisirs vulgaires et coûteux en ce qui concerne la femme ou de payer des dettes en ce qui concerne le mari. Encore un phénomène social que réprouve la médecine et qui ne se produirait pas si l'on obéissait au X° commandement. Quand le mariage a lieu entre personnes d'un âge correspondant et saines, la recherche réciproque de la fortune est toutefois permise mais pas dans d'autres cas.

Celui qui s'abstient de soigner un malade pour avoir son bien par héritage manque au Xe commandement et aussi au Ve. Il est deux fois coupable. Aussi, avons-nous tous un intérêt d'ordre médical à ce que ces commandements soient observés lorsque notre santé, le plus précieux des biens, sera à la merci du bon vouloir d'autrui qui peut être dévoyé par le désir du lucre.

Toutes les falsifications alimentaires sont provoquées par la convoitise du bien d'autrui. C'est pour s'enrichir vite, injustement au dépens des autres, que les falsificateurs mouillent le vin, mettent du talc dans la farine, de la margarine dans le beurre, de la viande avariée dans les préparations de la charcuterie, c'est dans le même but que les marchands de lait mettent de l'eau dans ce produit si nécessaire pour l'alimentation des enfants et des malades, qu'au marché les campagnards vendent des œufs bouillis lorsqu'ils sont vieux afin de masquer leur âge.

Nous pourrions étudier ici en détail toutes les falsifications. Ce n'est pas nécessaire à notre exposé. Il nous suffit de les indiquer pour que le lecteur en comprenne le danger pour la santé et se rende compte que ce danger est prévenu par l'application du Xe commandement.

Conclusion.

Mens agitat molem.

« La médecine, écrivait récemment M. Landouzy, déborde les limites que lui connurent nos pères... La médecine ne reste plus confinée dans l'étude de la guérison des malades : ses connaissances positives de la matière humaine lui permettent de s'appliquer à l'organisation scientifique de la vie humaine... C'est à la médecine qu'on vient demander les règles de la vie, physique et morale, saine. Tout en restant, comme nos pères, des guérisseurs de malades, nous devenons — par le fait que nous sommes proposés à l'organisation de la santé — des *empêcheurs* de maladies... »

Les lois nouvelles, en effet, sont, en grand nombre, des lois médicales. Il suffit de citer la loi contre l'ivresse de 1873, la loi sur la protection des enfants du premier âge, la loi sur l'assistance médicale de 1893, la loi sur les accidents du travail du 9 avril 1898, la loi du 15 février 1902 sur l'hygiène. Le médecin vaccine pour prévenir la variole, il surveille les crèches, dirige les consultations de nourrissons,

assure le service des hôpitaux, assure la prophylaxie épidémique, vulgarise, au détriment de ses intérêts pécuniaires, les notions de l'hygiène, combat l'alcoolisme et les avaries. Bref, il met tout son savoir, toutes ses forces, tout son dévouement à la prévention des maladies et à leur guérison. Son désir le plus ardent est d'assurer le bien-être physique et moral de tous en assurant à tous la santé et la longévité, en supprimant la valeur mathématique des âges et en effaçant du vocabulaire de la réalité l'odieux mot de vieillesse.

Pour cela il tâche de maintenir intactes toutes les énergies humaines, car, longtemps avant Barbey d'Aurevilly, il était convaincu de la justesse de cette idée du grand écrivain : Il n'y a pas d'âge, il n'y a que des forces.

Dans ce but il a rédigé des préceptes d'hygiène après en avoir vérifié la valeur par l'observation et par l'expérimentation. Les préceptes anciens, ceux de l'Ecole de Salerne, ceux de Cornaro sont célèbres. De nos jours on leur a donné une précision et une rigueur encore plus grandes, car d'empiriques ils sont devenus exclusivement scientifiques. Ils sont basés, en effet, sur toutes les sciences contemporaines, sur la physique, la géologie, la météorologie, la physiologie, la biologie, l'anatomie, la clinique, la microscopie, la microbiologie, la parasitologie, etc...

Eh bien ? on peut insérer dans ces préceptes le

conseil de suivre les obligations contenues dans les dix commandements de Dieu, dont l'esprit vivifie d'ailleurs nos lois civiles qui semblent en être le développement.

Leur observation rigoureuse et bien comprise amène à l'observance des lois de l'hygiène et à la prophylaxie des maladies en disciplinant le cœur, l'esprit, la volonté, en faisant prendre les précautions nécessaires pour soi et pour autrui, en favorisant l'existence de la famille et le maintien de l'intégrité de l'énergie héréditaire.

De plus, elle amène forcément au succès, car elle habitue à la pratique constante du devoir, favorise la volonté en donnant la maîtrise de soi-même, et donne la possibilité de fournir un travail soutenu et persévérant.

Or, pour atteindre au succès il faut en avoir la volonté ferme. Qui ne sait que l'alcoolisme, la gourmandise, la paresse, la luxure, la diminuent ? Il faut se soumettre au devoir : la soumission au devoir inspire confiance au public. Il faut encore travailler avec persévérance et sans relâche. Pour cela il est nécessaire de jouir d'une santé robuste. La santé se conserve par une vie régulière, calme, sobre en tout et par une alimentation non composée de substances falsifiées.

Tous ces desideratums sent remplis par l'observance des dix commandements de Dieu.

LES SIX COMMANDEMENTS DE L'ÉGLISE

« On est toujours porté à nier ce qu'on ne comprend pas. »

RÉVEILLÉ-PARISE.

« Sanitas est symetria, morbus autem ametria. »

GALIEN.

LES
SIX COMMANDEMENTS DE L'ÉGLISE

PROLÉGOMÈNES

« Nous estimons que le devoir étroit de la science est de sonder tous les phénomènes. Eviter le phénomène, lui faire banqueroute de l'attention à laquelle il a droit, c'est faire banqueroute à la vérité. »

V. Hugo.

Comme toute société bien organisée, l'Eglise s'est donnée un règlement intérieur, des statuts si j'ose ainsi parler, dans lesquels est minutieusement réglé tout ce qui intéresse la vie religieuse des fidèles.

En elle-même, cette vie religieuse possède une valeur propre vérifiée par les faits et récemment un auteur renommé, William James, a écrit un livre plein d'intérêt sur *L'Expérience religieuse.*

Or, il s'est rencontré qu'en voulant établir des lois relatives à la pratique de la religion et à la discipline nécessaire ici comme en tout, l'Eglise a donné des règles qui, suivies rigoureusement, assurent non pas seulement la paix de l'esprit et cette joie sereine des

âmes qui obéissent librement, qui croient, qui aiment et qui espèrent, mais encore la santé du corps.

Tantôt ces règles s'adressent au moral et par lui agissent sur le corps. Ce sont les Ier, IIe, IIIe et IV commandements.

Tantôt, tout en disciplinant le moral, comme toutes les règles, elles ont surtout en vue le corps Elles assurent ainsi la santé du corps et par répercussion la santé de l'âme. Elles s'accordent en cela avec les vieux préceptes mosaïques ; Moïse, en effet, avait porté son attention sur l'action du physique sur le moral. Elles s'accordent encore avec les remarques des philosophes. Pascal le disait : Il ne faut pas le méconnaître, nous sommes corps autant qu'esprit. Quant à la médecine, toujours elle a admis comme un dogme cet aphorisme : *mens sana in corpore sano*. Ce sont les Ve et VIe commandements.

Enfin, dans les Ier, Ve et VIe commandements, l'Eglise met en jeu l'action réciproque et simultanée du moral sur le physique et du physique sur le moral.

Tout cela présente un certain intérêt au point de vue médical, intérêt de curiosité pour les esprits libérés des dogmes religieux, intérêt de satisfaction pour les autres qui ne seront pas fâchés sans doute de connaître la valeur médicale des commandements de l'Eglise.

L'anthropologiste lui-même trouvera son compte

dans cette étude, quelque succincte et peu fouillée qu'elle soit, car en la lisant il pourra penser que les fondateurs et les organisateurs du culte et des rites de la religion ont bien compris les besoins de leur clientèle, s'il est vrai que la peur est à la base des religions comme elle est à la racine de beaucoup d'actions humaines. Nous vivons, en effet, dans un ensemble de forces inconnues. La vie, la mort, l'intelligence, les forces naturelles, que sont-elles ? Nous en sommes le jouet, ou presque, malgré les conquêtes immenses de la science. L'homme éprouve le besoin d'être rassuré et d'être guidé. C'est là le rôle que s'assignèrent les religions, c'est là le rôle qu'a entendu remplir d'une façon complète l'Eglise. Elle l'a rempli et elle le remplit tous les jours dans la société pour laquelle elle est une nécessité. Cela est si vrai que ceux qui souvent, sans savoir pourquoi, secouent son joug, s'inféodent aux pratiques de l'occultisme ou aux prescriptions tatillonnes de la science qu'ils vénèrent comme une idole, sans la connaître d'ailleurs. S'ils la connaissaient bien, ils pourraient ne pas obéir aux règles de l'Eglise, mais ils se rendraient compte qu'il n'y a pas incompatibilité entre ses règles et les données scientifiques, que religion et science peuvent aller côte à côte, car elles ont le même but : Déchirer le voile de l'inconnaissable et assurer le bonheur humain.

L'homme est religieux, c'est une particularité de

sa nature et, selon qu'il est plus ou moins religieux, son organisme varie dans ses formes, dans son habitus extérieur. N'est-ce pas Gall qui a dit que les dévots les plus fervents sont presque toujours chauves et ont la tête très élevée vers le sommet ?

Ne serait-ce pas une étude passionnante pour l'anthropologiste, que de rechercher les rapports existants entre le degré de religiosité et la constitution cellulaire ou la morphologie humaines ?

Ces rapports existent certainement, car les variations de la statique de l'âme amènent des variations de la statique du corps et par suite des variations de la formule chimique de l'organisme. C'est un fait d'expérience.

Mais la santé étant l'équilibre parfait de toutes nos fonctions tant psychiques que physiques, il est très important de conserver cet équilibre.

L'observation des commandements de l'Eglise le permet. C'est ce que la suite de cette étude s'efforcera de démontrer.

I. Les fêtes tu sanctifieras
Qui te sont de commandement.

Rends aux Dieux immortels le culte consacré.

V. d. DE PYTHAGORE.

La sanctification des fêtes est un dérivatif aux soucis de la vie et des affaires en changeant la direction habituelle des pensées. Elle repose l'esprit en lui apportant ce calme, cette quiétude que donne la prière.

Donc repos moral et intellectuel.

Or, qui ne sait que le repos moral et intellectuel est utile chez les cardiaques, chez les surmenés, chez les dyspeptiques, chez les obèses, chez les asthéniques, chez les enfants et les adolescents qui grandissent et travaillent cérébralement ? Qui ne sait qu'il a une action très favorable sur la nutrition générale ?

Il est aussi nécessaire et peut-être plus nécessaire que le repos physique.

D'ailleurs la sanctification des fêtes procure encore le repos physique périodique avec tous ses avantages pour les gens bien portants aussi bien que pour les malades.

II. Les Dimanches Messe ouïras
Et les fêtes pareillement.

> Invoque avec ferveur ces Dieux dont les secours peuvent seuls achever tes œuvres commencées.
>
> V. d. DE PYTHAGORE.

> Temps dépensé à manger et à la messe n'est jamais perdu.
>
> *Ancien adage*).

« Rien n'est plus ordinaire dans les hospices, nous dit Pinel, que des cas d'une aliénation produite par une dévotion trop exaltée, des scrupules portés à un excès destructeur ou des terreurs religieuses (1) »

Il est vrai, dit à son tour Krafft-Ebing, que « beaucoup de ceux qui perdent la tête à confesse ou pendant le sermon, sont des idiots mélancoliques (2) ».

Aussi, doit-on louer l'Eglise, d'avoir réglementé le degré de fréquence de l'assistance aux offices. On

(1) PINEL, *Sur l'aliénation mentale*, p. 43.
(2) KRAFFT-EBING, *Psychiatrie*, p. 76.

La confession est un frein au péché, car elle humilie ; elle est un calmant moral. Il est d'observation courante qu'épancher ses tristesses dans le cœur d'un ami adoucit et soulage.

En définitive, le IIIe commandement possède une grande action préventive pour les maladies de divers ordres. De plus, en donnant le calme et la sérénité du cœur, il facilite la possession de la santé en favorisant les diverses modalités de la nutrition : absorption, sécrétion, excrétion. La paix de l'âme est nécessaire au fonctionnement harmonieux des diverses fonctions organiques.

Enfin, les fidèles qui s'en tiennent strictement, soit à la lettre, soit à l'esprit des prescriptions de ce commandement, n'ont pas à redouter d'être atteints ou de voir leurs proches affligés de *théomanie*, cette névrose spéciale à certains mystiques au cerveau fragile que l'on a soumis à des pratiques religieuses excessives, qui est caractérisée soit par la peur de l'enfer, soit par une crainte exagérée du péché.

IV. Ton créateur tu recevras
Au moins à Pâques humblement.

« Vous immolerez la Pâque au Seigneur Dieu... »

Deut., XVI, 2. Trad. de Sacy.

Forme suprême de la prière puisqu'elle est l'union intime de l'âme avec la divinité pour le croyant qui admet l'hypostase mystérieuse, la communion est une source de joie sereine, de satisfaction intérieure profonde qui fait disparaître la sensation de vide dans l'âme, qui éloigne l'ennui, qui donne l'apaisement et le calme.

Cet apaisement spirituel, fruit de la foi du communiant auréolée d'espérance et d'amour, ce calme, provoquent une sédation marquée du système nerveux et favorisent les diverses fonctions de la nutrition en diminuant le nombre des pulsations du cœur qui se contracte alors avec plus d'énergie et de force.

La confession est un frein au péché, car elle humilie ; elle est un calmant moral. Il est d'observation courante qu'épancher ses tristesses dans le cœur d'un ami adoucit et soulage.

En définitive, le IIIe commandement possède une grande action préventive pour les maladies de divers ordres. De plus, en donnant le calme et la sérénité du cœur, il facilite la possession de la santé en favorisant les diverses modalités de la nutrition : absorption, sécrétion, excrétion. La paix de l'âme est nécessaire au fonctionnement harmonieux des diverses fonctions organiques,

Enfin, les fidèles qui s'en tiennent strictement, soit à la lettre, soit à l'esprit des prescriptions de ce commandement, n'ont pas à redouter d'être atteints ou de voir leurs proches affligés de *théomanie*, cette névrose spéciale à certains mystiques au cerveau fragile que l'on a soumis à des pratiques religieuses excessives, qui est caractérisée soit par la peur de l'enfer, soit par une crainte exagérée du péché.

IV. Ton créateur tu recevras
Au moins à Pâques humblement.

« Vous immolerez la Pâque au Seigneur Dieu... »

Deut., XVI, 2..; Trad. de SACY.

Forme suprême de la prière puisqu'elle est l'union intime de l'âme avec la divinité pour le croyant qui admet l'hypostase mystérieuse, la communion est une source de joie sereine, de satisfaction intérieure profonde qui fait disparaître la sensation de vide dans l'âme, qui éloigne l'ennui, qui donne l'apaisement et le calme.

Cet apaisement spirituel, fruit de la foi du communiant auréolée d'espérance et d'amour, ce calme, provoquent une sédation marquée du système nerveux et favorisent les diverses fonctions de la nutrition en diminuant le nombre des pulsations du cœur qui se contracte alors avec plus d'énergie et de force.

V. Quatre-Temps, Vigile jeûneras, Et le Carême entièrement.

« Les jeûnes... seront changés... en des jours de joie et d'allégresse. »

ZACHARIE, VIII, 19.

« Cette sorte de démon ne peut être chassée par aucun autre moyen que par la prière et par le jeûne. »

MARC, chap. IX, verset 28. Trad. de SACY.

En établissant le jeûne l'Eglise n'avait peut-être pas une idée médicale. Elle ne songeait probablement qu'à suivre les prescriptions et les traditions de l'ancien Testament et des Evangiles, prescriptions ayant pour but de préparer l'âme aux fêtes et à la prière.

Je publiai un jeûne d'humiliation (Esdr. 8. 21). David pria Dieu pour l'enfant et jeûna [2. Les Rois (ou Samuel), XII, 16].

Jésus, conformément aux traditions, jeûna pour s'humilier. Après avoir jeûné 40 jours... (Mat. 4. 2).

L'idée de s'humilier avant la prière dénote une acuité profonde d'observation psychologique, car ce-

lui qui demande, qui implore, qui remercie est certain d'être mieux écouté s'il s'humilie, s'il s'abaisse, s'il abdique quelque chose de lui-même en faveur de celui auquel il s'adresse.

Le jeûne atteint bien ce but puisqu'il affaiblit et diminue les passions et que pour prier il vaut mieux abdiquer les passions et les désirs charnels. « L'affaiblissement des penchants et des passions par les macérations, les jeûnes, le régime végétal, l'usage de l'eau seule pour boisson, diminuent et finissent par faire oublier les désirs charnels, surtout chez les personnes qui n'en sont pas naturellement très tourmentées (1). »

*
* *

L'Eglise donne du jeûne la définition suivante : Jeûner, c'est ne faire par jour qu'un seul repas, auquel il est cependant permis d'ajouter un légère collation.

Les jeûnes d'obligation sont distribués, soit au moment des quatre saisons de l'année (Quatre-Temps), soit à la veille de certaines fêtes (Vigiles), soit pendant les 40 jours qui précèdent la fête de Pâques (Carême).

(1) Gall, *Influence du cerveau sur la forme du crâne*, t. III, p. 234.

*
* *

L'Eglise n'a eu en vue que de faire naître dans le cœur des fidèles des idées d'humilité et de favoriser la genèse de ce calme si nécessaire pour élever l'âme dans les régions sereines de l'absolu.

Or, il s'est rencontré qu'elle a fait d'une pierre deux coups. Qu'on me pardonne cette expression peut-être un peu triviale en un pareil sujet, mais elle exprime bien ma pensée.

Le jeûne, à dates fixes, permet à l'organisme de se débarrasser des déchets divers provenant d'un régime trop succulent ou d'une alimentation supérieure aux besoin réels du corps. Il fait reposer les viscères qui concourent à la nutrition, aux sécrétions et aux excrétions. Il permet encore à l'organisme de se débarrasser du poids mort des graisses qui l'encombrent.

Par le jeûne on évite la plupart des maladies si nombreuses qui se développent sur le tronc de l'arthritisme, on prévient même l'arthritisme. Aussi, en ces derniers temps, des médecins ont proposé un jour de jeûne complet par semaine.

Le jeûne est une nécessité pour les travailleurs de l'intelligence qui ne mèneront à bien l'œuvre de leur vie que s'ils sont d'une sobriété exemplaire.

« Mieux vaut une diète rigoureuse, qu'un repas trop copieux », est un aphorisme d'hygiène connu depuis très longtemps et, dit Stahl : La pléthore est une racine qui nourrit presque toutes les branches de la pathologie.

UNIVERSITAS O. M. I. OTTAWIENSIS

VI. Vendredi chair ne mangeras Ni le samedi mêmement.

Je jeûne deux fois la semaine.

Luc, xviii, 12.

L'usage continuel de la viande présente de graves inconvénients au point de vue de la santé générale. Les migraines, l'irritabilité du caractère, un plus grand besoin de sommeil, une diminution de la force physique et, souvent même, des affections plus graves telles que la dyspepsie, l'insuffisance hépatique, le diabète, en sont la conséquence.

La viande bien digérée, dit Pascault, est un excitant ; mal digérée, c'est un toxique qui empoisonne.

On devrait même ne manger de la viande qu'une fois par jour, très fraîche et accompagnée d'épinards, de laitue, de carottes, de poireaux. Ces légumes riches en soude combinée avec la chaux, la magnésie et le fer combattent l'acidité organique et préviennent la suralimentation à cause de leur peu de valeur nutritive.

Le poète Ducis, dont l'existence fut longue, mena toujours une vie simple et frugale et, nous dit Réveillé-Parise, Descartes mourut à 50 ans dans un palais après avoir résisté à la pestilence des marécages de la Hollande, car il y menait une vie frugale impossible dans le palais.

L'idéal, d'après le même auteur, est de manger peu de viande et de se mettre au régime végétal quelques jours.

C'est une nécessité pour les hommes qui se livrent aux travaux de la pensée. Dès l'antiquité on en était convaincu, aussi avait-on fait les Muses chastes et sobres.

Conclusion.

Les règles données par l'Eglise, tout en permettant à l'âme humaine d'évoluer de plus en plus vers la perfection et la délicatesse morales préviennent l'excès des tendances religieuses, mettent une borne aux élans démesurés du mysticisme et empêchent l'établissement des névroses si fréquentes chez ceux dont le sentimentalisme religieux ou poétique est développé à l'excès soit par une éducation mauvaise, soit par l'isolement et un régime affaiblissant.

En outre, elles donnent un guide sûr aux fidèles pour leur vie physique.

De toutes les façons elles assurent le maintien de la santé et augmentent les chances de longévité.

LES TROIS VERTUS THÉOLOGALES

« La vertu, c'est la persévérance volontaire et vigilante dans la voie du Bien. »

« Coupo Santo	Coupe Sainte
» E versanto	et débordante
» Vuejo à plen bord,	verse à pleins bords,
» Vuejo à bord	verse à flots
» Lis estrambord	les enthousiasmes
» Et l'enavans di fort	et l'énergie des forts.

F. Mistral.

« La vérité éclaire l'esprit ; le sentiment échauffe l'âme et porte à agir. »

Cousin.

LES TROIS VERTUS THÉOLOGALES

PROLÉGOMÈNES

« Tout ceci s'entend de l'âme et du corps, unis par une étroiste cousture et s'entre-communiquant leur fortune. »

MONTAIGNE.

Beaucoup de gens, aujourd'hui, croient devoir nier ou tout au moins ignorer Dieu et sourire de ceux qui affirment être exacte et juste l'idée de son existence. Ils disent, et les moutons de Panurge répètent, que l'idée de Dieu n'occupe plus la pensée humaine.

Ces négations, ces affirmations, lorsqu'elles sont sincères, chose rare chez les hommes de science, démontrent que leurs auteurs ont des yeux pour ne pas voir et un cerveau inapte à assurer le fonctionnement de l'âme et son extériorisation.

Comme le dit M. Boutroux (1), « il serait peu conforme aux faits de dire que l'idée de Dieu est actuellement délaissée par la raison humaine... Elle

(1) BOUTROUX, *Science et religion*, p. 385.

s'attache de plus en plus (la raison humaine) à des notions qui, rassemblées, définies, approfondies, répondent très certainement à ce que la conscience religieuse adore sous le nom de Dieu. »

Croire et aimer Dieu, espérer en lui, constitue ce que les théologiens nomment les vertus théologales qui sont : la Foi, l'Espérance, la Charité.

Ces vertus représentent un triple besoin de l'âme, toujours constant à travers les âges de l'humanité. « Muses, dit de Chambrun, elles chantaient en Grèce ; théologales, elles priaient au Moyen Age ; vertus, elles pensent aujourd'hui. » La Foi, avait coutume de dire cet écrivain, c'est la Loi qui soutient ; l'Espérance, c'est la récompense perpétuelle qui éclaire ; la Charité, c'est le devoir, le sacrifice qui guident.

La pratique de ces vertus donne la vie mystique la plus profonde et cette vie affine l'âme et le corps, engendre la beauté qui, à son tour, engendre l'émotion psychique et physique, gage de félicité. Ceci est une des conditions de la santé et de la longévité. En outre, cette vie morale affinée, éloigne des plaisirs grossiers (gourmandise, luxure...) et des maladies qui en sont la conséquence.

Quand le psychisme est affiné, la vie intellectuelle est plus intense, plus profonde, plus vibrante. Or, dit le Docteur Gelineau, la vie intellectuelle maintient jeune et, ajoute Olympiodore, celui qui

mène une vie intellectuelle agit comme un Dieu.

Quand le psychisme est affiné, le système nerveux s'affine et, corollairement, l'organisme entier. Les anatomistes et les physiologistes s'accordent, en effet, pour dire que l'organisme humain est immergé dans une « atmosphère nerveuse ». Ce n'est pas là une vue de l'esprit mais le résultat de l'expérimentation physiologique et clinique, des observations anatomo-cliniques.

Cette atmosphère nerveuse est constituée par l'ensemble du système nerveux : cerveau, moelle, grand sympathique.

Le cerveau, c'est à la fois, dans ses facultés actives : l'homme pensant et dans ses facultés subconscientes : l'homme végétatif.

La moelle et le grand sympathique commandent uniquement à l'homme végétatif. La moelle agit, par les réflexes, sur l'organisme entier, le grand sympathique préside à la vie viscérale.

Tous ces organes sont reliés entre eux et sont solidaires les uns des autres dans une très large mesure.

Ceci explique comment la vie de l'âme peut agir sur l'organisme entier puisque le cerveau est, je ne dirai pas le siège, car je l'ignore, mais l'organe permettant à l'âme de s'extérioriser et d'agir sur le monde matériel. Ceci explique encore comment il y a parallélisme entre la pathologie de l'âme et celle

du corps. Ceci explique encore comment la dépression de l'âme amène la dépression du corps ; or, un corps déprimé est un terrain tout préparé pour l'inoculation des maladies virulentes. En outre, dans une âme déprimée, les passions s'installent et les passions, on le sait, sont les ennemis les plus cruels du corps.

Il est donc de toute nécessité de cultiver son âme, de l'élever, de lui donner la paix et l'énergie par la pratique de toutes les vertus et les vertus théologales sont à la base des autres. Pour ceux qui aiment les symboles, je terminerai par les vers suivants :

LE SPHINX

Le front d'homme du sphinx arle d'intelligence,
Ses mamelles d'amour, ses ongles de combat ;
Ses ailes sont la Foi, le Rêve, l'Espérance,
Et ses flancs de taureau le travail d'ici-bas.
Si tu sais travailler, croire, aimer, te défendre,
Si par de vils besoins tu n'es pas enchaîné,
Si ton cœur sait vouloir et ton esprit comprendre,
Roi de Thèbes, salut, te voilà couronné (1).

(1) Eliphas Levi, *Fables et symboles.*

I. — La foi.

« La foi, c'est le brise lames de la vie, c'est le seul môle derrière lequel l'homme démâté puisse s'échouer en paix ! »

J.-K. Huysmans, *Là-Bas*, p. 429.

« La foi t'a guérie. »

Mat. ix, 22.

L'Eglise romaine définit la foi « une vertu surnaturelle par laquelle nous croyons fermement toutes les vérités que Dieu nous a révélées et qu'il nous enseigne par son Eglise. »

Dès le premier examen de cette définition on est amené à concevoir que le croyant, c'est-à-dire l'homme ayant la foi, possède en lui une garantie de paix intérieure et un foyer d'énergie et de la force pour lutter dans la bataille et résister aux assauts de la tourmente de la vie. Cette garantie réside dans la fixité de la croyance, puisque cette croyance a pour objet un texte écrit relatant des faits qui se déroulèrent autrefois et des paroles qui furent prononcées loin de nous.

Pour la thèse soutenue ici, il n'est d'aucune nécessité de rechercher s'il est utile et possible de contrôler la vérité révélée, d'examiner si Dieu est ou n'est pas autre chose que l'essence même de la raison, comme le dit Feuerbach, et de tirer des nouvelles propositions ainsi obtenues, telles conséquences qui en découlent logiquement. Il suffit de constater l'existence de la Foi. Voilà le fait à considérer.

La Foi supprime le doute et le doute est un tourment pour l'âme. Cela s'entend de la Foi du charbonnier et non de cette foi raisonnante qui s'analyse, se dissèque minutieusement pour essayer de comprendre le mystère des choses et de voir là où commence la vérité et là où elle finit. Cette foi, essentiellement variable, laisse après elle un malaise indéfinissable, car elle n'a pas de critérium. Son critérium est-il la raison pure ? Ou bien l'expérimentation ? Ou bien l'observation ? Mais si les prémisses sont erronées ? Mais si l'expérimentation est impossible ? Mais si les données de l'observation varient avec les variations sensorielles successives de l'observateur ou avec sa méthode ? Son critérium est tout cela et, comme tout cela, varie. C'est cette variation qui crée le malaise douloureux.

Ce qui n'est que malaise pour l'homme de science qui, d'ailleurs, puise dans la poursuite d'un but qui sans cesse s'éloigne, des satisfactions immenses, est une cause de douleur sans contrepoids pour la masse

qui, elle, court après le pain quotidien, et qui, n'ayant pas le temps de penser, accepte pour vraies les conclusions de ceux qui font profession de penser.

Dans sa lutte pour la conquête soit du pain quotidien, soit du plaisir, ou pour ses ambitions, la masse des hommes éprouve des défaillances. Il y a des heures grises, il y a des heures noires. Quand aucune lueur permanente n'est là pour en percer les ténèbres, la désespérance surgit avec son cortège sinistre, la peur vient, le découragement arrive, le chagrin s'installe. Cet ensemble moral, dont les mauvais effets ne sont pas contrebalancés par l'idéal du savant, déprime l'esprit et le corps et font de l'un et de l'autre un terrain propice à l'éclosion et à l'évolution rapide de maladies diverses. L'homme qui n'a pas ou n'a plus la foi, dans bien des circonstances est démoralisé. Or, dit le Dr G. Lemière, de Lille, « tous les épidémiologistes militaires ont signalé avec persistance l'influence de la *démoralisation* sur le soldat et ils ont relevé les caractères spéciaux des maladies des armées vaincues qui sont fréquemment décimées par toutes les maladies épidémiques. Ces armées sont dans les mêmes conditions générales d'hygiène (privations, encombrement, famine, froid, humidité, surmenage, etc...) que leurs heureuses rivales. Les deux armées sont frappées dans le même temps pour les mêmes maladies, mais la septicémie, la pourriture d'hôpital, la

pyohémie, le typhus, le choléra et même la variole sont infiniment plus graves dans leur évolution et donnent plus de cas à l'observation chez les vaincus que chez les vainqueurs. »

L'homme sans foi possède un atout de moins pour vaincre, il est un vaincu probable, car à la moindre alerte il n'a rien qui prévienne la démoralisation fille du doute, la tristesse et la mélancolie. Autant de causes d'affaiblissement, d'asthénie.

La foi soulage, guérit ; le raisonnement trop raisonnable fait souffrir, aggrave la maladie. La chimère est bonne. Il vaut mieux ne pas la tuer tout à fait et, descendant des hauteurs dans les contingences de la maladie et des malades, comme conclusion, faisant nôtres ces lignes du Dr Becour, nous dirons : Le malade raisonneur, impatient, ne guérit pas, mais celui qui se confie est à moitié guéri.

II. — L'Espérance.

« Un jour tout sera bien, voilà notre espérance. » VOLTAIRE.

Pour l'Eglise « l'espérance est une vertu surnaturelle par laquelle l'homme attend de Dieu avec confiance, par les mérites de N. S. J.-C., sa grâce en ce monde et la gloire éternelle dans l'autre. »

Pour les poètes elle est « l'espérance aux ailes d'or » qui enlève dans les régions azurées.

Pour La Rochefoucauld « l'espérance, toute trompeuse qu'elle est, sert au moins à nous mener à la fin de la vie par un chemin agréable. »

Pour Réveillé-Parise « l'espérance et la confiance sont les deux étais de l'âme. »

Pour les médecins, l'espérance met les malades dans les meilleures conditions de guérison, car elle console et encourage ; elle est pour les non malades une des forces conservatrices de la santé, car elle donne le sourire, la joie et le bonheur.

C'est l'espérance du succès qui soutient les tra-

vailleurs de la pensée, c'est l'espérance en Dieu qui suscite les énergies chrétiennes. Quand elle disparaît l'inquiétude, l'impatience, la colère et leurs séquelles s'installent et désorganisent l'homme qui n'a pas su espérer même contre toute espérance.

L'espérance est en effet une loi naturelle. Un arbre a de l'espérance ; coupé, il repousse (Job. 14. 7) et celui qui laboure doit labourer avec espérance (I Cor. 9. 10).

Fruit de l'imagination, l'espérance est nécessaire. Celui qui espère vivre longtemps, vit longtemps à moins d'accidents graves et imprévus ; celui qui espère guérir, guérit beaucoup plus rapidement que celui qui doute de tout, des autres et de lui-même. La désespérance engendre la mélancolie, la tristesse et leurs conséquences morbides tant au point de vue moral que physique.

Et cela n'a rien d'étonnant quand on réfléchit un instant à ces phénomènes si fréquents dont l'imagination est le pivot et qui produisent dans l'organisme humain des effets surprenants. C'est qu'en effet, comme l'a écrit Feuchtersleben, « l'imagination est une force merveilleuse, variable, insaisissable, dont on ne sait dire avec certitude si nous la gouvernons ou si nous sommes gouvernés par elle : et c'est là ce qui la rend particulièrement propre à servir d'intermédiaire à l'action du moral sur le physique et ce qui lui donne pour nous plus d'importance. »

III. — La Charité.

« Vous qui souffrez parce que vous aimez, aimez plus encore ; mourir d'amour c'est en vivre. »

V. Hugo.

« Faites avec amour tout ce que vous faites. »

Rom., xvi, 14.

« La charité, lisons-nous dans le catéchisme, est une vertu surnaturelle par laquelle nous aimons Dieu par-dessus toutes choses et notre prochain comme nous-mêmes, pour l'amour de Dieu » ; or, dit l'Ecriture, « l'amour est l'accomplissement de la loi » (*Rom.*, xiii, 10).

Il ne faut pas confondre la charité avec l'aumône qui n'en est qu'un aspect et le moins important.

La charité est la vertu essentielle en dehors de laquelle les autres vertus sont froides et compassées, c'est la vertu qui fait les apôtres et qui donne le bonheur.

J'entends de mon cœur la voix mâle et profonde
Qui me dit que tout homme est apôtre en ce monde.

Aug. Barbier.

Heureux qui sur le mal se penche, et souffre et pleure.

X...

C'est la vertu qui auréole le front de la femme, qui la fait agir, qui lui donne l'énergie d'accomplir des actes sublimes et qui, comme récompense, l'idéalise de beauté. L'amour conserve la beauté, a écrit Anatole France.

Le contraire de la charité et de l'amour, c'est l'égoïsme desséchant et mauvais.

*
* *

D'après Leibnitz la charité est la bienveillance universelle ; la bienveillance est l'habitude d'aimer ; aimer est le sentiment qui fait trouver du plaisir dans ce qui convient à la félicité de l'objet aimé ; la sagesse est la science de la félicité et la félicité, le fondement de la justice et l'état durable de la possession de ce qu'il faut pour goûter du plaisir. Donc la charité engendrerait le plaisir et par conséquent serait un grand facteur de santé puisqu'il faut, pour la conservation de la santé, une certaine dose de plaisir, de joie sereine et douce.

Le cœur de l'homme charitable est gonflé d'assez de plaisir pour n'en pas désirer d'autre. Il ne chute pas sous les embûches des sept péchés capitaux, cette grande cause de toutes nos maladies morales et physiques, car il s'oublie. Cet oubli de lui-même lui pro-

cure le calme. Les battements de son cœur sont réguliers. Le courant nerveux issu de son système cérébro-spinal, toujours semblable à lui-même, anime harmonieusement les diverses parties de son organisme et les fait fonctionner d'une façon concordante et convenable.

L'égoïsme, au contraire, fait rechercher les plaisirs les plus grossiers et ces plaisirs n'arrivent pas à satisfaire le cœur vide de l'égoïste. Bien plus, ils usent son âme et son corps et l'accablent sous le poids des infirmités et d'une vieillesse prématurée.

L'égoïste tremble de peur et cette peur lui fait commettre des bêtises en ce qui concerne la médecine et l'hygiène dont il exagère les prescriptions. Il est malade de se trop bien soigner. Souvent même il en meurt. L'homme imbu de l'esprit véritable de la charité, suivra les prescriptions de l'hygiène, sans les souligner. Il pratiquera pour les autres s'il n'y songeait pas pour lui, cette demi-vertu qu'est la propreté, selon le mot de Saint Augustin. De la sorte il conservera intacte sa santé au milieu même des épidémies et il sera un spectacle agréable pour son entourage. De toutes façons il n'aura qu'à gagner à cette charité fine et délicate qu'il aura ainsi exercée.

L'égoïsme fait parquer les tuberculeux, l'égoïsme fait que des mères et des pères n'osent pas soigner leurs enfants ou que ceux-ci n'osent pas soigner leurs parents.

∴

Le médecin n'est pas égoïste, car la pratique de la médecine exige une grande charité, c'est-à-dire cette bienveillance universelle dont parle Leibnitz. « Un être souffrant, un cœur ému par la pitié, voilà le premier malade et le premier médecin (1). »

Le médecin encourage, il dit les mots qui font du bien, car ils sont l'expression de la bonté et font naître au cœur du malade « l'espérance aux ailes d'or » qui console, soulage et précipite la guérison. Il court là où il y a une souffrance à soulager ou à faire disparaître. Il s'oublie lui-même et dans cet oubli il puise sa force et aussi cette immunité aux maladies morales et physiques qui étonne si souvent le vulgaire égoïste et ignorant.

Aux sages à l'imiter.

(1) Reveillé-Parise, *Physiologie et hygiène des hommes livrés aux travaux de l'esprit*, t. I, p. VIII.

Conclusion.

« L'homme ne vault que quand il est esmeu. »
MONTAIGNE.

« Toutes choses obéissent à l'âme humaine élevée en extase. »
AVICENNE.

En dehors de toute idée religieuse, en dehors de la pratique de toute vertu en tant que vertu, il est certain que l'homme qui croit, qui espère, qui aime, possède en lui une force immense, accumule une énorme réserve d'énergie vitale.

Il oublie d'avoir peur, il met la crainte sous les pieds, il ignore l'angoisse, le doute, toutes les choses qui diminuent. Son cerveau n'est impressionné que par des idées réconfortantes car harmonieuses quant aux lois générales de la nature, aussi son influence sur l'organisme n'est jamais déprimante.

Il ne suggestionne à la république d'organes vivants à laquelle il commande aucune de ces impulsions irrésistibles qui les inhibent, amènent leur dépérissement, troublent leur jeu. Il fonctionne norma-

lement et ses impulsions sont réconfortantes comme les chansons de route de nos petits soldats.

Celui qui croit, qui espère, qui aime ne songe jamais à la maladie et la maladie songe moins à lui. Il ignore la vieillesse et la vieillesse l'oublie, il ne pense pas à la mort et la mort passe devant lui sans le toucher de son doigt décharné.

A ce sujet nous avons lu dans *La Gazette médicale de Paris* (1) le compte rendu d'une communication *à la Société d'hypnologie et de psychologie*, de M. Clark Bell, qui corrobore tout à fait notre manière de voir.

Ecoutez M. Clark Bell :

« La suggestion constante de la mort ou l'entretien » de la crainte de la mort ou de n'importe quelle » crainte est aussi dangereuse pour l'adulte que pour » l'enfant et surtout pour les personnes âgées, les » infirmes ainsi que pour l'esprit débilité des ma- » lades.

» La jeunesse et la vieillesse sont des termes rela- » tifs pour indiquer jusqu'à quel point l'âme reste » jeune. J'ai un ami qui s'imagina être vieux à » 50 ans ; il se retira de tout travail actif, et com- » mença, en effet, à se courber, à marcher lente- » ment, et à se comporter d'après ce qu'il jugeait » convenir à la vieillesse.

(1) 1er mai 1909.

» Nous avons lu récemment la mort d'un enfant » en bas âge qui mourut de sénilité.

» La jeunesse est affaire non d'années, mais d'état » d'âme. Garder l'âme jeune devrait être l'aspiration » de tout cœur humain.

» L'élimination de l'idée de crainte devrait être le » premier objet de l'enfant.

» Carlyle a raison de dire qu'aucun homme ne » peut accomplir une œuvre élevée s'il ne met la » crainte sous ses pieds.

» L'homme qui se retire des affaires à 70 ou 75 ans, » sous l'impression qu'il doit commencer à se pré- » parer à la mort, fait le premier pas vers le cime- » tière, et commence à assembler les planches de son » propre cercueil.

» Il y a peu d'hommes dans le monde qui aient une » vitalité suffisante pour résister au choc et à la ten- » sion qu'un tel changement de vie entraîne. L'homme » devrait plutôt s'ingénier à écarter ce qui peut tour- » menter, inquiéter et agiter son esprit, surtout » l'anxiété, et essayer de continuer à se rendre utile, » adapter son esprit à son entourage, et considérer » qu'il peut vivre d'une vie heureuse, active et » joyeuse jusqu'à cent ans.

» Quelques-unes des meilleures et des plus nobles » vies humaines ont atteint leur plus haut degré » d'utilité entre 80 et 90 ans. Un des plus grands chefs- » d'œuvre du Titien fut peint après sa 90e année.

» Gladstone eut les plus grands triomphes poli-
» tiques comme homme d'Etat et comme chef du
» Parlement quand il avait plus de 80 ans. J'ai en-
» tendu Luther Marsh parler longuement et tard,
» dans la nuit, au dîner qui lui fut offert à son 90e an-
» niversaire, et cela avec l'énergie, l'entrain, l'en-
» thousiasme qui distinguèrent sa carrière à notre
» barreau.

» Nous devrons apprendre à corriger nos impres-
» sions hâtives quant à la durée de la vie humaine, et
» comprendre à quel point cela dépend de nos sug-
» gestions mentales et de nos conceptions à ce su-
» jet. »

Suit ici l'énumération d'une longue théorie d'hommes illustres qui accomplirent les actes les meilleurs de leur vie et furent les plus utiles à leur pays à un âge où, depuis longtemps, les peureux, les craintifs, les jouisseurs, les hommes sans idéal élevé, les catalepsiés de l'âme et les engourdis de la pensée, sont retournés aux éléments parce qu'ils vécurent sans espérance élevée, parce qu'ils n'aimèrent surtout qu'eux, parce qu'ils voulurent se reposer, et, n'ayant foi en rien ni en eux-mêmes, crurent aux affirmations erronées du vulgaire concernant la vie et ses phases avec leur durée et sa durée totale.

Ecoutons encore M. Clark Bell :

« Il n'y a pas d'âge auquel l'homme devrait cesser

» d'être actif et utile. La race devrait sortir de son » état d'hypnotisation pour ce qui concerne la jeu- » nesse et la vieillesse.

» C'est l'esprit qui gouverne tout. Là où la crainte » est bannie de l'esprit, où l'âme est en harmonie » avec ses occupations, si les lois de la vie et de la » santé sont observées, si l'on mène une vie simple » et frugale, si l'on prend beaucoup d'exercice au » grand air, c'est la faute de l'individu s'il n'atteint » pas un siècle d'existence, âge auquel l'homme a » droit, comme l'affirmait Brown-Sequard.

» Le danger se trouve dans l'esprit qui se laisse » influencer par cette erreur répétée en ce qui con- » cerne la jeunesse et la vieillesse. Ceux-là seuls qui » se sont révoltés contre ce faux enseignement peu- » vent survivre ».

Ayons donc la foi qui dissipe la crainte, l'espérance qui chasse l'ennui et la tristesse, la charité qui fait qu'on s'oublie et qu'on va cheminant d'un pas tranquille et sûr le long chemin de la vie.

LES SEPT PÉCHÉS CAPITAUX

« Puisque le corps partage les travaux de l'âme, elle doit le traiter avec le plus grand soin, afin de l'entretenir dans une santé florissante, ce bien si précieux et si désirable ». PLUTARQUE.

« Pour l'âme humaine un corps bien sain est un hôte ; un corps maladif, un geôlier ».

BACON.

« *Non accepimus vitam brevem, sed facimus* ». SÉNÈQUE.

LES SEPT PÉCHÉS CAPITAUX

— « Vous n'avez point de famille, disait un grand personnage politique à un cynique exploiteur qui lui demandait beaucoup d'argent ?

— Point de famille, Monseigneur, mais j'ai mes vices et mes passions à satisfaire et je vous jure que c'est une famille dont l'entretien est un fardeau plus grand que l'éducation de douze enfants ! »

GRANDVILLE, *Les métamorphoses du jour.*

PROLÉGOMÈNES

« Quand le cœur s'ouvre aux passions, il s'ouvre à l'ennui de la vie ».

J.-J. ROUSSEAU.

Au lieu d'étudier les *sept péchés capitaux*, on pourrait tout aussi bien étudier les *sept voluptés*. Ce serait la même chose, avec cette différence que la première appellation fait songer aux dangers tandis que la deuxième laisse deviner la nature des divers aspects du plaisir et de la passion.

La volupté est constituée par les plaisirs voulus soit des sens, soit de l'esprit. Si elle devient trop in-

tense, elle se transforme en douleur, si elle dure trop elle s'émousse, ce qui nécessite une augmentation progressive du degré de son intensité. Ce fut là l'iniquité de Sodome (1).

C'est là l'écueil.

On peut dire de la passion qu'elle est de la sensibilité condensée, concentrée en un point.

La jouissance que donne la passion est le plaisir.

Dans une certaine mesure les passions sont utiles à l'homme. La volupté, le plaisir sont l'attraction naturelle qui lui font remplir certains actes nécessaires.

Au fond, la Nature a mis en tout être vivant l'aiguillon des passions, de la volupté et des plaisirs pour assurer sa conservation individuelle et celle de la race à laquelle il appartient.

Le plaisir est un des mille procédés mis en œuvre par la Nature pour que l'individu boive, mange, se gare des intempéries, se reproduise, etc... Il est la conséquence normale de la satisfaction d'un besoin naturel.

L'homme éprouve des plaisirs physiques parce qu'il est un être physique, il éprouve des plaisirs intellectuels parce qu'il est intelligence et des plaisirs moraux parce qu'il possède gravée en lui toute une éthique. Il doit les uns et les autres à la satisfaction

(1) Ezéchiel, XVI, 49.

des besoins physiques, intellectuels, moraux. La culture, le plein épanouisssement du *moi* sont un plaisir ou une volupté. Cette culture est légitime pourvu qu'elle ne se transforme pas en passion excessive.

De sa nature la passion est envahissante, aussi, tout aussitôt, les sept péchés capitaux s'installent et, selon qu'il s'agira de la portion morale, intellectuelle ou physique de l'homme, celui-ci sera la victime de tel ou tel des péchés capitaux ou de tous à la fois.

Au fond, les péchés capitaux sont l'exagération de la satisfaction de besoins normaux, instinctifs de l'être humain. A ce point de vue les animaux sont les victimes des mêmes faiblesses. Ainsi le chat est gourmand, paresseux et envieux, le singe luxurieux, d'autres sont avares.

Ceci nous amène à cette proposition que les sept péchés capitaux sont l'exagération des sept instincts principaux de la vie végétative, exagération volontaire dans un but de volupté et qui, par la force de l'habitude, devient un besoin.

La satisfaction de ce besoin-là, péché (1) au sens religieux du mot, est une désobéissance aux lois biologiques. Un péché puisque la volonté ne s'y est pas opposée, une désobéissance parce que contraire à la mesure et à l'harmonie strictes qui président et doivent présider aux fonctions naturelles.

(1) I. Corinthiens, VI, 10. Pierre, IV, 3 et 4.

Rester dans cette mesure et dans cette harmonie constitue précisément la vertu, effort de volonté prouvant que la volonté agit sur l'organisme puisqu'elle peut mettre un frein à la vitesse acquise et croissante des penchants, des inclinations, des plaisirs, des voluptés, des passions excessives.

*
* *

D'après certains auteurs les divers tempéraments seraient la cause profonde de la tendance à commettre tel ou tel des péchés capitaux et s'y laisser aller aggraverait encore le tempérament.

L'action éducative de la religion, de la morale et de la philosophie doit donc tendre à fortifier la volonté qui met un frein aux tendances et à éclairer chaque individu sur les dangers inhérents à l'abus de l'exercice des tendances, filles de son tempérament. Connaissant le danger et ayant une volonté forte, il résistera et neutralisera de lui-même ce qu'il y a de dangereux pour lui dans ses tendances.

C'est là chose nécessaire, les passions ayant une action viscérale intense. Elles augmentent la force et le nombre des battements du cœur, elles activent la circulation, elles élèvent la pression sanguine et augmentent les oxydations. De plus, soit qu'elles agissent sur le cerveau, l'estomac ou le cœur, leur action

est désordonnée, l'harmonie organique troublée et la maladie guette à la porte. Que de maladies nerveuses et de l'estomac, que de manifestions de l'arthritisme n'ont pas d'autres causes ?

Réveillé-Parise a écrit que le chagrin agit sur l'estomac, l'effroi sur le canal intestinal, la colère sur le foie ; que le désir allume le sang, que l'aversion le refroidit, que l'épouvante le glace à la façon du choléra ; que les passsions arrêtent ou accélèrent la circulation, font couler les larmes, blanchir la barbe, mourir subitement. Ce même auteur rapporte encore que Cureau de la Chambre, médecin de Louis XIII, avait remarqué que la rougeur excitée par la colère commence par les yeux, celle de l'amour par le front, celle de la honte par les joues et l'extrémité des oreilles.

Cette dernière réflexion fait penser à cette loi de biologie d'après laquelle les agents thérapeutiques et toxiques ont une action élective sur tel ou tel tissu. Il y aurait concordance entre le mode d'action des diverses impulsions psychiques et celui des substances thérapeutiques et toxiques.

Cette analogie doit donc rendre circonspect à leur égard comme on l'est au milieu de l'arsenal si riche et si varié de la thérapeutique moderne. Elle nous avertit de l'influence variée des passions sur l'organisme comme aussi des dangers qu'elles peuvent occasionner lorsqu'elles sont exaltées.

On peut dire d'elles ce qu'on peut dire des agents thérapeutiques ou toxiques qu'il n'y a, à proprement parler, pas de poisons, que tout est relatif et question de dose, mais que la prudence exige d'être plutôt en deçà qu'au delà de la dose.

I. — L'orgueil.

« C'est l'orgueil qui nous désunit parce que chacun cherche son bien propre. »

BOSSUET.

« L'orgueil, dit le catéchisme, est une estime déréglée de soi-même qui fait qu'on se préfère aux autres et qu'on veut s'élever au-dessus d'eux. »

Cette estime et cette préférence peuvent s'expliquer par ce fait que l'orgueil est dû à l'exaltation de la sensibilité qui donne une sensation intense de vie, de force et d'énergie. Cela exprime pourquoi les orgueilleux sont moqueurs, querelleurs, agités.

Gall prétend même, peut-on lire dans Réveillé Parise, « que les individus qui ont la protubérance de l'orgueil ont le sentiment physique d'être plus hauts que les autres et d'occuper plus d'espace ». L'auteur de l'Ecriture sainte l'avait déjà remarqué : Les hommes seront enflés d'orgueil (2 Tim. 3, 4.)

C'est bien là le symptôme d'une exaltation de la vie et il n'est pas étonnant que les personnes ainsi

douées ne finissent par se persuader qu'elles constituent « une nuance à part de l'espèce humaine », les surhommes de Nietzsche, auxquels appartiennent de droit des prérogatives particulières, au moral comme au physique.

Au choc de la vie, les orgueilleux deviennent haineux, emportés, vindicatifs, car ils estiment que la place qui leur est accordée est insuffisante et cela quelque grande que leur audace infatigable la leur ait faite. Aussi, bien souvent, tombent-ils dans la misanthropie et le pessimisme ou sont-ils les victimes de la neurasthénie. C'est le cas de le dire ; Dieu abaisse ceux qui marchent avec orgueil (Dan. 4. 37).

II. — L'avarice.

« Rien ne contribue moins à la gaîté que la richesse ; rien n'y contribue davantage que la santé. »

SCHOPENHAUER.

« L'avarice est un attachement désordonné aux biens de la terre, et principalement à l'argent. »

Elle est souvent l'expression de la crainte de perdre une fortune amassée péniblement ou succédant tout à coup à une vie de misère et de privations. Elle est l'apanage des vieillards comme l'amour est celui des jeunes gens. Le vieillard qui sait combien il en coûte de réunir de l'or et qui connaît la valeur de ce métal pour avoir été le témoin des souffrances et des humiliations de ceux qui n'en ont pas ou qui, en ayant eu, l'ont perdu, ne veut pas s'exposer à tomber dans le même désastre. Parfois elle est une aberration mentale particulière chez les individus qui aiment l'or pour le toucher, le palper. C'est dans ce cas-ci un sorte de masochisme du sens du toucher.

Sous quelque aspect qu'on la considère, l'avarice provoque un déséquilibre mental.

L'avare n aime que son or. Chez lui les sentiments altruistes n'existent pas. Pour lui il n'y a ni famille, ni patrie, ni devoir, il n'y a que son trésor qu'il augmente sans relâche, qu'il admire et auquel il pense sans cesse. Dans sa manie il oublie même les notions des devoirs les plus élémentaires envers sa propre personne. L'hiver, il se refuse un peu de feu, il ne mange que des aliments inférieurs et en quantité insuffisante ; quant aux vêtements il les porte élimés. Pour son or, il s'expose à toutes les maladies et, malade, il se refuse les médicaments nécessaires pour ne pas distraire un liard de son trésor. A ce jeu il gagne souvent des maladies mortelles et incurables.

Mais qu'importe l'hygiène à l'avare ? La possession seule de l'or l'intéresse !

III. — La luxure.

« Le bonheur ou le malheur de la vieillesse n'est souvent que l'extrait de notre vie passée. »

SAINTE-BEUVE.

« ... la voirie des chairs... »

J. K. HUYSMANS.

La luxure est définie « le vice de l'impureté défendu par le VIe et le IXe commandements. »

Chez les Romains de l'Empire elle sévit avec une intensité incroyable. Il suffit de citer les noms de Néron et d'Héliogabale pour évoquer devant nos yeux toute la théorie des perversions et des vices.

Cette ruée vers le stupre n'alla pas sans inconvénients. Ainsi chez les Grecs et chez les Romains de la bonne époque les maladies de la peau étaient rares. Lorsque sous l'Empire et, plus tard, à l'époque de la décadence, on voulut jouir et goûter à toutes les voluptés, les santés robustes des ancêtres furent détruites et l'on vit apparaître toute une classe de maladies inconnues jusqu'alors. C'étaient les maladies de

peau, ainsi qu'il résulte de l'étude approfondie des œuvres de Columelle, de Galien, d'Horace, de Perse de Pline, de Virgile et de beaucoup d'autre écrivains de l'antiquité.

Les anciens s'étaient d'ailleurs rendu un compte très exact du danger des voluptés, car ils avaient fait de *Libitina* « à la fois la déesse des plaisirs et des funérailles » et l'Apôtre écrivait : « les impudiques n'hériteront pas le royaume de Dieu » (Cor. VI, 9 et 10).

C'était alors cependant l'époque où l'on disait que les Muses étaient chastes, mais, depuis, le progrès a changé tout cela et si les siècles passés et ceux qui nous précèdent immédiatement connurent bien des débordements, nul ne fut le témoin du dévergondage de la fin du XIXe et de commencement du XXe siècles. On a pu parler de rut universel et voir *Nana* et *Pot Bouille* s'étaler à la devanture des libraires.

Les conséquences de cet état de choses sont désastreuses.

Les individus luxurieux se tressent des couronnes d'épines et préparent un lit de douleur aux enfants qu'ils mettent au monde sans s'oublier eux-mêmes d'ailleurs. Leur énergie baisse, la folie souvent, le *senium précoce* s'installent et la mort prématurée est toujours leur partage.

Au point de vue social ces imprudents sont la cause de la dépopulation qui afflige la patrie.

IV. — L'envie.

« L'homme n'a pas d'ennemi plus cruel que l'homme. »

PLINE.

Contraire de la Charité fraternelle « l'envie est une tristesse que l'on ressent volontairement à la vue du prochain, ou une joie coupable du mal qui lui arrive » (1).

La cause en est l'égoïsme. « L'envie et la jalousie sont les certificats de l'égoïsme (2). »

Les conséquences en sont désastreuses pour l'envieux. « Le méchant qui persécute l'homme de bien est semblable à l'insensé qui, renversant sa tête, crache contre le ciel ; son crachat ne pouvant souiller le ciel, retombe sur lui-même (3). »

Mais elle honore la vertu (4) et est l'ombre de la

(1) Déf. du cat,
(2) Dr J. VINDEVOGEL
(3) Chakia Mouni.
(4) MARMONTEL.

gloire (1). C'est par envie qu'ils avaient livré Jésus, raconte l'Evangéliste (2).

Au point de vue médical « l'envie, ce principe délétère, est une cause de maladie d'autant plus active, qu'elle agit sans relâche et secrètement » (3).

Elle a une action cardiovasculaire qui se traduit par de l'angoisse et des troubles de la nutrition et par des lésions viscérales macroscopiques qui laissent voir, à l'autopsie de l'envieux, un cœur petit, des vaisseaux petits, des muscles pâles. Bref, l'envie produit une diminution de l'intensité de l'irrigation sanguine et, par suite, des échanges, donc un trouble profond de la nutrition générale. La tonicité générale diminue, le cerveau s'irrite, le tube digestif digère moins bien. C'est là une cause profonde de déliquescence organique, nuisible à tous, aux vieillards et aux chétifs surtout et que l'esprit populaire a très bien observée puisqu'il en a synthétisé les conséquences dans cette expression : se dessécher d'envie.

Etre envieux c'est user ses forces et se fatiguer inutilement, c'est manger son capital avec son revenu, c'est désobéir à cette loi naturelle qui est le grand secret de la vie et d'après laquelle on doit faire face à tout avec le minimum de fatigue et d'usure, de manière à ménager ses forces.

(1) Hoffmann.
(2) Mat. 27, 18.
(3) Réveillé-Parise.

V. — La gourmandise.

L'homme est le seul parmi les êtres vivants qui abuse de ses organes digestifs. ALIBERT.

L'obésité amoindrit et déprime.
DEBOVE.

Plus occidit gula quam gladius.

« La gourmandise est un amour déréglé du boire et du manger (1). » Elle est le contraire de la tempérance.

Les Romains furent des gourmands : Lucullus et les Césars sont célèbres à ce point de vue et l'on rapporte qu'à cette époque de débauche on allait jusqu'à nourrir les murènes de chair humaine. Elles étaient préférables ainsi, paraît-il ! Au Moyen Age il y eût de « franches lippées » ; Rabelais glorifia les beuveries de son siècle ; les Bourbons furent de bonnes fourchettes et le XVIIIe siècle fit la noce : luxure et gourmandise. Au XIXe, Brillat-Sava-

(1) Déf. du cat.

rin, dans son livre la *Physiologie du goût*, exposa la théorie de la gourmandise, différencia les gourmands des gourmets et ne manqua pas de signaler qu'on a fait de la gourmandise une science politique, philosophique et diplomatique.

Aujourd'hui la gourmandise est devenue le vice bourgeois.

Chez les bourgeois, dit quelque part le Dr Lucien Nass, « pourvu qu'on mange... ou qu'on aime, on ne s'ennuie jamais ». Ils n'ont certainement pas le temps, d'ailleurs, puisque l'on a calculé, d'après Réveillé-Parise, qu'un homme qui aime la bonne chère prend quarante fois plus d'aliments qu'il ne faut. C'est là un gros travail, une grande affaire et le glouton ne fût-il pas doublé d'un luxurieux, ce qui est rare, s'use vite et s'enlaidit de toutes les façons. Au moral, il est l'esclave de sa passion, au physique il a le visage déformé, la physionomie bestiale et son corps perd ses formes normales. Il est la victime des intoxications alimentaires. Les affections du tube digestif et de ses annexes sont son partage. La dyspepsie, la goutte, le diabète, la lithiase, l'obésité, le rhumatisme, les cardiopathies, l'asthme, les catarrhes, les névroses, la sciatique, l'eczéma, les migraines, la néphrite albumineuse, sont ses compagnons habituels et ils se familiarisent d'autant plus avec lui que ses ascendants ayant eux-mêmes été des gourmands les ont connus un peu. Bref, il est ou sera

un arthritique et la suralimentation fera éclater chez lui l'une des maladies ci-dessus qui sont les manifestations, les aspects divers de l'arthritisme. De plus, sa résistance aux influences extérieures sera fort diminuée.

La grande cause de tous ces troubles est sans doute la suralimentation mais surtout la suralimentation carnée qui détermine la production d'une grande quantité d'acide urique. Celui-ci s'élimine par tous les exutoires qui s'offrent à lui, envahit toutes les voies d'excrétions possibles et, là où il passe, détermine une maladie dont la nature, les symptômes et les effets varient naturellement avec l'organe ou le tissu qui en est le siège.

Les poisons d'origine alimentaire pourront, par exemple, déterminer une sorte de dyspnée, que Huchard et ses élèves étudièrent naguère, tout comme ils pourront provoquer des troubles circulatoires, cutanés ou cérébraux, l'artériosclérose et ses conséquences.

Le végétarisme permet d'éviter toutes ces maladies et la sobriété rigoureuse est cause qu'on les ignore. C'est là, on en conviendra, une ignorance fort agréable.

« M. Irving Fischer (1) vient de démontrer que les végétariens résistent mieux à la fatigue que les carni-

(1) *Revue scientifique*, 20 février 1909.

vores et M. A. Haig explique le phénomène en accusant l'acide urique engendré par la viande.

» On sait que l'acide urique rend le sang visqueux, d'où surmenage pour le cœur.

» En outre, les viandes renferment des poisons et des résidus s'éliminant d'une façon insuffisante.

» Les végétaux riches en composés ternaires (corps gras et hydrates de carbone) sont pauvres en composés quaternaires (albumines). Les composés ternaires s'éliminent facilement car ils s'oxydent complètement dans l'organisme et s'éliminent sous forme d'eau et d'acide carbonique. »

A ce point de vue il est regrettable que nos populations restreignent ou abandonnent l'usage de la vieille soupe française pour lui substituer de la viande (1) agrémentée de sauces de haut goût dont les effets nocifs sont encore aggravés par l'abus des boissons fermentées, des alcools et des liqueurs.

A propos des méfaits de la suralimentation et, à plus forte raison de la gourmandise, il y a beaucoup à dire, car ils sont innombrables. On pourrait écrire de gros et de très gros volumes sur ce sujet avant de l'épuiser. Le cadre de ce travail ne nous le permet pas. Il nous suffit, d'ailleurs, de les indiquer, d'en faire une esquisse rapide pour faire haïr la gourman-

(1) Les mauvais effets de la viande sont relatés en maints endroits de l'Ecriture Sainte, *Ecclésiastique*, XXXVII, 33.

dise. Cette haine-là est féconde, car elle équivaut à l'amour de la sobriété, cette vertu dont les médecins et les moralistes, les théologiens (1) et les philosophes s'accordent à célébrer les bienfaits.

Ecoutons le conseil de l'un de ces hommes de pensée. Il est bon. Le voici : « Sois sobre dans les repas, sans affecter la sobriété, dîne peu, ne soupe point, si tu veux conserver la santé, le premier des biens de ce monde » (2).

(1) *Ecclésiastique*, XXIX, 28, 29, 30 ; XXXI, 24.
(2) CERVANTÈS, *Conseils de Don Quichotte à Sancho.*

VI. — La colère.

La colère est une courte folie.

SÉNÈQUE.

Le mal qu'on fait, on se le fait à soi-même aussi.

PELADAN.

« La colère est un mouvement déréglé de l'âme qui nous fait repousser avec violence ce qui nous déplaît » (1). Sa vertu opposée est la douceur.

La colère est brutale, elle éclate subitement, sans que celui qui est sous son influence se puisse retenir; elle est impulsive, elle est une impulsion, elle se produit chez les impulsifs.

Qu'est-ce que l'impulsion? Un « trouble de la volonté que l'on observe chez les dégénérés ». Qu'est l'impulsif? Un « dégénéré chez lequel la volonté est profondément lésée et qui est incapable de résister à ses impulsions » (2).

L'impulsion est un symptôme de dégénérescence

(1) Déf. du cat.
(2) Garnier et Delamarre.

ou d'intoxication, de névrose encore. Dans certaines affections relevant soit du neurologiste, soit de l'aliéniste, il y a des impulsions puissantes.

La colère est bien une impulsion car, outre ses caractères propres, elle se présente comme toutes les impulsions chez les névropathes, les dégénérés, les hérédo-alcooliques, les alcooliques.

Les auteurs de l'Ecriture avaient bien compris la nature, l'étiologie, la filiation de la colère.

Celui qui est lent à la colère, disent-ils, a une grande intelligence (1). L'insensé laisse voir à l'instant sa colère (2). L'homme sage est lent à la colère (3).

*
* *

Le colérique est sous le coup de graves désordres organiques.

Pendant l'accès de colère le système cardiovasculaire est troublé. Il se produit de la vasodilatation cérébrale et glandulaire. Les glandes secrètent alors, et, soit dans le cerveau, soit ailleurs, il peut y avoir rupture d'une artère, surtout si les artères sont sclérosées, athéromateuses. On a calculé que la pression

(1) Prov. 14, 29.
(2) Prov. 12, 16.
(3) Prov. 19, 11.

des artères cérébrales augmente d'environ 1/4 pendant l'accès pour tomber ensuite au-dessous de la normale. Ce double phénomène montre combien intense est l'action de la cellule cérébrale et, derrière cette cellule, l'action de l'âme sur l'organisme.

«... On a vu un accès de colère provoquer des épistaxis, de l'apoplexie pulmonaire, des hémorrhagies cérébrales, un flux hémorrhoïdal (1).

On a même vu des cas d'érysipèles provoqués par la colère. « Une de nos observations les plus typiques d'érysipèle répété, développé sous nos yeux, eût la colère pour cause certaine » (2).

*
* *

L'intérêt de tout homme est d'éviter l'accès de colère, de le prévenir. Pour cela, s'il a le malheur d'être un dégénéré, un hérédo-alcoolique, il doit se soumettre à telle discipline de vie qui neutralisera sa dégénérescence et, s'il a des enfants, il doit les soumettre également à une discipline spéciale qui détruira leur dégénérescence. Cela se résume en ceci :

(1) Bouchard et Roger, *Traité de pathologie générale*, t. III.

(2) Achalme, « Considérations pathogéniques et anatomo pathologiques sur l'érysipèle, ses formes et ses complications. Essai sur la virulence du streptocoque. » — *Thèse* de Paris, 1892.

alimentation et hygiène scientifiques, habitude de l'obéissance, développement de la volonté. S'il s'agit d'un enfant de névropathe, l'élever loin de la famille pour lui épargner les tares provoquées par l'imitation, lui donner une carrière appropriée (1) et une morale certaine et définitive. De la sorte, on neutralise, on détruit les tendances, on empêche les prédispositions de se transformer en névroses ou en maladies quelconques. « L'hérédité pathologique est, avant tout, une hérédité de prédispositions » (2), ce qui explique pourquoi on peut lutter et transformer l'hérédité, la ramener au type normal ou l'en faire dévier.

Les mêmes règles s'appliquent, de toute évidence, à toutes les personnes qui, sans être des dégénérées, ont des tendances à la colère. L'homme normal lui-même doit savoir se contenir. Pour cela il est nécessaire que chacun de nous fortifie sa volonté, acquière la maîtrise de lui-même, sache se gouverner, commander à ses nerfs, s'efforcer de devenir doux et, de parti pris, organise autour de lui une atmosphère de douceur et de bonté. Devant la colère des autres, qu'il se taise et conserve son sang-froid.

Par l'habitude on y arrive et on évite ainsi bien

(1) Krafft-Ebing, *Psychiâtrie*, éd fr. pp. 302, 303, 304.

(2) Dr S. Jankelevitch, « L'hérédité pathologique et la théorie du plasma germinatif » (*Sem. medicale*, 2 sept. 1903, p. 290, col. 1.)

des déboires moraux et intellectuels, bien des souffrances physiques.

Celui qui est lent à la colère vaut mieux qu'un héros (1).

Que tout homme soit lent à se mettre en colère (2). Marchez en toute humilité et douceur (3). Revêtez-vous de douceur et de patience (4). Défendez-vous avec douceur et patience (5). L'envie et la colère abrègent les jours et l'inquiétude fait venir la vieillesse avant le temps (6).

(1) Prov. 16, 32.
(2) Jac. 1, 19.
(3) Eph. 4, 2.
(4) Col. 3, 12.
(5) I Pier. 3, 15 et 16 dans la trad. de Sacy.
(6) Ecclésiastique, xxx, 26.

VII. — La paresse,

L'homme qui demande qu'on le porte, ne vaut pas la peine d'être porté.

ROOSEVELT.

Les bons mouvements ne sont rien s'ils ne deviennent de bonnes actions.

J. JOUBERT.

« La paresse est un amour excessif du repos qui fait que nous manquons à nos devoirs, ou que nous les remplissons avec négligence » (1). La vigilance est sa vertu opposée.

La paresse est très souvent la conséquence de la constitution lymphatique, de l'arthritisme héréditaire, selon les idées du Dr Laumonier. Alors elle est le résultat d'une insuffisance fonctionnelle. Dans ce cas elle ne peut être une faute, mais est une infirmité qu'il est nécessaire de faire disparaître. On y arrive en luttant contre le lymphatisme, contre la faiblesse générale de l'organisme (2), contre l'arthritisme, contre

(1) Déf. du Cat.

(2) *Lire à ce sujet :* Dr H. BLANCHON, « La Diététique dans la

les dyspepsies gastro-intestinales, contre l'auto-intoxication.

Très souvent aussi elle est provoquée par de mauvaises habitudes. Il faut les corriger par un effort de la volonté. Ayez du zèle et non de la paresse (1). Sois vigilant, affermis le reste (2). Malheureusement, les paresseux ne veulent pas se corriger. Ils préfèrent croupir dans leur indolence qu'ils jugent être l'expression d'une vie parfaite. A quoi bon, disent-ils, et ils en restent là, car ils se croient plus sages que sept hommes (3),

A quoi bon ?

L'Ecriture leur répond : La paresse fait tomber dans l'assoupissement ; et l'âme lâche languira de faim (4) ; le chemin du paresseux est une haie d'épines (5) ; les désirs du paresseux le tuent (6) car il ne peut les satisfaire.

La Médecine vient et affirme à son tour que mille maladies sont le fruit de l'oisiveté qui, de la sorte, conduit prématurément au tombeau. La mollesse et

paresse des enfants. » (*Corr. Méd.* 31 juillet 1909) et Dr Olès, « Comment il faut traiter les petits paresseux » (*La femme du médecin*, édition du *Journal de la santé*, septembre 1909, p. 88).

(1) Rom. 12, 11.
(2) Apoc. 3, 2.
(3) Prov. xxvi, 16.
(4) Prov. 19, 15.
(5) Prov, 15, 19.
(6) Prov. 21, 25.

l'indolence, a dit Celse (1), diminuent la durée de la vie, car elles sont cause de maladies.

La paresse engendre la saleté et la poltronnerie. C'est un fait d'expérience. Or, à leur tour, la saleté et la poltronnerie donnent naissance à une infinité d'affections souvent mortelles.

Autre fait d'observation encore. Qui n'a pas remarqué combien peu de fonctionnaires ou de commerçants arrivent à l'heure si désirée de la retraite. Quand ils arrivent à posséder ce repos, objet de leur ambition, ils ne tardent pas à devenir malades et à mourir. Leur organisme manque non seulement d'une grande partie de son tonique ordinaire, l'activité et l'énergie nerveuses dont la production était provoquée par les besoins du travail de chaque jour, mais encore il est déprimé par l'ennui.

« C'est dans les trois années qui suivent leur prise de retraite que la plupart des fonctionnaires, des commerçants et des militaires meurent le plus » (2).

Il leur manque un régulateur de la tension nerveuse. Le travail est ce régulateur.

Beaucoup craignent de s'user en travaillant, ils craignent le surmenage. Qu'ils se rassurent. Ils puiseront dans le travail un surplus de santé et de vie.

« Il semble, a écrit le Dr Maurice de Fleury, que

(1) Celse, *De Re Medica*, chap. I.
(2) *La médecine française*, 29 oct. 1908, « Le Surmenage. »

les véritables laborieux, les travailleurs qui ne s'arrêtent pas, aient une existence plus longue que les oisifs. Tous ceux qui, en art, en littérature, en industrie, en commerce, donnèrent le plus de leur personne meurent à un âge au-dessus de la moyenne. »

Donc, qu'ils travaillent, qu'ils secouent leur indolence ceux qui veulent, je ne dirai pas arriver au succès, mais seulement avoir une vie longue et une santé florissante.

Pour cela, il leur suffit de vouloir. Mais il ne faut pas confondre faire semblant de vouloir avec vouloir.

Conclusion

> Si le corps appelait l'âme en justice, il la convaincrait aisément de mauvaise administration.
>
> DIOGÈNE.

Le sujet que nous venons d'esquisser n'est pas nouveau. Déjà, dans une de ses odes, dédiée aux Romains, Horace (1) avait signalé les méfaits des vices divers, de la luxure, de l'ivrognerie et leurs conséquences funestes sur l'individu et sur la race. Le poète latin déclare qu'il faut les fuir, car les enfants supportent le poids des fautes de leurs ascendants, et il conclut, en demandant à ses contemporains de reprendre les habitudes austères de l'ancienne vie de famille, si simple et si réconfortante.

C'est là un conseil excellent qui a l'avantage de procurer à la fois la santé et la longévité avec les bienfaits de la liberté morale et physique, ce qui, dans son ensemble, constitue le bonheur. Or, la principale préoccupation de l'homme n'est-elle pas la recherche

(1) HORACE, livre III. *Ode* VI. *Ad Romanos.*

et l'acquisition du bonheur ? Mais pour l'avoir il est une condition. Son âme doit être assez forte, sa volonté assez tenace, pour, lorsqu'il en connaît le danger, se dégager de l'étreinte des sept péchés capitaux. Son caractère devra être assez ferme pour lui donner le courage de fermer son cœur aux passions qui le ballotent, pour refuser son corps aux voluptés qui le souillent, pour détacher son esprit des liens des préjugés, de l'ignorance, de l'illogisme, de la peur et du « panurgisme ». Que le lecteur me pardonne ce dernier mot. Mais il exprime bien ma pensée. Il la résume. Des maux innombrables seraient évités, en effet, si chaque homme, instruit des vérités essentielles, des axiomes nécessaires, raisonnait par lui-même, apprenait à penser par lui et se décidait en mûre connaissance de cause sans écouter les suggestions néfastes d'un entourage ignorant et parfois imprégné de malignité. Il se convaincrait alors qu'il est de son intérêt strict de pratiquer toutes les vertus, de fuir tous les vices (1). Nous passions et nos besoins, voilà nos vrais tyrans. On devrait donc toujours être simple et vertueux, ne fut-ce que par amour de l'indépendance (2).

Pour nous, nous nous estimerions heureux si, après la lecture de cette étude succincte, le lecteur faisait sienne l'idée profonde incluse sous le voile léger d'une

(1) Romains, XIII, 13.
(2) Mme ACKERMANN.

phrase d'Olympiodore qui nous assure que, selon Platon, la vertu doit être recherchée pour elle-même et parce qu'elle convient à notre nature et cette maxime d'Epicure que le plaisir naturel est plein de retenue.

RELIGION ET MÉDECINE

Même aux époques d'incrédulité, la religion demeure la plus énergique de toutes les forces morales ; non seulement elle domine les circonstances les plus importantes de la vie, mais la réalisation de ses préceptes lui subordonne tous les détails de la vie de chaque homme · dès lors elle investit l'hygiène comme elle absorbe la psychologie,

MICHEL LÉVY, *Hygiène*, t. II, p. 731.

RELIGION ET MÉDECINE

Considérations générales

> L'avenir verra l'alliance du sentiment qui crée l'enthousiame et de la raison qui découvre la vérité.

La religion chrétienne et catholique admet certaines vérités qui sont le pivot sur lequel elle repose. Ces vérités peuvent se résumer dans la charité, contraire de l'égoïsme, renoncement et oubli de soi, amour de Dieu et du prochain. Leur ensemble constitue le dogme de la charité.

Le dogme est constitué par une vérité définitive. Le dogme est fixe et sa fixité constitue une base solide pour une morale certaine et définitive comme lui.

C'est précisément ce caractère de fixité qui lui donne sa valeur médicale et en fait un auxiliaire puissant du médecin dans l'éducation des dégénérés divers dont on veut non seulement modifier, mais encore neutraliser l'hérédité morbide, ce qui est chose possible, comme l'affirme Krafft Ebing, à condition de s'y prendre assez tôt, c'est-à-dire dès l'enfance : Hygiène rationnelle, discipline intellectuelle et morale

rigoureuse étant les deux termes de la méthode à employer.

Chez l'adulte, la fixité du dogme « paraît diminuer, pour les catholiques, les chances de folie ». D'après Halloran, à l'asile de Cork, en Irlande, « le nombre des fous catholiques est aux réformés, comme 1 est à 10 ». En Prusse et en Bavière leur nombre serait comme 1 est à 3. En Wurtemberg, en Autriche, en Hongrie il en serait de même. Seule, la statistique concernant la Transylvanie donnerait une conclusion différente (1).

*
* *

La morale chrétienne concerne l'individu, la famille, la société auxquels elle donne des lois et des préceptes répondant à toutes les nécessités possibles.

En étudiant les commandements de Dieu et de l'Eglise, les 3 vertus théologales et les 7 péchés capitaux considérés au point de vue médical nous avons passé ces préceptes en revue. Il ne nous paraît pas utile d'y revenir.

(1) Michel Lévy, *Hygiène*, t. II, p. 731.

Les Sacrements.

Connaître la vérité dogmatique et les lois morales ne serait qu'une satisfaction de dilettantisme philosophique et religieux si l'on n'en devait retirer aucun fruit. Le perfectionnement moral et physique individuel, familial et social est ce fruit-là. On ne peut le cueillir qu'à la condition de régler sa vie, celle de sa famille et celle de la société conformément à leurs données.

Ce n'est pas là chose toujours aisée et il est bien difficile de leur obéir d'une manière constante.

Pour faciliter et rendre même possible, en certains cas, cette obéissance, il est absolument nécessaire d'avoir la grâce qui s'obtient en ayant recours à certains moyens indiqués par l'Eglise. Ces moyens sont la prière et les sacrements qui sont au nombre de sept : Le baptême, la confirmation, l'eucharistie, la pénitence, l'extrême-onction, l'ordre et le mariage.

La prière, les sacrements et la grâce.

Un vaste et tendre
Apaisement
Semble descendre
Du firmament.

PAUL VERLAINE.

Consolation ou remède, la prière a une grande place dans la vie.

JULES SIMON.

La valeur médicale de la prière est certaine. Nous l'avons déjà exposé. Nous nous bornerons à dire que cette valeur médicale intrinsèque de la prière s'impose à quiconque réfléchit. S'il est croyant, il admettra que les heureuses conséquences de la prière sont dues à l'action directe de Dieu dans la plupart des cas et dans quelques-uns à une autosuggestion efficace. Au regard du non croyant la prière agit uniquement par sa puissance énorme d'autosuggestion. Il porte ce jugement en se basant sur ce fait de psychologie expérimentale, sur cette observation de clinique psychiatrique, qu'à force de répéter une chose, on finit par en être imprégné. Les névropathes sont surtout ainsi auto-influençables. Cette auto-suggestion agit

énergiquement dans tout l'être humain : dans le domaine physique par une action directe sur les viscères et les cellules glandulaires, dans le domaine moral en mettant au jour les tendances innées propres à chaque individu, ce qui lui permet de les connaître, et, soit de les cultiver, soit de les neutraliser, selon qu'elles sont ou non conformes aux lois biologiques, religieuses, hygiéniques, sociales... etc.

La même explication peut s'appliquer aux sacrements et, pensons-nous, il est permis d'accepter, que l'on soit croyant ou non, que la grâce est l'état du psychisme transformé soit directement par Dieu, soit uniquement par auto-suggestion si l'on veut, mais de telle manière qu'il ait la puissance, l'énergie suffisante pour se plier aux exigences des commandements et à la pratique des vertus chrétiennes.

La grâce a donc une grande influence sur l'organisme et, en examinant cette expression dans son sens profond, on peut avancer, croyons-nous, tout en étant en accord avec la plus pure doctrine scientifique médicale, qu'il n'est pas indifférent d'être en état de grâce pour la santé, puisque cet état facilite l'observation de règles qui ont une action puissante et positive sur elle.

Nous avons déjà étudié la valeur médicale de

l'eucharistie et de la pénitence à propos des commandements de l'Eglise. Nous n'y reviendrons pas.

Il nous paraît difficile de trouver des points de contact entre les données de la médecine et les sacrements du baptême et de la confirmation.

Toutefois, accordés à des adultes, ces deux derniers sacrements peuvent avoir une action bienfaisante par la joie sereine qu'ils procurent à qui les obtient après les avoir désirés.

*
* *

Le même raisonnement peut s'appliquer à l'extrême-onction. Nous nous sommes laissé dire que divers malades avaient vu leur état s'améliorer après l'avoir reçue. A priori, il n'y a à cela aucune impossibilité médicale. Tout au contraire. Néanmoins, à notre vif regret nous n'avons aucune donnée personnelle médicale sur ce sacrement.

*
* *

L'ORDRE

L'ordre est le sacrement qui fait les prêtres et qui leur donne, avec la grâce, le pouvoir de remplir leurs fonctions.

Par lui-même, ce sacrement a sur celui qui l'a reçu une influence analogue à celle de la prière et, de plus, par le genre de vie qu'il impose au prêtre, une influence hygiénique profonde. La première peut se traduire par de quasi miracles, la seconde par une longévité très grande.

Le docteur Emile Laurent (1) rapporte un fait typique qu'il a eu l'avantage d'observer.

» J'ai soigné, dit-il, pendant plus de six mois un jeune séminariste qui souffrait d'un tic de la face très disgracieux. J'essayai sans succès un peu de tous les moyens et j'allais me décider à l'abandonner. Mais il y a trois mois, il fut ordonné prêtre. Je vis son directeur spirituel qui l'aimait beaucoup. « Je désespère, lui dis-je, de guérir ce jeune homme. Mais dans quelques jours il va dire sa première messe. Croyez-vous qu'il ait la foi ?

« — Oui, j'en suis sûr, une foi ardente. Il croit de toutes les forces de son âme.

« — Alors sa foi pourra le sauver. Entretenez-le dans cette idée qu'il guérira le jour où il dira sa première messe, s'il prie ardemment dans ce but. Assurez-le qu'il doit prendre à la lettre les paroles de l'introït : « Introïbo ad altare Dei, ad Deum qui lœtificat juventutem meam ». Dites-lui que ce n'est pas là une

(1) Dr E. Laurent, *La médecine des âmes*, Paris, Maloine, 1894, page 111.

simple image et que le contact de Dieu vivifie aussi bien les corps que les âmes, qu'il va réellement monter à l'autel du Dieu qui réjouira sa jeunesse et le sauvera de son infirmité.

« Quinze jours après, quand il apparut, revêtu des ornements sacerdotaux, pour dire sa première messe, il était rayonnant de joie et d'espérance, comme transporté dans un autre monde, étranger à lui-même et à tout ce qui l'entourait, hypnotisé en quelque sorte par l'idée de la divinité. Son tic ne se manifesta pas pendant toute la durée de la cérémonie et aujourd'hui il n'en parle plus que comme d'un mauvais souvenir ».

« Ces faits, ajoute le même auteur, sont indiscutables et plus fréquents qu'on ne croit. Il s'en produit un grand nombre à Lourdes et dans une foule d'autres pèlerinages... » et il conclut en disant : « un fait ne s'en dégage pas moins de tout cela : c'est que la prière, *bien dirigée*, peut devenir un puissant moyen de guérison dans la cure des maladies ».

Le sacrement de l'Ordre peut donc guérir directement la maladie. Il la prévient dans une large mesure puisque les tables de mortalité nous découvrent que ce sont les ecclésiastiques qui meurent le moins. Leur mortalité est inférieure à celle des instituteurs, à celle des agriculteurs même. Elle est deux fois moindre que celle des médecins et quatre fois moindre que

celle des garçons d'auberge (1). Toutefois, dans l'interprétation de ces données de la statistique, on ne peut s'empêcher de penser à l'énorme influence du danger professionnel sur l'état de santé et de maladie et, par conséquent, sur la longévité. Mais il n'en est pas moins vrai que par le genre de vie qu'il impose, l'état ecclésiastique est une garantie de vie longue et saine pour ceux qui l'ont embrassé. La régularité de la vie, la quiétude de l'esprit et du cœur, l'amortissement des passions, l'optimisme qui est le résultat de la foi en sont les facteurs les plus importants.

*
* *

LE MARIAGE

Le Mariage est, d'après le catéchisme, un sacrement qui sanctifie l'union légitime de l'homme et de la femme et qui leur donne les grâces nécessaires pour remplir les devoirs de leur état. Modestin le définit : *Conjunctio maris et feminæ et consortium omnis vitæ, divini et humani juris communicatio.* Pour Ahrens (2), « ce qui constitue essentiellement le mariage c'est le don réciproque (3) de la personnalité totale, physique et morale, entre l'homme et la

(1) D'après le tableau de Ogle reproduit in Guiraud, *Hygiène*, 2e édition, 1899, page 639.

(2) Ahrens, *Philosophie du droit*, 2e partie, ch. I, § I.

(3) « L'idée de réciprocité est née du perfectionnement de l'état social (L. Bucuner.)

femme. C'est la fusion de l'amitié et de l'amour ayant pour but la formation d'une société permanente entre deux individus de sexes différents ».

Napoléon Ier estimait que « ce qui constitue le vrai mariage n'est pas tant l'union des sens que l'échange des âmes ». C'était aussi, croyons-nous, l'opinion de Dumas fils qui disait : « Le mariage n'est pas l'union de deux intérêts, de deux fantaisies, de deux amours même ; c'est l'alliance, c'est la communion éternelle de deux âmes, et c'est pour cela, qu'il est et doit être indissoluble », c'est pour cela aussi qu'il vaut mieux, comme l'a écrit Mme Ernest Bosc, se condamner au célibat, plutôt que d'unir son âme dans un contact journalier avec une nature perverse.

Voilà ce qu'il faut penser du mariage. Malheureusement aujourd'hui ces notions ont perdu de leur signification.

« Pour quatre-vingt-dix-neuf jeunes filles sur cent, dit P. J. Stahl, les mots : « Un bon mariage » signifient : cent mille francs de rente et le reste je m'en moque. » Elles oublient que pour avoir les plus grandes chances de bonheur, il ne faut pas avoir des désirs exaspérés d'ambition qui ne laissent après eux que des déceptions et créent des jalousies et même des haines, mais rechercher de préférence « la santé, l'honorabilité, l'honneur et les sentiments » et qu'elles doivent étudier leur mari éventuel pour se rendre compte s'il a « de l'énergie, de la fermeté de caractère,

s'il est apte à unir la force à la tendresse et la justice à la douceur ». Elles doivent se convaincre qu'un mari digne du nom d'homme ne s'achète pas et que si les jeunes gens et leurs familles désirent une dot, c'est elles mêmes qui en sont cause par leurs « exigences croissantes, par leur orgueil, par leur désir probable de régler leur train de maison sur celui d'amies plus riches, par l'exemple de l'ingratitude de celles qui furent épousées sans dot ». Enfin « l'augmentation des besoins de la vie rend la dot utile toujours et même indispensable dans presque tous les cas ».

« Le mariage (1), dit Bolo, est de moins en moins le sacrement institué pour sanctifier l'union des époux. Il est, de plus en plus, l'art de se couvrir du nom ou d'accaparer la fortune de son semblable, l'occasion de voir figurer sa famille et ses amis dans les colonnes des journaux mondains. La confession qui précède la réception du sacrement prend cinq minutes à peine, la cérémonie religieuse est noyée dans les flots de dentelles, la pluie de fleurs et de bijoux, les torrents d'harmonie profane que l'orgue vomit furieux ou gémissant, la grêle des plaisanteries libertines et des quolibets impies. Dieu n'intervient guère que par la contrainte des convenances ou la loi des habitudes.

(1) Henry Bolo, *Les décadents du christianisme*, Paris, 1894, page 295.

et pour subir mieux la série d'offenses qui va des restrictions conjugales au divorce. »

Un tel mariage est destiné à être un enfer car la femme sera, dans son for intérieur, « hostile, étrangère, absente du foyer », où, quoiqu'il y ait, il n'y peut avoir les choses indécises rêvées. Souvent elle n'aura « ni un sentiment, ni un goût, ni une idée commune, ni affinité d'éducation » avec son mari. Tout cela sera encore aggravé par la différence des antécédents de famille. Ses exigences en fait de toilette, de plaisirs, de dépenses diverses, de paresse deviendront intolérables, tyranniques et, quelle que soit l'amabilité du mari, un froid glacial se produira qui détruira à jamais tous les élans de tendresse.

Aussi, à la première alerte, un bon procès en divorce sera engagé avec l'espoir de briser une chaîne trop lourde, surtout pour l'homme qui vérifie une fois de plus la justesse de cette phrase de Luther que « jamais un homme ne fut heureux en prenant femme » et de cette réflexion de Shakespeare que le mariage sert souvent à étrangler la félicité. Ces mariages-là sont, en effet, une cause de maladie, de souffrance, de tristesse, d'émotions pénibles, par conséquent, de mort prématurée, ce qui nous explique peut-être pourquoi de 45 à 55 ans, la mortalité des hommes mariés serait, d'après certains auteurs, le double de celle des célibataires.

Le divorce obtenu chacun court de son côté. C'est de

la polygamie ou de la polyandrie. C'est la destruction du foyer avec tous ses inconvénients au milieu desquels nous devons tout particulièrement signaler les inconvénients d'ordre médical. Les deux conjoints sont désemparés, il tombent dans la mélancolie et, sous l'influence de leur psychose, se suicident. D'après les statistiques allemandes « les gens divorcés forment la catégorie où l'on rencontre le plus de suicidés en nombres relatifs. »

Souvent, sans aller aussi loin, la vie commune est très pénible, surtout lorsque la femme n'a pas réalisé ses rêves romanesques ou ses désirs de luxe et de paresse, ce qui fait éclater son hystérie latente.

« A peine mariée (1) depuis quelques semaines, la jeune femme se plaint d'être incomprise et de n'avoir pas trouvé celui sur lequel elle était appelée à verser les trésors d'amour dont déborde son âme.

« Après des scènes de tendresse conjugale vraiment charmantes, dont elles vous font volontiers témoins, il n'est bientôt rien qu'elles ne mettent en œuvre dans la maison pour être désagréables à leur mari. De là des querelles perpétuelles où le mari finit par perdre patience. La femme s'empresse alors de porter plainte devant les tribunaux de sa violence et de sa brutalité et c'est contre lui qu'est prononcée la séparation. Lasègue résumait ainsi la question : La femme

(1) Joire (Dr Paul), *Neurohypnologie*, p. 106, Paris, 1892.

hystérique (1) dans le mariage se plaint d'être incomprise et menace de se suicider ; elle se suicide rarement ; souvent c'est le mari qui se suicide. »

C'est là, on en conviendra, une série de tableaux qui n'est guère enchanteresse et qui, pourtant, est exacte trop souvent.

Dans tous ces cas, rien n'est efficace comme le secours de la religion, l'habitude de la prière et la conscience qu'a la femme que le mariage est un sacrement qui, reçu dans de bonnes conditions, avec foi et humilité chrétiennes, procure la grâce de remplir tous les devoirs qu'il comporte. Une femme ainsi convaincue, accomplit tout ce que lui ordonne sa foi religieuse. Elle surmonte ses penchants et retient ses nerfs par devoir. Elle est épouse soumise, bonne, douce, silencieuse, simple, modeste, vigilante, souriante et met de la coquetterie à faire preuve d'amour dans le sens profondément philosophique du mot. Elle est alors la compagne dévouée et de bon conseil, la ménagère économe et laborieuse, la mère soigneuse. Elle aime qui aime son mari et qui doit être aimé par lui.

Nous avons, ici, surtout, parlé de la femme, parce que la femme est le pivot du mariage et de la famille, du foyer qu'il consacre, parce que la femme, comme

(1) On appelle *hystériques* des émotifs déséquilibrés (Bernheim) très sujets à la suggestibilité (Babinski) et généralement mythomanes (Dupré).

l'a dit Fénelon, fait et défait la maison. Si, en effet, on met à part quelques débauchés joueurs, ivrognes et dépensiers, l'homme (1) en général est convenable et, s'il a quelques défauts, il est très facile à la femme de l'en débarrasser en étant un peu câline, un tantinet patiente et pleine de bon sens mais sans montrer sa supériorité. La femme chrétienne et profondément aimante peut tout cela, elle peut créer le bonheur autour d'elle et asseoir sur le roc l'édifice de sa maison.

Dans ces conditions le mariage est une cause de santé et de longévité tant par la régularité de la vie à laquelle il astreint que par la gaieté et la joie qu'il donne avec le sentiment de la sécurité du lendemain

(1) La différence entre l'homme et la femme, à ce point de vue, provient principalement de l'éducation si différente, trop différente qui existe entre l'un et l'autre. La jeune fille reste à la maison où elle est gâtée, adulée, ornée de toilettes ; le jeune garçon bousculé, mal vêtu, va interne dans un collège, puis est appelé au régiment, puis il a le souci de ses études supérieures, de ses examens ou, dans un autre ordre d'idées, de ses affaires de commerce. Il est obligé de lutter, de se raidir, de se résigner. Bref, tout cet ensemble assouplit et forme son caractère, trempe sa volonté, aiguise ses facultés. Voilà pourquoi, sans doute, à un certain moment de la vie, l'homme éprouve le besoin d'être l'objet de tendresses sans retour et la femme d'être soutenue et dirigée. C'est l'ordre naturel des choses qui le veut ainsi. Quand il en est autrement il en résulte l'anarchie et la ruine morale mères de la ruine materielle et de la perte de la santé.

et aussi, il faut bien le dire, par les soins mutuels et vigilants que se prodiguent à tout instant, sans compter, les époux. Quand ces conditions peuvent être remplies, le mariage doit être favorisé, on y doit amener ceux qui paraissent réfractaires et faire leur bonheur malgré eux. Il y a des personnes ainsi constituées qu'il faut parfois agir pour elles, et dissiper ainsi leurs craintes ou leur timidité en cette matière.

Dans la réalité, la plupart des mariages rentrent plus ou moins dans ce dernier cadre, car les femmes sont profondément imbues de l'idée chrétienne des devoirs du mariage.

C'est là sans aucun doute la cause de ce fait démontré par les statistiques que le mariage augmente la durée de la vie et diminue les chances de maladies et particulièrement de maladies mentales. Ce serait une supériorité tangible de l'état de mariage sur l'état de célibat (1 et 2) quoique, d'après des statistiques très récentes, il y aurait autant de centenaires célibataires que mariés. Toutefois, cette supériorité disparaît, si elle existe, et se transforme en infériorité pour l'homme en cas de veuvage. La femme, elle, supporte très bien le veuvage.

C'est là, au milieu de bien d'autres d'ordre psycho-

(1) Uhle Und Wagner, *Allgem. Pathol.*, 5e édit., p. 101.
(2) Michel Levy, *Hygiène*, t. II, pp. 700 et seq.

logique, moral et somatique, une des raisons pour lesquelles l'homme doit épouser une femme de beaucoup moins âgée que lui, précepte élémentaire connu depuis plusieurs millénaires, car il est exprimé sous forme impérative dans l'*Ayulvéda*, le plus ancien traité d'hygiène du monde (1).

Notons en passant que ce précepte est très juste au point de vue scientifique, car, chez la femme, « les phases de l'organisme sont plus rapides ; l'accroissement et la décroissance ont une vitesse plus grande ; sa puberté devance celle du garçon, sa fécondité s'éteint avant celle de l'homme (2). C'était donc avec juste raison qu'à Sparte les hommes ne pouvaient se marier qu'après trente-sept ans, parce que la loi voulait avant tout des enfants vigoureux et propres à la pratique des mâles vertus (3). A cet âge-là l'homme est, en effet, dans toute la plénitude de sa force et il a fixé les caractères soit acquis soit ataviques qui constituent sa personnalité dont la modalité peut être ainsi transmise.

Actuellement l'âge auquel la loi autorise le mariage est trop tendre et les jeunes garçons qui en bénéficient compromettent leur santé propre et la valeur de leur race.

(1) *La Chronique Médicale*, 1er sept. 1909, p. 561.
(2) Michel Levy, *Hygiène* I, p. 106.
(3) Michel Levy, t. II, p. 703.

Le mariage (1) est, d'ailleurs, « la santé ou la maladie à deux ». Cette considération explique combien l'on doit être prudent en ce qui le concerne, puisque de lui dépendent et la santé propre des époux et celle de leur descendance. Cela a été très bien compris de tous temps. C'est pourquoi la Bible règlemente minutieusement tout ce qui le concerne ou doit y être rattaché (2)

(1) Dr Ch. Vidal, *Le Mariage*, « Bull. de l'Un. Com. et Ind. de Louviers », mars 1905.

(2) *Lévitique*, chap. xviii. — Ch. xx, § II, 10 à 21.

La doctrine de l'ange gardien.

> Les anges gardiens sont « les agents familiers du perfectionnement et du bonheur de l'homme ».
>
> AUGUSTE COMTE.

L'Eglise enseigne que Dieu a placé auprès de chaque être humain un esprit céleste qui « prie pour nous, offre à Dieu nos bonnes actions, nous soutient dans nos épreuves et nous protège dans nos périls »,

Au point de vue philosophique il y a fort à dire sur cette doctrine qu'on peut interpréter de bien des façons et qui n'en reflète pas moins quelque chose d'observable scientifiquement.

Il arrive à chacun de nous d'éprouver dans certaines circonstances comme une influence indicatrice de nos actes à venir.

Si l'influence est mauvaise, l'Eglise dit : elle est suggérée par le démon, esprit du mal ; si l'influence est bonne, elle est attribuée à l'ange gardien.

Comme l'Eglise, les occultistes reconnaissent l'existence de cette influence et l'attribuent à l'action directe d'esprits divers, de désincarnés généralement. Un père, une mère, un frère, un ami décédés, désin-

carnés, continuent souvent à cohabiter auprès de ceux avec lesquels ils furent liés durant leur voyage terrestre et font sentir leur présence en les inspirant.

Une certaine école expérimentale, se basant sur une série de phénomènes enregistrés scientifiquement, prétend qu'en notre esprit sont des tendances diverses auxquelles les circonstances permettent de se manifester.

Les trois doctrines ont la prétention d'expliquer un fait. Pour le but que nous nous proposons nous n'avons nul besoin de les passer au crible de la critique.

Notre point de vue étant purement médical, nous nous contenterons de faire remarquer que, pour qui a foi dans les enseignements de l'Église, c'est une immense consolation et un grand réconfort de penser qu'on a auprès de soi un esprit supérieur qui veille sur nous et nous guide. C'est aussi un motif puissant de mettre en jeu toutes les puissances de la volonté pour s'opposer aux tendances mauvaises, aux velléités de désobéissance aux lois divines ou religieuses rituelles dont nous avons déjà envisagé l'action sur l'homme au point de vue médical, car on ne veut point enfreindre ses bonnes suggestions. Or, l'obéissance scrupuleuse aux lois est un puissant moyen de conserver la santé puisque, grâce à elle, on se modère en tout et l'on possède la paix du cœur avec celle de l'esprit.

TABLE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DES AUTEURS CITÉS

I. — Epigraphes

1. Alibert.
2. Avicenne.
3. Bacon.
4. Bossuet.
5. Auguste Comte.
6. Debove.
7. Descartes.
8. Deut. xvi, 2.
9. Denis (Léon).
10. Diogène.
11. Epictète.
12. Galien.
13. Gœthe.
14. Grove.
15. Hugo (V.).
16. Huysmans (J.-K.).
17. Joubert (J.).
18. Labor (Jean).
19. Lévi (Michel).
20. Luc, xviii, 12.
21. Marc, 9, 28.
22. Matth. ix, 22.
23. Michel-Ange.
24. F. Mistral.
25. Montaigne.
26. Peladan.
27. Platon.
28. Pline.
29. Plutarque.
30. Pythagore, vers dorés.
31. Réveillé-Parise.
32. Rom. vi, 23.
33. Rom. xvi, 14.
34. Roosevelt.
35. Rousseau (J.-J.).
36. Sainte-Beuve.
37. Schopenhauer.
38. Sénèque.
39. Verlaine (Paul).
40. Voltaire.
41. Zach. 8, 19.
42. Simon (Jules).
43. Cousin.
44. Karr (Alphonse).
45. Grandville.

II. — Références

1. *Achalme*. Thèse de Paris, 1892.
1 *bis*. *Mme Ackermann*.
2. *Ahrens*. Philosophie du droit, IIe partie, ch. I, § 1.
3. *Baudin* (Paul). La propagation des maladies contagieuses et la loi pénale (La méd. internat. illust., déc. 1908).
4. *Berthier* (J.), Théologie.
5. *Blanchon* (Dr H.). La diététique dans la paresse des enfants (Corr. Méd., 31 juillet 1909).
6. *Bolo* (Henry). Les décadents du christianisme, Paris, 1894, p. 295.
7. *Bouchard* et *Roger*. Traité de pathologie générale, t. III.
8. *Boutroux*. Science et religion, p. 385.
9. *Brillat-Savarin*. Physiologie du goût.
10. *Budin*. Archives de thérapeutique, 15 mars 1903. Concours médical, 17 juin 1906, p. 429.
11. *Buchner* (L.). Force et Matière, pp. 319, 320, 321, Paris, 1906.
12. *Catéchisme*.
13. *Celse*. De Re Medica, ch. I.
14. *Cervantès*. Don Quichotte.
15. *Chakia-Mouni*.
16. *La Chronique Médicale*, 1906, p. 394 et 1909.
17. *Clark Bell*, Gazette médicale de Paris, 1er mai 1909.
18. *Concile de Trente*. Sess. XXIV.
19. *Congrès de Bruxelles*, du 1-6 sept. 1902.
20. *Cousin* (V.). Fragments philosophiques (philosophie ancienne), pp. 23, 24.
21. *Ecriture sainte*.
22. *Eliphas Levi*, Fables et Symboles.
23. *Féré*, L'instinct sexuel
24. *Fernel* (Dr). Le dernier voyage à Cythère (Revue thérapeutique des alcaloïdes, janv. 1909).
25. *Fischer*. Revue scientifique, 20 fév. 1909.
26. *Gall* Influence du cerveau sur la forme du crâne, t. III, p. 234.

27. *Garnier* et *Delamarre*. Dict. de méd.
28. *Guiraud*. Hygiène, 2e édit., 1899, p. 639.
29. *Hippocrate*. Œuvres ; des articulations, trad. Littré, t. IV, p. 255.
30. *Horace*. Livre III, ode VI.
31. *James* (William . L'expérience religieuse.
31 *bis*. *Jankelevitch* (Dr S.). L'hérédité pathologique et la théorie du plasma germinatif (Semaine Médicale, 2 septembre 1903).
32. *Joire*. Neurohypnologie, p. 106.
33. *Juvenal*. Sat. XIV.
34. *Krafft-Ebing* Traité clinique de psychiatrie, trad. franç. p. 176 et pp. 302, 303, 304.
35. *Lamartine*, Jocelyn.
36. *Laurent* (Dr E. . La médecine des âmes, Paris, Maloine, 1894.
37. *Levi* (Michel). Hygiène, 5e édit., t. II, pp. 568 et seq., p. 731, p. 700 et seq., t. II, p. 89.
38. *Marmontel*.
39. *La Médecine Française*, 29 oct. 1908. Le surmenage.
39 *bis*. *Olès* (Dr). Comment il faut traiter les petits paresseux (La femme du médecin. sept. 1909).
40. *Painlevé* (P). L'esprit scientifique et l'esprit religieux La Revue du mois, 15 déc. 1907).
41. *Pinard*. Méd. internat., mars 1906, p. 103.
42. *Pinel*. Sur l'aliénation mentale, p. 43.
43. *Pol de Saint-Merry*. La femme, p 25.
44. *Réveillé-Parise*. Physiologie et hygiène des hommes livrés aux travaux de l'esprit, t. I, p. VIII.
45. *Ribot* (Th.) L'hérédité psychol., p. 175.
46. *Uhle und Wagner*, Allgem. Pathol., 5e éd., p. 101.
47. *Vidal* (Dr Ch). Le Mariage (Bull. de l'Un. Com. et Ind. de Louviers, mars 1905).
48. *Vindevogel* (Dr J.).

BIBLIOGRAPHIE

DU MÊME AUTEUR

Système nerveux

1. **Etude sur les réflexes pupillaires**, Thèse de doctorat de l'Université de Paris, in-8, 190 p. et 1 gravure hors texte, Paris, 1901.
2. **Recherches bibliographiques**, pour le travail du Dr Boris Boïadjieff : *Réaction dite paradoxale de la pupille* (Thèse, Toulouse, 1901).
3. **L'hypnotisme**, *Médication Martiale* (de Paris), octobre 1903. *L'Inspiration*, de Rochester, vol. I, nº 1, p. 8.

3 *bis*. **Les Réflexes pupillaires et la Syphilis**, *Médication Martiale*, déc. 1903.

4. **De l'Hystérie et de quelques Réflexes dans l'Hystérie**, avec portrait de l'auteur; *Le Correspondant Médical* (de Paris), nos 238 et 239, 31 août et 15 sept. 1904 (Prix de Concours).
5. **A propos de la réaction consensuelle de la pupille** (*Echo médical des Cévennes*, déc. 1907).
6. **A propos d'un symptôme de névrose : La préoccupation de l'âge**, *Echo Médical des Cévennes* (de Nîmes), octobre 1909. — Traduit en Espagnol in (*l'Avenir Médical* (de Lyon) édit. esp. — Janv. 1910).

Hygiène

7. **Conseils aux jeunes mères**, 4 pages in-4, Castres, 1902.

Bull. de l'Union Com. et ind. de Louviers, juillet 1904. *Journal de la Santé* (de Paris), juillet 1905. *Le Foyer Médical* (de Lyon), 15 avril 1906. *Tablettes Médicales Mobiles* (de Paris), 16 juin et 1er juillet 1906. *Journal des Accoucheurs et des Accoucheuses* (de Paris), 1er oct. 1906 (Médaille de bronze de l'Académie de Médecine, Concours 1907).

8. **Conseils pratiques d'hygiène**, 4 p. in-4, Castres, 1903, *Journal de la Santé* (de Paris), 1905.

9. **Le Tabac, L'Alcoolisme**, *Bull. par. de Saint-Jacques de Villegoudou*, 1903, 1904.

10. **Les Catholiques et l'Hygiène sociale**, *Journal du Tarn* (d'Albi), 28 nov. 1903.

11. **La lutte contre la Tuberculose**, *Rev. de Méd. et de Chirurg.* (de Paris), mai 1904 ; *Médication Martiale*, juillet 1904 ; *Revue Internationale de la Tuberculose* (de Paris), juillet 1904.

12. **La Dépopulation**, *Bull. de l'Un. Com. et Ind. de Louviers*, sept. 1904.

13. **Conseils d'hygiène**, (10 articles), *Bull. de l'Un. Com. et Ind. de Louviers*, nov. 1904 à août 1905.

14. **La Tuberculose**, réponse au referendum antituberculeux du Dr G. Petit, *Revue Internationale de la Tuberculose*, déc. 1904, p. 915.

15. **Notions d'hygiène**, (en 67 articles), *Echo du Tarn* (de Castres), 1905-1906 ; *Bull. de l'Un. com. et Ind. de Louviers*, en cours de publication depuis 1905 (Résumé du Cours professé au P. S. de Castres).

16. **Les jeux des Enfants, de leur influence en hygiène**, *Echo Médical des Cévennes* (de Nîmes), janv., fév., mars 1906, broch. in-8, tirage à part, Nîmes, 1906 ; *Mères et Enfants* (d'Amiens), 1908.

17. **Le Lait**, *L'Echo du Tarn*, dimanche 1er mars 1908.

18. **A propos de la prophylaxie de la fièvre typhoïde**, *L'Echo Medical des Cévennes*, avril 1908.

19. **I. Les Commandements de Dieu et la Médecine**

L'Echo du Tarn de Castres, à partir du 29 nov. 1908 jusqu'au 4 février 1909 inclus.

20 II. **Les trois Vertus théologales et la Médecine**, *L'Echo du Tarn*, 1, 4, 8, 15, 18 juillet 1909.

21. III. **Les six Commandements de l'Eglise et la Médecine**, *L'Echo du Tarn*, 22, 25, 29 juillet, 5 et 8 août 1909.

22 IV. **Les sept Péchés capitaux et la Médecine**, *L'Echo du Tarn*, 12, 15, 19, 22, 26, 29 août, 2, 5, 9, 12 sept. 1909.

23. V. **Religion et Médecine**, *L'Echo du Tarn*, 19, 23, 26, 30 septembre, 3, 7, 10, 14 octobre 1909.

Nota : Ces cinq dernières études ont été mises en brochure sous le titre de : *Religion et Médecine*, broch in-16 de XIII 200 pages, Paris, 1910, Librairie Bloud et Cie.

24. *Collaboration* au livre du Dr L. Bouriot : *Conseils aux Mères*, avec portrait Auch, Imp. Th. Bouquet et Cie, 1909.

Thérapeutique

25. **Le nouveau Codex**, *L'Echo Médical des Cévennes*, sept. 1908.

26. **A propos du traitement du coryza par le menthol**, *L'Echo Médical des Cévennes*, novembre 1908 Les conclusions ont été reproduites par *La Gazette des Hôpitaux*, du samedi 6 février 1909, p 177.

27. **Encore un mot sur le traitement du coryza par le menthol en solution dans le chloroforme** (*Echo Médical des Cévennes*, décembre 1909).

Questions professionnelles

28. **Le Médecin**, *Revue de Déontologie* de Paris, juillet 1904.

29. **La Crise médicale**, *Echo Médical des Cévennes*, janvier 1905, *Médication Martiale*, avril 1905.

30. **Conseil de l'Ordre des Médecins**, *L'Avenir Médical* (de Lyon), juillet-août 1905, p. 147, col. 1.
31. **Le Médecin, Visite de Nuit**, *Bull. de l'Un. com. et Ind. de Louviers*, mai 1905 ; *Médication Martiale*, janvier 1906 ; *Journal de la Santé*, 21 janvier 1906 ; *L'Echo Médical des Cévennes*, juillet 1906.
32. **La Réforme des Etudes médicales**, *Archives Générales de Médecine* (de Paris), 10 avril 1906.
33. **Les Facultés de Médecine**, *Echo Médical des Cévennes*, sept. 1906.
34. **Les Médecins et l'exercice illégal**, *Echo Médical des Cévennes*, oct. 1906.
35. **Le Banquet obligatoire**, *La Fédération Médicale* (de Toulouse), oct. 1906 ; *Le Concours Médical* (de Paris), 25 nov. 1906 ; *Société des Médecins de Castres et Lavaur* (Compte rendu de l'A. G. d'oct. 1906, p. 13).
36. **Privatdocenten**, *L'Echo du Tarn*, 17, 21, 24, 28 février et 3 mars 1907 ; *L'Echo Médical des Cévennes*, mars 1907 ; *Journal de Médecine de Paris*, 21 avril 1907, p. 155 ; *Répertoire de Médecine et de Chirurgie* (de Paris), mai 1907.
37. **Le Recouvrement des Honoraires**, *La Fédération Médicale* (de Toulouse), mars 1907.
38. **L'Assemblée nationale des Médecins de France** (Ier Congrès des Praticiens, de Paris), *La Fédération Médicale* (de Toulouse), mai et juin 1907.
39. **Associations amicales des anciens Elèves des Facultés de Médecine**, *Le Concours Médical*, 8 sept. 1907, p. 646.
40. **A propos des honoraires médicaux**, *Le Moniteur Médical* (de Paris), 1er novembre 1907.
41. **Le Syndicat obligatoire**, *Le Petit Praticien* (de Lille), mai 1908 (no spécial tiré à 20.000 à l'occasion du 2e Congrès des Praticiens de Lille).
42. **Une solution à la Crise médicale**, communication au 2e Congrès des Praticiens (de Lille), (*Volume des Rapports*, p. 381, *Volume des Procès-Verbaux*, p. 275 et suiv.).

43. **Le IIe Congrès des Praticiens de France**, (Lille, 25-28 juin 1908), *La Fédération Médicale* (de Toulouse), juillet 1908.

44. **Allocution** prononcée devant le Corps Médical de Castres, dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de-Ville de Castres, le lundi 5 octobre 1908, à l'occasion du projet de fondation et d'organisation d'un Syndicat urbain (publiée *in* : *La Fédération Médicale* (de Toulouse), octobre 1908, et *in* : *Le Moniteur Médical* (de Paris), 10 mars 1909.

45. **Le scandale de la Faculté de Médecine de Paris**, *Echo Médical des Cévennes*, décembre 1908.

46. **Le Cours d'anatomie du professeur Nicolas et l'agitation du Quartier latin**, *La Fédération Médicale*, janvier 1909.

47. **Le Catéchisme du Médecin**, *L'Echo Médical des Cévennes*, mars 1909.

48. **Décorations**, *Le Moniteur Médical*, 1er juin 1909, p. 372.

49. **Une fête de famille** : Le Banquet du 14 février 1909 donné à l'occasion de la remise de la croix de chevalier de la Légion d'honneur à M. le Dr Gustave Bonneville, président de la Société locale (*Compte rendu de l'A. G.* d'oct. 1908 de la Société locale des Médecins des Arrondissements de Castres et de Lavaur).

50. **Rapport** sur le cinquantenaire de l'Association générale de prévoyance et de secours mutuels des Médecins de France et sur l'Assemblée générale annuelle (24-25-26 avril 1909), par le Dr Charles Vidal, délégué de la Société locale, Castres Lavaur.

51. **Allocution** prononcée à la réunion du 16 octobre 1909 du Syndicat des Médecins de Castres, à la fin de l'année syndicale et de ma première année de présidence (P. V. du Synd. des Méd. de Castres). La Fédération Médicale, Oct. 1909, p. 150.

Alcoolisme

52. **Union Française Antialcoolique**, Section de Castres-

Tarn, Compte rendu pour 1904, Castres, imp. Ve Verdeil, 1904.

53. **Ligue Nationale contre l'Alcoolisme**, Section de Castres-Tarn. Compte rendu pour 1905, Castres, imp. Ve Verdeil, 1905.

54. **L'alcoolisme**, Louviers 1906 (Diplôme d'honneur de la Société Nationale des Conférences populaires, nov. 1906) ; *Bulletin de l'instruction primaire du Tarn*, avril 1908.

55. **A propos d'un cas d'alcoolisme d'origine industrielle.** *L'Echo médical des Cévennes* (de Nîmes), nov. 1907 et in Dr Boudet, L'Alcoolisme en Albigeois (Thèse, Bordeaux, 1909.

56. **Bon exemple : La lutte contre l'Alcoolisme à Castres**, *Justice Sociale* (de Paris), 9 mars 1907.

57. **L'œuvre accomplie par la Section de Castres de la L. N.**, *L'Avenir du Tarn* (de Castres), 9, 13, 16, 20 février 1908.

58. **De la participation des cafés et des débits à la lutte contre l'Alcoolisme**, *L'Echo du Tarn*, 2 avril 1908.

59. **Le Pourquoi et le Comment de notre Section**, *L'Avenir du Tarn*, 18 février 1909, *L'Etoile Bleue Castraise*, printemps 1909.

60. **Direction de** *l'Etoile Bleue Castraise*, organe de la Section de Castres de la L. N.

60 bis. **A propos d'une thèse récente : L'Alcoolisme en Albigeois** (*Avenir du Tarn* 10 et 13 fév. 1910. — *Etoile Bleue Castraise*, printemps 1910.)

Histoire de la Médecine

61. **Une galerie de savants : L'Arkadenhof de Vienne**, *La France Médicale* (de Paris), 10 déc. 1905.

62. **Montpellier**, *L'Echo du Tarn*, 17, 20, 24, 17, 31 janvier, 3, 7, 10 février 1907.

63. **Proverbes en patois castrais sur la médecine et l'hygiène**, *La France Médicale*, 10 octobre 1907.

64. **Une Opinion**, *L'Echo du Tarn*, 30 janvier 1908.

65. **Un philosophe, disciple de Pythagore, mort de pédiculose (phtiriase)**, *L'Echo du Tarn*, 9 février 1908.
66. **L'Homœopathie**, *L'Echo Médical des Cévennes*, mai 1908.

Histoire locale

67. **Notice sur les Hôpitaux de Castres**, avec une préface du Dr H. Frenkel, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Toulouse, in-8, 96 p. et 2 fig., Castres, Abeilhou, 1904 ; Paris, A. Maloine.
68. **Une Ecole d'accouchement à Castres au XVIIIe siècle**, *L'Echo du Tarn*, 19, 22, 26 et 29 mai 1904 ; *La France Médicale*, 25 mai 1904 ; Brochure in 8 avec préface de M. Achille Combret, ancien administrateur des Hôpitaux de Castres, Paris, A. Maloine, 1905.
69. **Les Amendes, source de revenu pour les Hôpitaux au XVIIIe siècle**, *L'Echo du Tarn*, 25 février 1905, 2e édit., *in* : *La France Medicale*, 25 avril 1906.
70. **Pinel**, *L'Echo du Tarn*, 24, 27, 31 mai, 3, 7, 10 juin 1906 ; *La Vie Nouvelle* de Beauvais, 2 décembre 1906 ; Brochure in-16, Castres 1906 ; Ouvrage couronné au *Concours National* « Patrie » du « Journal », Paris, 1906 ; *Le Tarn à Paris*, mai, juin et octobre 1909.
71. **Honoraires de jadis**, *L'Echo du Tarn*, 5 août 1906 ; 2e éd., *in La France Médicale*, 25 août 1906.
72. **Ce qu'il faut faire à Castres**, *L'Echo du Tarn*, 30 sept. et 4 octobre 1906.
73. **Quelques considérations sur la fièvre typhoïde à Castres**, *L'Express du Midi*, 18 octobre 1906 ; *Le Télégramme*, 18, 19 et 23 oct. 1906 ; *L'Echo du Tarn*, 23 oct. et 1er nov. 1906.
74. **Note sur l'ivrognerie et le jeu dans le Castrais au XVIIe siècle**, *L'Echo du Tarn*, jeudi 7 mars 1907 ; 2e édit., sous le titre de : Mesures prises à Castres contre l'ivrognerie au XVIIe siècle, *in* : *La France Médicale*, 25 janvier 1908, p. 26.

75. **La Maison d'arrêt de Castres,** *L'Echo du Tarn*, 29 août, 1, 5 et 8 sept. 1907.
76. **Un compatriote initiateur d'une nouvelle doctrine juridique,** *L'Echo du Tarn*, 14 juillet 1907.
77. **Un Savant castrais contemporain méconnu,** *L'Echo du Tarn*, 19 mars 1908, *Le Tarn à Paris*, juin 1908.
78. **De quelques superstitions populaires concernant la Médecine dans le Castrais,** (Communication faite à la Séance du 9 juin 1909 de la « Société française d'histoire de la Médecine », de Paris) ; *La France Médicale*, 10 juin 1909; *Bulletin de la Société française d'histoire de la Médecine*, N° 6, 1909, pp. 151 et seq.
79. **La Bibliothèque d'un Médecin languedocien de la fin du XVIIIe siècle,** *La France Médicale*, 25 août 1909.

Excursions locales

80. **Une Excursion dans la Montagne : La poutsado dal diablé ; lon roc dé las Escudilos ; le château de Ferrières ; Brassac :** *L'Echo du Tarn*, 1905 (sous un pseudonyme) ; *Le Tarn à Paris*, nov. 1905, avril, mai, juin 1906.
81. **Roquecourbe,** *L'Echo du Tarn*, 14 juin 1906 ; broch. in-16, Castres, 1908.
82. **Le Clap,** *Echo du Tarn*, 14 et 18 octobre 1906 ; *Le Tarn à Paris*, janv., fév. 1907.
83. **Albi,** *Echo du Tarn*, 16 juin 1907 ; *Jonrnal du Tarn*, 10 août 1907.

Questions actuelles

84. **L'Education de la Démocratie,** *L'Echo du Tarn*, 10, 14, 17, 21, 24, 28, 31 mars, 4, 7, 11 avril 1907.

Divers

85. **Articles d'Economie sociale, de fantaisies diverses et d'actualité,** sous divers pseudonymes, *in l'Echo*

du Tarn, *L'Union*, *L'Avenir du Tarn*, *Le Courrier du Tarn*, *Castres mondain*, etc... de Castres ; *L'Echo Gaillacois*, de Gaillac...

86. **Une soirée littéraire à Vienne ; mœurs, souvenirs et tableaux viennois**, *L'Echo du Tarn*, 15, 18, 22, 25 nov. 1906 ; *La Vie Nouvelle* (de Beauvais), mars 1908.

87. **La Jambe de bois, nouvelle viennoise**, *L'Echo Médical des Cévennes*, novembre 1906.

88. **Le Travail**, *L'Echo du Tarn*, 2, 6, 9, 13, 16, 20 et 23 décembre 1906.

89. **Un Cloître toulousain**, *L'Echo du Tarn*, 3, 6 janvier 1907.

90. **Quelques Expressions, Maximes et Proverbes patois**, *L'Echo du Tarn*, 30 juin, 8 et 18 août, 19, 22, 26, 29 sept., 3, 6, 10, 13, 17 octobre 1907 ; *Le Tarn à Paris*, octobre 1907, février 1908.

91. **Rédaction et Direction du** *Bulletin trimestriel de l'A. des Anciens Elèves du Collège de Castres.*

92. **Sincérité**, brochure in-12, avec préface de M. Emile Maheut (de Louviers) et portrait de l'Auteur, Albi, Imprimerie Coopérative du Sud-Ouest, 1907.

93. **Où êtes-vous, beaux jours de l'adolescence (Souvenirs de Collège)**, *L'Echo du Tarn*, 23 février 1908 ; *Bulletin trimestriel de l'A. des Anciens Elèves du Collège de Castres*, n° 9, janvier-mars 1908.

94. **L'Ame des Meubles**, *L'Echo du Tarn*, 16 avril 1908.

95. **Joie, énergie, dolence**, *L'Écho du Tarn*, 4 juin 1908.

96. **La Faute**, *La Vie Nouvelle* (de Beauvais), mai, juin, juillet, août 1908.

97. **Le Petit est malade** (Travail présenté et couronné au Concours Littéraire du « Correspondant Médical », voir *Le Corr. Méd*, n° du 31 mars 1909, résultat du Concours).

98. **Martyrs**, *La Vie Nouvelle* (de Beauvais), juin, juillet, août, septembre et décembre 1909.

99. **En Province, à table d'hôte, il y a .. cinquante ans !** « Le Moniteur Médical » (de Paris), avec portrait de l'Auteur, 8 février 1910.

Allocutions et Conférences

100. **Le rôle social de l'alcool**, Saint-Paul Damiatte, Tarn, 23 avril 1903.

101. **L'Alcoolisme**, Puylaurens, Tarn, 31 mai 1903.

102. **L'Alcoolisme, la Tuberculose, l'Hygiène scolaire**, Cercle d'études sociales de Castres, 1903.

103. **Allocution** prononcée au Congrès de la Jeunesse Catholique tenu à Albi les 28 et 29 nov. 1903, publiée in *La Jeunesse Catholique et la Société Moderne* (Compte rendu général du Congrès, pages 26, 27, 28, 29, 30 et 31), Albi, Imprimerie Coopérative du Sud-Ouest.

104. **Le Choix du Médecin**, Saint-Paul-Damiatte, Tarn, 12 février 1905.

105. **L'Alcoolisme**, Aux ouvriers de la manufacture de l'Albinque Ducros et Cie, Castres, 1903-1904.

106. **L'Alcoolisme, l'Union Française Antialcoolique et les Sections cadettes de l'U. F. A.** Séance d'inauguration de la Section cadette de l'U. F. A, au Collège de Castres, 24 mars 1904.

107. **Union Artistique Tarnaise**, Discours de clôture de l'Exposition organisée à Castres en nov.-déc. 1904 ; *Petit Méridional, Télégramme, Express du Midi, Union républicaine du Tarn, Courrier du Tarn, Avenir du Tarn Echo du Tarn, Eclaireur du Midi, Union.*

108. **L'Alcool au Parlement**, Hôtel de Ville de Castres, le 27 janvier 1907, publiée in : *L'Avenir du Tarn*, 3 février 1907 et tirage à part.

109. **L'Alcoolisme**, aux élèves internes du Collège de Castres, le 28 février 1907, à 8 heures du soir (Voir *Bulletin trimestriel de l'A. des anciens élèves du Collège de Castres*, n° 5, janvier à mars 1907, pp. 35 et 43).

110. **L'Alcoolisme**, au Cercle de la J. C., de la rue de la Gravière, à Castres. Compte rendu in : *L'Echo du Tarn, Le Semeur du Tarn*, 16 février 1908.

111. **L'Alcoolisme**, Cercle de l'Action Libérale, café Louis,

Boulevard Carnot, à Castres, le 5 avril 1908, à 8 1/2 du soir. Compte rendu in *L'Union Libérale du Tarn*, 12 avril 1908.

112. **Toast**, porté au Banquet de l'A. fraternelle des Anciens élèves du P. S., de Castres, le 5 juillet 1904 ; texte in : *Compte rendu*, 1904, pp. 22-23.

113. **Toast**, porté au Banquet de l'Assemblée générale de l'A. des anciens élèves du P. S., de Castres, tenue le 4 juillet 1905 ; *Compte rendu*, p. 27.

En préparation :

114. **Hygiène féminine.**

115. **Divers.**

N.-B. — Une biographie très complète et très exacte de l'Auteur de **Religion et Médecine**, a été donnée au début de 1909 dans le *Dictionnaire biographique ; Les Hommes et les Œuvres*, de Henri Martinville, p. 80 et seq. — On peut trouver également une autre notice biographique concernant cet Auteur dans *L'Encyclopédie Contemporaine Illustrée* (de Paris), n° du 25 août 1908. Cette dernière présente deux erreurs de dates et est moins complète que la précédente. (Note de l'Editeur).

TABLE DES MATIÈRES

Dédicace . . . . . .
Avant-Propos VII

I. — Les Commandements de Dieu

Prolégomènes. . . . . .
Les Commandements de Dieu 13
α. Dans la Bible 13
β. D'après Jésus 15
γ. D'après l'Eglise 17
D'après saint Paul 18
1. Un seul Dieu tu adoreras
Et aimeras parfaitement 21
2. Dieu en vain tu ne jureras
Ni autre chose pareillement 26
3. Les Dimanches tu garderas
En servant Dieu dévotement. 31
4. Tes père et mère honoreras
Afin de vivre longuement. 36
5. Homicide point ne seras
De fait ni volontairement. 46
6. Luxurieux point ne seras
De corps ni de consentement 52
7. Le bien d'autrui tu ne prendras
Ni retiendras à ton escient 62

8. Faux témoignage ne diras
Ni mentiras aucunement 66
9. L'œuvre de la chair ne désireras
Qu'en mariage seulement. 70
10. Biens d'autrui ne convoiteras
Pour les avoir injustement 77
Conclusion 79

II. — Les Commandements de l'Eglise

Prolégomènes 85
1. Les fêtes tu sanctifieras
Qui te sont de commandement 87
2. Les Dimanches Messe ouïras
Et les fêtes pareillement 91
3. Tous tes péchés confesseras
A tout le moins une fois l'an 93
4. Ton créateur tu recevras
Au moins à Pâques humblement 95
5. Quatre-Temps, Vigiles, jeûneras
Et le Carême entièrement. 96
6. Vendredi chair ne mangeras
Ni le samedi mêmement 100
Conclusion 102

III. — Les trois vertus Théologales

Prolégomènes 105
La Foi 109
L'Espérance 113
La Charité. 115
Conclusion 117

IV. — Les sept péchés capitaux

Prolégomènes 129
1. L'orgueil 133
2. L'avarice 135
3. La luxure 137

Voir le 6e et le 9e commandements de Dieu. 137
4. L'envie 139
5. La gourmandise 141
Voir le 6e commandement de Dieu 141
et le 5e et le 6e commandements de l'Eglise . 142
6. La colère 146
7. La paresse. 151
Voir le 6e commandement de Dieu 151
Conclusion 155

V. — Religion et Médecine

Considérations générales 162
Les sacrements 163
La prière, les sacrements et la grâce 164
1. L'Eucharistie 166
2. La Pénitence 166
3. Le Baptême 166
4. La Confirmation 166
5. L'Extrême-Onction 166
6. L'Ordre 166
7. Le Mariage 169
Voir à propos du Mariage le 2e, le 4e, le 5e, le 7e, le 9e et le 10e commandements de Dieu 169
La doctrine de l'Ange-Gardien 179
TABLE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DES AUTEURS CITÉS. . . . 181
BIBLIOGRAPHIE : *Du même auteur* 183

Saint-Amand (Cher). — Imprimerie BUSSIÈRE.

UNIVERSITAS O. M. I. OTTAWIENSIS

La Bibliothèque
The Library
University of Toronto
CE

a39003 0053798206

U D / UP OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 01 02 18 09 8